

**COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE
EUROPÉENNE
COMMISSION**



**DIRECTION
GÉNÉRALE
DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIÈRES**

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE
DE LA COMMUNAUTÉ**

4

DÉCEMBRE

RAPPORT TRIMESTRIEL

1962

Commission de la Communauté économique européenne
Direction générale des Affaires économiques et financières
Direction des Économies nationales et de la Conjoncture
23, Avenue de la Joyeuse Entrée, Bruxelles.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

La situation économique de la Communauté

DÉCEMBRE 1962

Table des matières

	<i>Pages</i>
Note préliminaire	3
I. La situation d'ensemble	5
A. <i>Le bilan de l'année 1962</i>	9
1. La demande	9
2. La production	13
3. L'équilibre	18
B. <i>Les perspectives pour l'année 1963</i>	25
C. <i>La politique conjoncturelle</i>	30
II. La situation dans les pays de la Communauté	35
A. <i>République fédérale d'Allemagne</i>	37
1. Le bilan de l'année 1962	38
2. Les perspectives pour l'année 1963	44
B. <i>France</i>	48
1. Le bilan de l'année 1962	49
2. Les perspectives pour l'année 1963	56
C. <i>Italie</i>	60
1. Le bilan de l'année 1962	61
2. Les perspectives pour l'année 1963	67
D. <i>Pays-Bas</i>	71
1. Le bilan de l'année 1962	72
2. Les perspectives pour l'année 1963	78
E. <i>Union économique belgo-luxembourgeoise</i>	82
Belgique	82
1. Le bilan de l'année 1962	83
2. Les perspectives pour l'année 1963	89
Grand-Duché de Luxembourg	92
1. Le bilan de l'année 1962	92
2. Les perspectives pour l'année 1963	95

Graphiques

1. Production industrielle	15
2. Échanges intracommunautaires	21
3. Opinions des chefs d'entreprise sur la conjoncture dans l'industrie :	
a) République fédérale d'Allemagne	39
b) France	51
c) Italie	63
d) Pays-Bas	73
e) Belgique	85

Note préliminaire

Le premier rapport trimestriel de l'année tenait lieu, jusqu'à présent, de rapport annuel. Le bilan de l'année précédente et les prévisions pour l'année nouvelle n'étaient donc publiés qu'au début d'avril, alors qu'un trimestre était déjà écoulé.

En dépit des arguments d'ordre statistique qui peuvent évidemment être invoqués en faveur de ce système, la nécessité a prévalu de disposer à plus bref délai d'une analyse aussi complète que possible de l'évolution pendant l'année écoulée et de prévisions couvrant toute l'année nouvelle. Cette nécessité résulte surtout de considérations de politique conjoncturelle : en avril, la politique économique pour l'année en cours est déjà arrêtée dans une large mesure, et il n'est plus guère possible de la modifier en fonction des enseignements puisés dans les prévisions, de manière à influencer encore l'évolution économique au cours de l'année. Pour des raisons de politique économique et conjoncturelle, il serait même souhaitable de disposer chaque année, dès le printemps, de prévisions pour l'année suivante, puisque l'on détermine déjà à cette époque les premiers éléments sur la base desquels sera élaboré le budget de l'État. Il est toutefois évident que les prévisions comportent encore, à ce moment, de nombreuses incertitudes et qu'elles doivent revêtir un caractère essentiellement provisoire.

Néanmoins, l'élaboration des rapports doit également, dans la mesure du possible, être adaptée à ces besoins. Aussi le dernier rapport trimestriel de l'année aura-t-il désormais — et c'est déjà le cas du présent document — le caractère d'un rapport annuel, comportant un bilan de l'année écoulée et des prévisions pour l'ensemble de l'année nouvelle. Les difficultés, d'ordre statistique ou autre, de l'analyse et de la prévision n'en seront pas sensiblement accrues, puisque, dans le cadre de l'application générale de la technique des budgets économiques, qui a été décidée, les travaux requis sont également avancés dans tous les États membres.

Ceci ne signifie pas que les données figurant dans le présent rapport reflètent exactement les budgets économiques des pays membres. D'une part, les rapports trimestriels de la Commission ne se prêtent pas à une présentation aussi détaillée et technique que celle qu'il y a lieu de donner aux budgets économiques. D'autre part, certains gouvernements tiennent à ce que soit assuré le caractère confidentiel des budgets économiques qu'ils transmettent au Comité de Politique conjoncturelle de la Communauté. Enfin, la Commission désire également conserver la possibilité de formuler dans ses rapports des prévisions et des conclusions qui, exprimant son propre point de vue, peuvent s'écarter, sur des points particuliers, des données et appréciations officielles des autorités nationales. Le présent rapport est également conçu dans cet esprit : certes, les prévisions et analyses qu'il contient ont, comme de coutume, été examinées en détail avec les experts des pays membres, mais elles n'engagent que la seule responsabilité de la Commission et ne concordent pas toujours exactement avec les budgets économiques des pays de la Communauté. Il convient de souligner une fois de plus le caractère hypothétique et aussi essentiellement neutre des prévisions ici formulées; elles ne constituent aucunement des objectifs.



I. LA SITUATION D'ENSEMBLE

L'expansion économique s'est poursuivie dans la Communauté en 1962. Par rapport à l'année précédente, le produit brut a dû s'accroître d'environ 4,5 % en termes réels, contre 5,2 % en 1961 et 7,1 % en 1960. Pour la production industrielle, la progression a été de quelque 6 %, contre 6,6 % en 1961 et 13,1 % en 1960.

La croissance en volume du produit brut, au cours des cinq années qui se sont écoulées depuis l'entrée en vigueur du Traité de Rome, soit de 1957 à 1962, a ainsi atteint 27 %. La production industrielle, à elle seule, n'a pas augmenté de moins de 40 % pendant la même période.

On ne peut cependant nier un léger ralentissement de la croissance économique. Celui-ci était certes prévisible pour l'année 1961: le taux d'expansion du produit brut avait, en effet, été exceptionnellement élevé en 1960, sous l'effet d'un essor considérable des investissements, dont l'influence sur l'évolution économique a été décisive depuis le printemps de 1959 jusqu'au milieu de 1960. Mais, bien qu'il ait été moins accusé, le ralentissement de l'expansion économique s'est poursuivi en 1962.

Tandis qu'en 1961, le fléchissement des taux de croissance avait surtout été déterminé par l'apparition d'obstacles physiques, tels que la raréfaction de la main-d'œuvre dans la plupart des pays membres, en 1962 l'affaiblissement de l'expansion de certains éléments de la demande a joué un rôle de plus en plus important.

Ce sont surtout les exportations qui ont accusé assez nettement la faiblesse de la demande. De 1961 à 1962, les ventes de la Communauté aux pays tiers n'ont plus guère augmenté. La reprise de l'activité économique aux États-Unis n'a pas été suffisamment vigoureuse pour compenser entièrement les effets des récessions antérieures sur la croissance du commerce mondial. En outre, une récession a été observée au Royaume-Uni jusqu'au printemps de 1962. Dans d'autres pays tiers industriels, l'expansion s'est ralentie. Enfin, les pays en voie de développement, en raison notamment de la situation de leur balance des paiements, n'ont plus été en mesure d'augmenter encore leurs importations en provenance de la Communauté.

La croissance de la demande intérieure s'est également un peu ralentie ; ce sont surtout les investissements fixes des entreprises qui accusent un fléchissement de leur taux de croissance. Cette évolution est tout d'abord une conséquence de l'essor un peu exagéré des années 1959 et 1960, qui a entraîné de vives tensions sur les marchés de l'emploi, une augmentation des coûts et a entamé les marges de profit, d'autant plus que la faiblesse de la demande extérieure et l'intensification de la concurrence étrangère ont en même temps limité les possibilités de majoration des prix. En outre, les changements intervenus dans les balances des paiements ainsi que l'effritement des cours des actions ont, parmi d'autres causes, entravé le financement des investissements. Certes, le facteur « Marché commun » a continué d'agir, en ce sens que les investissements effectués en vue de l'établissement du Marché commun ont encore augmenté. Mais, dans l'ensemble, la propension à investir s'est nettement affaiblie.

Sans doute l'expansion des dépenses dans le domaine des investissements publics et de la construction de logements a-t-elle été assez sensible. Mais leur croissance nominale et réelle a été freinée par suite des intempéries qui, au cours des premiers mois de 1962, ont assez fortement ralenti l'activité dans l'ensemble du secteur de la construction.

Compte tenu de ces tendances au ralentissement qui caractérisaient la plupart des éléments de la demande, l'expansion économique a reposé de plus en plus sur les dépenses de consommation des ménages. La masse salariale a fortement augmenté dans presque tous les pays membres ; l'expansion des autres catégories de revenus a été moins rapide qu'en 1961, tout en demeurant appréciable. Aussi l'accroissement des dépenses de consommation des ménages a-t-il été un peu plus accentué que l'année précédente. En termes réels, la progression de la consommation privée a cependant été un peu

moins importante qu'en 1961, par suite de l'accélération de la hausse de prix, qui tenait en partie aux conditions climatiques défavorables de la première moitié de l'année, dans quelques pays membres, et aux effets qui en ont résulté sur l'offre de certains produits agricoles.

Ce sont surtout les échanges intracommunautaires qui ont de nouveau contribué, dans une mesure appréciable, à l'équilibre des marchés : en valeur, ils ont augmenté de 13 % en 1962, contre 15 % en 1961. Par rapport à 1957, la progression atteint 85 %.

Toutefois, les importations en provenance des pays tiers ont continué d'augmenter notablement, soit de 9 % en valeur comme en volume. Par rapport à 1957, l'accroissement se chiffre à 25 % en valeur et 48 % en volume. Les importations s'étant développées plus fortement que les exportations, la balance commerciale a continué de se détériorer ; le déficit a atteint 1,5 milliard de dollars en 1962, alors que la situation était proche de l'équilibre en 1961.

En dépit de cette évolution, il n'a pas encore été possible, comme on vient de le mentionner, d'assurer la stabilité du niveau des prix. Abstraction faite de l'évolution particulière caractérisant les prix dans l'agriculture, la tendance à la hausse modérée mais ininterrompue des coûts des services et des prix des produits industriels a persisté. Des déséquilibres « ex ante » entre l'expansion de la demande, d'une part, et celle de l'offre, d'autre part, ont été de moins en moins à l'origine de cette évolution. Celle-ci a été, dans une mesure croissante, imputable aux répercussions retardées de l'essor antérieur très vif de la demande, qui se sont manifestées par la suite sous forme d'augmentations des coûts.

Les perspectives d'évolution de la Communauté en 1963 sont, dans l'ensemble, favorables, encore que l'on s'attende de nouveau à un léger ralentissement de l'expansion de la demande. C'est ainsi qu'il ne faut escompter qu'un développement limité de la demande en provenance des pays tiers. A cet égard, les modifications dans l'évolution relative des coûts de production dans la Communauté et au dehors devraient jouer un certain rôle. Les progrès limités des exportations tiendront surtout à la faiblesse de l'expansion de la demande d'importants pays tiers industriels, ainsi qu'au montant réduit de devises dont disposent les pays en voie de développement. Ces facteurs freinent surtout les exportations de biens d'équipement de la Communauté, dont la pondération dans les ventes totales aux pays tiers est assez grande.

Par ailleurs, il y a lieu de s'attendre à un nouveau fléchissement de l'expansion des investissements des entreprises, bien que, dans quelques pays membres, les bénéfices aient eu de nouveau tendance à augmenter. Ce fléchissement sera cependant — sous réserve de conditions climatiques normales — largement compensé par une assez forte croissance, par rapport à 1962, de l'ensemble des investissements sous forme

de construction. Au total, la progression de la formation brute de capital fixe pourrait ainsi n'être que légèrement moindre qu'en 1962 et atteindre quelque 5 % en termes réels.

La consommation privée augmentera encore sensiblement par rapport à l'année précédente, mais peut-être à un rythme un peu plus lent qu'en 1962.

Comme le léger ralentissement de la croissance de la demande globale affectera principalement les importations, le taux d'expansion du produit brut de la Communauté devrait être à peu près le même qu'en 1961 et se chiffrer à quelque 4,5 %. La production industrielle pourrait s'accroître de 5 %.

Les prix pourraient, en 1963, témoigner d'une plus grande stabilité, du fait notamment que l'on s'attend, dans quelques pays membres, à un ralentissement de l'augmentation des coûts salariaux par unité produite. La productivité s'est améliorée et les majorations de salaires seront sans doute un peu plus modérées qu'en 1962.

L'expansion des importations se poursuivra vraisemblablement, mais sera plus faible qu'en 1962, du fait surtout que les récoltes ont été meilleures en 1962 que l'année précédente et aussi que la croissance de la demande globale s'est quelque peu ralentie. Comme d'autre part, on n'escompte qu'un progrès limité des exportations, la balance commerciale continuera de se détériorer. La balance des paiements courants devrait quand même se solder par un excédent, qui toutefois sera de nouveau plus réduit que l'année précédente.

Les perspectives d'expansion sont, comme il a été dit, à considérer comme réellement favorables. Après l'essor économique des dernières années, un ralentissement léger et passager de la croissance de la demande globale est normal et même souhaitable à maints égards : perspective d'une légère détente sur les marchés de l'emploi, amélioration du mouvement des prix, ralentissement de la hausse des coûts. Pour le moment, de nouvelles mesures visant à stimuler l'expansion ne paraissent pas opportunes dans la Communauté. Toutefois, étant donné les perspectives esquissées ci-dessus, il y aura lieu de suivre avec une attention toute particulière l'évolution de la demande au cours de l'année 1963. Ces perspectives sont, en effet, fondées sur l'hypothèse que la Communauté ne soit pas affectée par de fortes impulsions récessives venant de l'extérieur, et qu'à l'intérieur de la Communauté les investissements des entreprises n'accusent pas un fléchissement accentué de leur expansion, voire une diminution absolue. Si, contrairement à toute attente, pareille évolution devait quand même se dessiner, une politique conjoncturelle permettant d'intervenir à temps pour soutenir efficacement la demande devrait pouvoir être appliquée immédiatement. La Commission a adressé aux gouvernements des pays membres des recommandations dont la mise en œuvre devrait encore améliorer le dispositif de défense — déjà assez complet — contre d'éventuelles tendances au ralentissement de l'activité économique.

A. Le bilan de l'année 1962

1. La demande

Après avoir déjà marqué, en 1961, un certain ralentissement par rapport à l'année précédente, l'expansion de la demande globale de la Communauté a encore un peu diminué en 1962.

En ce qui concerne l'ensemble de l'année 1962, la *demande extérieure*, entendue dans le sens des exportations effectives de biens et de services à destination des pays tiers, n'a pratiquement plus stimulé la conjoncture dans la Communauté. Certes, par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente, les exportations de marchandises ont-elles augmenté, au premier semestre de 1962, de 2 % en volume et de 3 % en valeur, mais elles ont diminué de 2 % en valeur au troisième trimestre. Bien que les informations disponibles permettent de penser que l'évolution est redevenue plus favorable au quatrième trimestre, le taux d'accroissement pour l'ensemble de l'année ne devrait pas dépasser 2 % en valeur. En 1961, le taux de croissance par rapport à 1960 avait été de 5 % en valeur et de 3 % en volume.

Cette évolution reflète assez fidèlement les tendances de la conjoncture mondiale, caractérisée, en 1962, par un ralentissement sensible de l'expansion dans les pays tiers, par rapport à 1961.

En particulier, l'évolution conjoncturelle aux États-Unis n'a pas été conforme à ce qui avait été généralement escompté. Ainsi, il est apparu de plus en plus nettement, au cours de l'année 1962, que le développement des investissements fixes des entreprises, qui, pour assurer une expansion suffisante de la production globale, aurait dû être assez considérable, devenait plus hésitant. En outre, à partir du deuxième trimestre de 1962, les entreprises ont de nouveau fait preuve de circonspection dans leur politique de stockage. Enfin, les résultats globaux des exportations de biens et de services pour le troisième trimestre indiquent une stabilisation. Ce manque de dynamisme des éléments essentiels de la demande globale n'a cessé de freiner la progression de l'emploi, et l'objectif de plein emploi a été loin d'être atteint. Cette évolution a entraîné également un ralentissement de l'augmentation des revenus des ménages et, ainsi, de leurs dépenses. En raison du moindre développement de la demande globale, le taux de croissance de la production n'a cessé de fléchir. Du second au troisième trimestre de 1962, le produit national brut, mesuré à prix constants et désaisonnalisé, n'a plus progressé que de 0,25 %; la production industrielle désaisonnalisée ne s'est accrue que de 1 %. Toutefois, dans les derniers mois de l'année, le climat conjoncturel paraît de nouveau s'être légèrement amélioré. Sans doute l'indice désaisonnalisé de la production industrielle se situe-t-il, en octobre, un peu en dessous de celui de septembre. Mais il résulte de certains éléments — dépenses accrues pour des biens de consommation durables et reprise des inscriptions de commandes pour l'ensemble des biens durables, légère amélioration du degré d'utilisation des capacités de production et raffermissement des prix dans la sidérurgie — que le fléchissement de l'expansion économique ne s'est vraisemblablement pas poursuivi au quatrième trimestre. La reprise des cours des actions, observée en novembre, pourrait également refléter en partie des prévisions plus optimistes concernant l'évolution économique. Toutefois, le produit

national brut ne devrait avoir augmenté, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, que de 4 % environ au quatrième trimestre de 1962, contre 7 % au quatrième trimestre de 1961. Sans doute la comparaison des chiffres annuels fera-t-elle apparaître une progression de 6 % en volume du produit national brut, ce qui représente en soi une progression très considérable; mais il s'agit, en partie, de la simple expression arithmétique de l'expansion rapide intervenue en 1961.

Les ventes de la Communauté aux États-Unis ont été influencées très tôt par le ralentissement de l'expansion américaine. Alors que, par rapport au niveau atteint un an plus tôt, les exportations vers ce pays avaient encore progressé de 24 % en valeur au premier trimestre de 1962, elles étaient, au troisième trimestre, inférieures de 1 % à ce niveau.

Au Royaume-Uni, une reprise de l'activité économique a été observée au premier semestre de 1962, après le recul intervenu au deuxième semestre de 1961 et qui était en partie imputable à des mesures restrictives destinées à redresser la balance des paiements. En effet, le mouvement de réduction des stocks ne s'est pas poursuivi au deuxième trimestre de 1962 et l'accroissement des investissements publics a compensé en partie le fléchissement constant des investissements privés. En outre, la consommation privée a marqué une reprise au premier semestre. Toutefois, au troisième trimestre, un certain ralentissement semble de nouveau s'être dessiné, que confirment les progrès limités de la production au cours de l'été et de l'automne. De plus, les données disponibles en ce qui concerne l'évolution du marché du travail indiquent une même orientation : le nombre d'offres d'emploi a fortement diminué au cours des derniers mois et le taux de chômage, exprimé par rapport à la population active salariée, a atteint 2,4 % en novembre 1962, contre 1,7 % en octobre 1961. Si le produit national brut du Royaume-Uni accuse en 1962, par rapport à l'année précédente, une progression d'environ 2 %, celle-ci résulte en grande partie de l'incidence du fléchissement conjoncturel au cours de 1961, d'une part, et de la reprise intervenue au premier semestre de 1962, suivie par une phase d'expansion plus modérée, d'autre part.

Les ventes de la Communauté au Royaume-Uni ont encore nettement fléchi au premier trimestre de 1962; elles ont marqué une légère reprise depuis cette époque. Toutefois, au total, elles ne semblent pas avoir augmenté sensiblement en 1962, par rapport à l'année précédente. En 1961, les exportations à destination du Royaume-Uni avaient encore progressé de 3 % en valeur, par rapport à 1960.

Dans l'ensemble, l'expansion économique s'est sensiblement ralentie dans les autres pays de l'A.E.L.E., mais elle est demeurée plus vigoureuse qu'aux États-Unis ou en Grande-Bretagne. Aussi les ventes de la Communauté à ces pays ont-elles encore évolué assez favorablement; elles devraient s'être accrues de près de 5 %, en valeur, par rapport à 1961, au lieu de 13 % en 1961, par rapport à 1960.

Les effets du ralentissement de l'expansion dans de nombreux pays industriels sur l'économie des pays en voie de développement, notamment la politique de stockage très prudente des entreprises dans les premiers pays et, de ce fait, la faiblesse relative de leurs importations de matières premières, n'ont pas manqué de se répercuter sur

les pays industriels. Aussi l'évolution de la demande de produits finis de la part des pays en voie de développement a-t-elle été hésitante. En effet, les prix des matières premières ont continué de s'effriter jusqu'à la fin de l'été. Depuis novembre, il est vrai, une certaine reprise est constatée, mais elle n'est pas susceptible d'influencer encore sensiblement les résultats de l'année. Dans ces conditions, et compte tenu de l'évolution de leurs exportations en volume, les pays en voie de développement n'ont guère été encouragés à développer de nouveau leurs achats, malgré une amélioration de leur balance des paiements courants, obtenue en particulier par des restrictions à l'importation. Toutefois, les disponibilités en devises de certains pays en voie de développement se sont trouvées affectées dans une certaine mesure par des fuites de capitaux, résultant de la situation politique et économique intérieure.

Ces tendances et leurs effets n'ont pas non plus été compensés, par le fait notamment que l'aide des pays industriels aux pays en voie de développement avait sans doute encore augmenté quelque peu et que, en particulier, les importations de produits agricoles de la Communauté ont temporairement progressé très fortement, en majeure partie en provenance de l'Amérique latine.

Il faut tenir compte, en outre, des répercussions des événements politiques en Algérie; les exportations de la Communauté vers ce pays ont fortement fléchi et pourraient avoir baissé de 30 % environ en 1962, par rapport à 1961.

Au total, les ventes de la Communauté aux pays d'outre-mer en voie de développement ont diminué d'environ 6 % en 1962, les exportations à destination des pays associés à la Communauté ayant fléchi, à elles seules, de 15 % environ en valeur, surtout en raison de l'évolution des ventes à l'Algérie. En 1961, on avait encore observé une augmentation de 2 % au total, en dépit d'une diminution de 6 % des exportations vers les pays associés.

En ce qui concerne les échanges avec les pays en voie de développement situés en Europe, les exportations de la Communauté ont, au contraire, accusé une nouvelle et sensible augmentation. Cette constatation vaut également pour le commerce avec la Grèce, dont l'association avec la Communauté est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 1962. L'évolution économique semble avoir été très favorable dans ce pays. En effet, au premier semestre, la production industrielle a progressé de 8 %, par rapport à la période correspondante de l'année précédente. De plus, les résultats des récoltes ont été à peu près les mêmes qu'en 1961, où leur niveau avait été exceptionnellement élevé. Par ailleurs, la balance des paiements s'est améliorée et la hausse des prix intérieurs est restée très limitée.

La demande intérieure, à la différence de la demande extérieure, est demeurée assez dynamique; elle a presque entièrement déterminé l'expansion économique en 1962. Son taux d'accroissement annuel a encore été aussi marqué qu'en 1961; un léger ralentissement du rythme de progression a toutefois été observé en cours d'année.

Cette dernière remarque vaut en particulier pour la *formation brute de capital fixe*. Si le taux de croissance annuel n'a plus atteint, en 1962, que 5,5 % en volume, contre plus de 9 % en 1961, ce fléchissement est en partie imputable au ralentissement de l'expansion dans le courant de 1962. Dans une certaine mesure, la diminution du taux de croissance reflète cependant aussi l'affaiblissement du rythme d'accroissement déjà observé en 1961.

Pour l'ensemble de la Communauté, ce ralentissement n'affecte jusqu'à présent que les seuls investissements fixes des entreprises; les investissements des administrations ont même pu progresser légèrement plus vite qu'en 1961.

Les causes de l'évolution hésitante des investissements des entreprises ont été analysées en détail dans plusieurs rapports de conjoncture de la Commission. Il suffira, par conséquent, d'énumérer les principaux facteurs dont l'action s'est fait sentir à des degrés variables selon les divers pays membres, tant du point de vue de leur conjugaison que de leur importance respective : séquelles de la dernière récession américaine et leurs répercussions directes ou d'ordre psychologique sur la conjoncture mondiale, perspectives peu favorables pour les exportations vers les pays en voie de développement; forte augmentation des capacités de production par suite de l'essor des investissements observé ces dernières années et doutes des chefs d'entreprise quant au maintien d'une expansion suffisante de la demande permettant la pleine utilisation de capacités accrues. Au même titre que les facteurs précédents, il faut encore mentionner la concurrence étrangère plus sévère, l'amenuisement des marges bénéficiaires en 1961 et, en partie déjà, en 1960, en raison de majorations de salaires dépassant l'augmentation de la productivité, alors que les possibilités de hausse des prix se sont réduites et que la progressivité de l'impôt fait sentir ses effets, d'où résulte une réduction des possibilités d'autofinancement des investissements. Il y a lieu de souligner enfin les restrictions de crédit et les contrôles quantitatifs pour freiner l'expansion des constructions industrielles et commerciales aux Pays-Bas, ainsi que les tensions sur les marchés monétaire et financier de quelques autres pays membres, soit par suite d'une réduction des liquidités résultant des opérations avec l'étranger, soit en raison d'excédents de trésorerie des collectivités publiques, soit en fonction de facteurs psychologiques. Naturellement, la chute des cours des actions dans les bourses de valeurs a eu, également, une incidence défavorable sur le financement des investissements par l'intermédiaire des marchés financiers. Ces facteurs négatifs n'ont pas permis aux impulsions résultant d'une part de la nécessité de rationaliser et d'autre part de la progression accélérée de la consommation privée, d'exercer pleinement leurs effets. Il en est de même en ce qui concerne les répercussions de l'évolution des bénéfices qui, dans certains pays de la Communauté, en dépit de la progression constante des coûts salariaux par unité produite, a de nouveau été plus favorable en 1962 qu'au cours des deux années antérieures, par suite, il est vrai, de la baisse des prix des matières premières et des produits demi-finis, de la réduction relative des charges fiscales effectives, de la progression du volume des affaires, et enfin à cause des hausses de prix qui ont été constatées.

Dans l'ensemble, l'évolution des investissements sous forme de construction a été assez différenciée en 1962, essentiellement en raison des conditions climatiques extrêmement défavorables des premiers mois de l'année. Néanmoins, pour l'ensemble de l'année, la demande effective a nettement augmenté par rapport à 1961. Elle a encore été particulièrement vive dans le secteur du logement.

La *formation de stocks* n'a guère contribué à accroître la demande globale en 1962. La politique de stockage de matières premières est restée prudente, mais l'expansion de la production a contribué à une certaine reprise au cours de la deuxième moitié de l'année. Le mouvement de réduction des stocks, qui avait été observé temporairement dans les industries consommatrices d'acier, a presque entièrement disparu. La récolte de 1962

ayant été supérieure à celle de 1961, les stocks de certains produits agricoles ont augmenté dans quelques pays.

Contrairement à l'évolution observée dans le secteur des investissements, la progression des dépenses de consommation est restée à peu près aussi rapide en 1962 qu'en 1961.

Les dépenses de *consommation des administrations* se sont même accrues un peu plus fortement dans presque tous les pays membres, les relèvements de salaires et de traitements dans les services publics ayant joué un rôle important à cet égard. L'accroissement en volume de la consommation des administrations a également été supérieur à celui de l'année précédente, dans tous les pays membres, à l'exception de la France.

Pour l'ensemble de l'année, la progression des dépenses de *consommation privée* a été incontestablement plus forte qu'en 1961. Mais les prix à la consommation ayant encore augmenté, parfois sensiblement, la croissance, en volume, demeure un peu plus faible; d'après les dernières estimations, elle serait de l'ordre de 5,4 %, au lieu de 6,2 % en 1961.

En général, le développement des dépenses de consommation privée a été à peu près parallèle à celui des revenus. La masse des salaires et traitements surtout a progressé sensiblement, plus vite même qu'en 1961, sauf dans la République fédérale d'Allemagne et au Luxembourg. Dans quatre pays membres, la République fédérale d'Allemagne, la France, l'Italie et les Pays-Bas, l'augmentation atteint plus ou moins 10 %. Cette expansion est due, en majeure partie, à de fortes majorations de salaires. Certes, le nombre des salariés s'est encore accru dans la Communauté, mais plus lentement qu'en 1961; de plus, le mouvement de réduction de la durée effective du travail s'est poursuivi dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, bien que moins nettement qu'en 1961.

Les revenus de transfert ont également progressé plus vite qu'en 1961, surtout en raison de majorations des pensions. En revanche, la part des revenus de l'entreprise et du capital entrant dans les revenus des ménages, ne s'est probablement pas accrue dans la même mesure qu'en 1961.

Une proportion plus importante des nouvelles dépenses de consommation a été affectée à des achats de biens de consommation durables. C'est ainsi que les achats d'automobiles — évalués d'après les immatriculations nouvelles de voitures particulières et commerciales — ont sans doute augmenté de 17 % en 1962, au lieu de 15 % en 1961. Les dépenses de voyage et de tourisme se sont encore fortement accrues. Cependant, les changements de structure qui, à long terme, sont liés à l'amélioration du niveau de vie, ont été passagèrement influencés en 1962 par les hausses de prix des denrées alimentaires, qui ont eu pour effet d'accroître l'importance des dépenses d'alimentation.

2. La production

Le léger ralentissement de l'expansion de la demande globale, ainsi qu'une forte progression des importations, notamment de produits finis, se sont traduits, du côté de la production, par une diminution correspondante de la croissance en volume. Ce fléchissement n'est guère imputable aux obstacles physiques; l'année précédente déjà, l'insuffisance des capacités de production et la pénurie de main-d'œuvre avaient constitué des facteurs

de freinage dans certaines branches, en particulier dans l'industrie du bâtiment; ils ne se sont guère renforcés en 1962.

Suivant l'indice de l'Office statistique des Communautés européennes, la *production industrielle* de la Communauté, non compris la construction, les industries alimentaires, les boissons et le tabac, aura progressé, par rapport à l'année précédente, d'environ 6 % en 1962, au lieu de 6,6 % en 1961. Ce taux d'accroissement correspond presque exactement aux prévisions formulées par la Commission dans son rapport trimestriel I-1962 sur la situation économique de la Communauté, publié au début de l'année.

En ce qui concerne l'évolution de l'indice désaisonnalisé de la production industrielle, au cours de l'année 1962, un léger ralentissement de la croissance semble se manifester depuis le premier trimestre 1962, par rapport aux trois derniers mois de 1961. Conformément à l'évolution de la demande, ce ralentissement est surtout imputable à une tendance hésitante de la production des industries de biens d'équipement. On a observé, en outre, une stabilisation relative du niveau de la production dans certaines industries de base et de produits demi-finis, notamment la sidérurgie et l'industrie des métaux non ferreux, ainsi qu'une faiblesse persistante dans les industries touchées par des tendances structurelles à la réduction de la demande, principalement dans certains secteurs de l'industrie extractive. Par contre, de nombreux secteurs de l'industrie des biens de consommation, même quelques secteurs « classiques », ont été caractérisés par une vigoureuse progression de la production au cours de l'année.

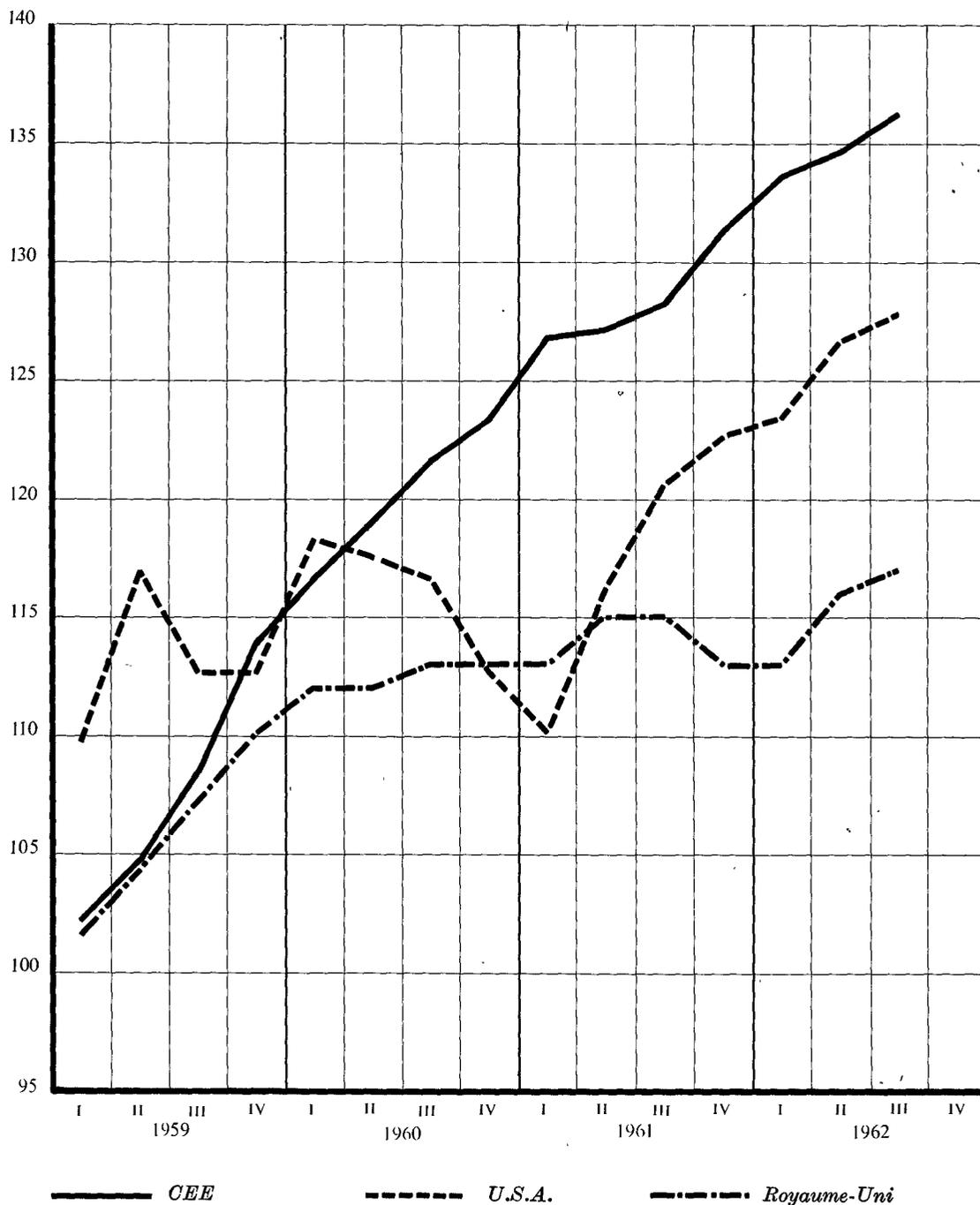
Ainsi, dans l'industrie automobile, la production de voitures particulières et commerciales a augmenté, par rapport à l'année précédente d'environ 15 % en 1962, au lieu de 2 % en 1961, sous l'impulsion de la forte expansion de la demande intérieure, allant de pair avec une évolution de nouveau un peu plus favorable des exportations. De même, l'industrie chimique et la plupart des branches de l'industrie électro-technique ont connu une expansion assez rapide. En revanche, dans la construction mécanique, où les commandes ont diminué dans plusieurs pays, en particulier dans la République fédérale d'Allemagne, le taux de croissance a très nettement fléchi. Par suite de la progression relativement lente de la demande intérieure et la faiblesse des exportations, l'industrie textile a, dans son ensemble, été caractérisée par une croissance très modérée.

Contrairement à la production industrielle, la *production de l'industrie de la construction* n'a sans doute augmenté que très faiblement pour l'ensemble de l'année 1962, bien que la demande eut été en général vigoureuse dans ce secteur et qu'elle continue même de dépasser l'offre dans certains pays. Cette évolution de la production est en partie imputable aux pertes de production qui ont été causées par les intempéries durant les premiers mois de l'année et qui n'ont pu être compensées intégralement par la suite. Par ailleurs, la pénurie de main-d'œuvre est demeurée un facteur de freinage dans quelques pays membres. Aussi, dans le secteur du logement, où le nombre des permis de construire délivrés en 1962 a été légèrement plus élevé qu'en 1961, le volume des travaux en chantier a-t-il fortement augmenté tandis que, simultanément, le nombre des logements achevés en 1962 demeurait un peu inférieur à celui enregistré l'année précédente.

D'autre part, la *production agricole* a contribué davantage qu'en 1961 à l'accroissement du produit intérieur. En 1962, en effet, contrairement à l'année précédente, les

PRODUCTION INDUSTRIELLE

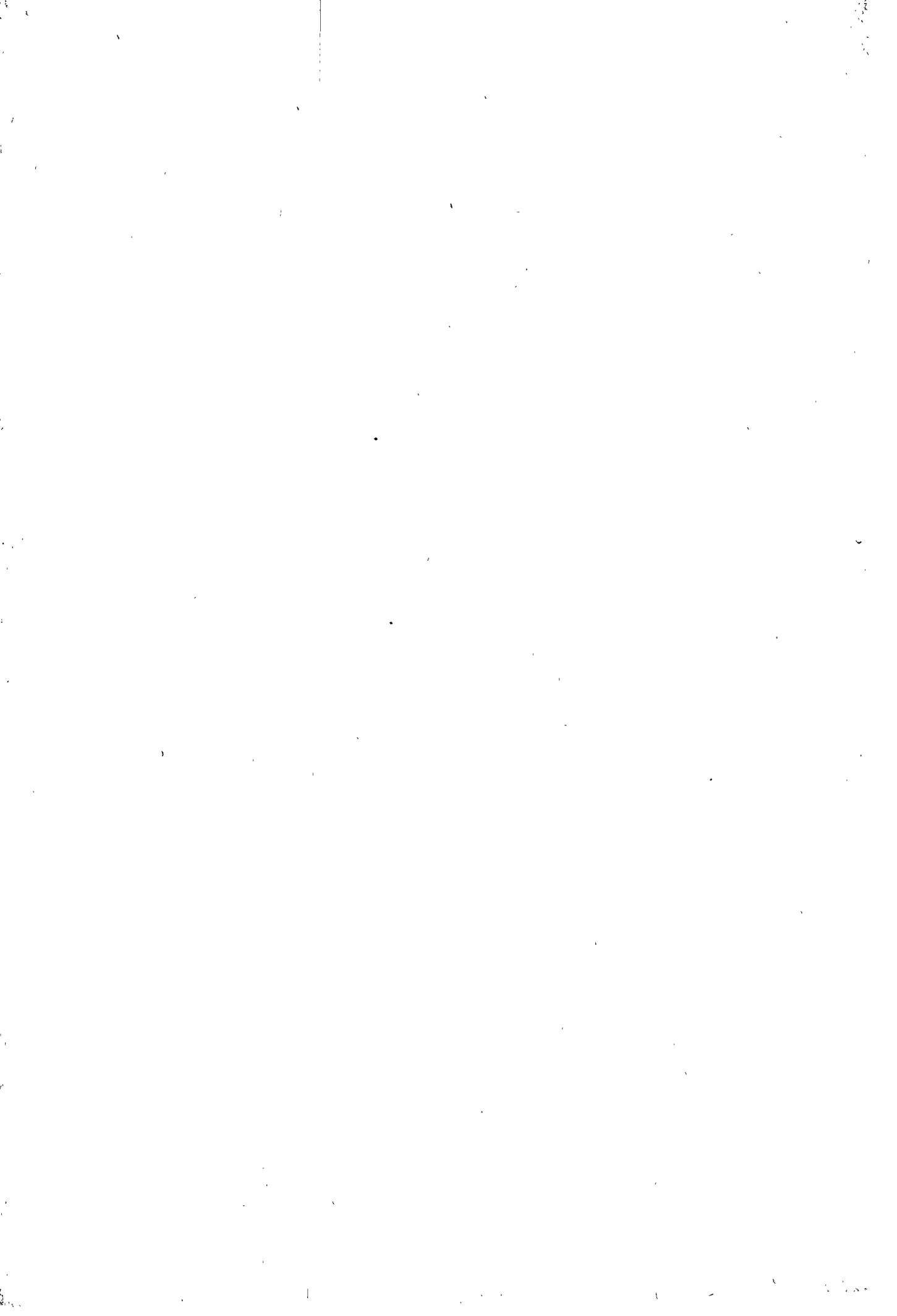
Moyenne trimestrielle des indices corrigés des variations saisonnières



C.E.E. : Indices établis par l'Office Statistique des Communautés Européennes.

U.S.A. : Indices publiés dans le « Survey of Current Business ».

Royaume-Uni : Indices publiés dans l'« Economic Review » du « National Institute of Economic and Social Research ».



résultats des récoltes ont été normaux dans l'ensemble, et même excellents pour certaines cultures. C'est seulement en Italie, sous l'effet de la sécheresse qui a sévi dans plusieurs régions, que certaines productions végétales ont été moins favorables que dans d'autres pays membres; la situation inverse avait précisément caractérisé la campagne de 1961.

La récolte de céréales dans la Communauté a atteint le niveau record de 56 millions de tonnes, contre quelque 50 millions de tonnes en 1961. La production animale a continué de se développer au cours des derniers mois, comme au premier semestre, bien que sa progression ait eu tendance à s'affaiblir quelque peu.

Dans le *secteur des services*, l'expansion a encore été assez considérable en 1962. Tel est le cas surtout pour les branches dont les prestations servent directement à la consommation des ménages, notamment le tourisme, les soins personnels, l'entretien des biens de consommation durables et les transports de voyageurs. En revanche, l'expansion a été moins rapide qu'en 1961 dans le secteur des transports ferroviaires, qui n'ont progressé que de 2 à 3 %, par rapport à l'année précédente, et dans celui de la navigation fluviale et maritime. Au total, la valeur ajoutée par le secteur des services pourrait avoir accusé un ralentissement de son rythme d'expansion.

L'évolution dans les divers secteurs de production a eu pour résultat, en 1962, une progression, en volume, du *produit national brut* de la Communauté, de l'ordre de 4,5 % au lieu de 5,2 % en 1961. Cette augmentation de 4,5 % correspond également aux prévisions.

Le léger ralentissement du rythme de croissance a été accompagné d'un certain affaiblissement de la progression de l'*emploi* total. Les gains de productivité ont par conséquent été à peu près aussi élevés que l'année précédente.

Dans l'industrie, l'effectif des salariés n'a augmenté que faiblement. Compte tenu de la légère réduction de la durée hebdomadaire du travail et de l'allongement des congés, le total des heures effectivement travaillées ne semble guère avoir augmenté, de sorte que la *production par heure-ouvrier* devrait avoir marqué à peu près le même accroissement que la production industrielle totale, soit 6 %. L'emploi a certainement continué de diminuer dans l'agriculture de sorte que la progression de l'emploi global a bénéficié presque exclusivement au secteur des services.

Le *nombre des chômeurs* qui était déjà exceptionnellement faible l'année précédente dans les pays membres, sauf en Italie, a encore diminué dans certains d'entre eux, par rapport à 1961; la diminution a toutefois été moins forte que l'année précédente dans la plupart des cas. Elle n'est demeurée sensible qu'en Italie, où le chômage vers le milieu de 1962 était inférieur de 20 % à son niveau du milieu de 1961. Par contre, une augmentation du chômage a été observée en France vers le milieu de l'année, du fait de l'inclusion des rapatriés d'Algérie dans les recensements. Du point de vue conjoncturel, le recul du chômage semble plutôt avoir de nouveau fait place au cours du deuxième semestre et dans la plupart des pays membres, à une tendance légèrement ascendante, que ce soit par suite du ralentissement de l'expansion de la demande de main-d'œuvre ou par suite de l'accroissement de la population active, du fait notamment que le marché du travail est, cette année, influencée par la forte natalité de l'après-guerre. Jusqu'à présent, ce phénomène

n'a pas encore sensiblement atténué la pénurie de main-d'œuvre qui caractérise le marché de l'emploi de plusieurs pays de la Communauté.

Il importe de noter que, en 1962, les migrations de main-d'œuvre à l'intérieur de la Communauté ont de nouveau favorisé la réalisation d'un meilleur équilibre. Elles ont contribué à augmenter l'emploi et la production, là où pareille progression aurait été impossible autrement, à réduire le chômage et à accroître les revenus, là où de telles améliorations n'auraient guère pu être escomptées. Cette dernière remarque vaut notamment pour l'Italie, compte tenu du fait qu'en 1962 le nombre de travailleurs italiens occupés dans les autres pays de la Communauté dépassait de beaucoup le chiffre correspondant de l'année précédente.

3. L'équilibre

A la différence de la production, la progression des *importations* de la Communauté s'est accélérée en 1962. D'après les statistiques douanières, les importations de marchandises en provenance des pays tiers ont augmenté, en valeur, par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente, de 7 % au premier trimestre, de 7,5 % au second et même de 13 % au troisième. En se fondant sur cette évolution et sur les renseignements disponibles pour le reste de l'année, l'accroissement pour l'année entière, par rapport à l'année précédente, peut être évalué à quelque 9 %, contre 5 % en 1961. La progression en volume devrait être du même ordre, les valeurs moyennes à l'importation n'ayant guère varié.

Cet accroissement assez considérable des achats aux pays tiers s'explique essentiellement par une augmentation plus rapide des importations de produits finis industriels. Se conformant à l'évolution générale des différentes composantes de la demande intérieure, les importations de biens d'équipement ont accusé une tendance au ralentissement, tandis que les achats de biens de consommation ont marqué une expansion considérable tout au long de l'année. En outre, les importations de produits agricoles ont été particulièrement élevées au premier semestre de 1962 et même jusqu'en été. Elles ont été stimulées par les résultats peu favorables de la récolte de 1961 et, dans plusieurs pays membres, par des intempéries au printemps de 1962. Toutefois, les résultats des récoltes ayant été nettement meilleurs en 1962, notamment pour les céréales, la progression des importations s'est à nouveau ralentie pendant les derniers mois de l'année. Les importations de matières premières sont restées assez faibles, la baisse des cours mondiaux, qui a persisté jusqu'en octobre, et les prévisions moins optimistes quant à l'évolution de la production incitant les entreprises à limiter leurs stocks autant que possible. Au second semestre, une légère reprise des importations de matières premières semble néanmoins s'être dessinée dans quelques pays membres.

L'accélération de la croissance des importations de la Communauté semble avoir bénéficié surtout à l'Amérique latine, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Pour les neuf premiers mois de l'année, et par rapport à la même période de l'année précédente, les taux d'accroissement, en valeur, des importations de la Communauté en provenance de ces pays, atteignaient respectivement 16 %, 10 % et 20 % en 1962, contre 0 %, 6 % et 13 % en 1961. L'Amérique latine a notamment pu développer ses livraisons de pétrole brut et de céréales;

les États-Unis ont pu augmenter sensiblement leurs ventes de produits agricoles et de biens d'équipement; le Royaume-Uni, enfin, semble avoir pu accroître surtout ses exportations de biens de consommation. En revanche, les exportations de l'ensemble des autres pays de l'A.E.L.E. vers la Communauté ont progressé un peu plus lentement qu'en 1961. Les exportations des pays et territoires d'outre-mer associés ont pu, à nouveau, se développer en valeur; par rapport à la période correspondante de l'année précédente, le taux d'accroissement en valeur, pour les neuf premiers mois, se situait à 6 % en 1962, contre 8 % en 1961. Une certaine accélération de la croissance des exportations de ces pays vers la Communauté semble même s'être dessinée depuis le troisième trimestre de 1962.

Les *échanges intracommunautaires*, c'est-à-dire les échanges de marchandises entre pays membres, ont encore progressé, en 1962, sensiblement plus vite que le commerce avec les pays tiers. Il s'agit d'abord d'une conséquence du processus constant d'intégration des économies des pays membres, qui a encore été stimulé par les réductions de droits de douane intervenues au début et au milieu de l'année, ainsi que par d'autres mesures prises dans les domaines les plus divers. Mais cette évolution est également imputable au fait que, dans l'ensemble, la conjoncture dans la Communauté est restée plus nettement orientée à l'expansion que celle des pays tiers. Pour l'ensemble de l'année, et par rapport à l'année précédente, le commerce intra-communautaire semble avoir progressé, en valeur, d'environ 13 % en 1962, contre 15 % en 1961.

S'il est vrai qu'au moment de la rédaction du présent rapport, les statistiques disponibles sur l'évolution du commerce intracommunautaire par catégories de marchandises ne couvraient que le premier semestre de 1962, il ressort cependant de renseignements fragmentaires relatifs au commerce par pays, et aussi d'autres indices, que, pour l'ensemble de l'année, ce sont surtout les échanges intracommunautaires de biens de consommation qui se sont développés. En revanche, une tendance à l'affaiblissement de l'expansion des échanges de biens d'équipement est apparue au premier semestre et semble avoir persisté pendant la deuxième moitié de l'année. Le commerce des matières premières et des demi-produits industriels, qui ne s'était guère développé au cours du premier semestre, paraît s'être légèrement intensifié au second. En ce qui concerne les produits agricoles, le premier semestre de 1962 a été caractérisé par une vigoureuse expansion du commerce intracommunautaire. Celle-ci s'explique surtout par les bons résultats obtenus en Italie lors de la récolte de 1961 ainsi que dans la production de fruits et de légumes au printemps de 1962, alors qu'une situation inverse caractérisait les autres pays membres et y provoquait un accroissement de la demande d'importation. Il résulte d'indications provisoires concernant la récolte de 1962, que la production de fruits et légumes a été, cette fois, moins favorable en Italie, tandis que les résultats étaient nettement meilleurs dans la plupart des autres régions de la Communauté; un certain ralentissement des échanges a donc pu se produire au quatrième trimestre de 1962.

L'évolution de la balance commerciale des divers pays membres vis-à-vis de l'ensemble de leurs partenaires dans la Communauté fait apparaître pour les neuf premiers mois de l'année une certaine détérioration en ce qui concerne la République fédérale d'Allemagne — dont l'excédent reste néanmoins élevé — et la France. La balance commerciale de l'U.E.B.L. marque, en revanche, une nette amélioration, alors que le solde n'a guère varié aux Pays-Bas ni en Italie. L'évolution de la balance commerciale de la Répu-

blique fédérale d'Allemagne s'explique en partie par un ralentissement des exportations, notamment de biens d'équipement, en partie par une progression accélérée des importations. Celle-ci, à son tour, est sans doute partiellement imputable aux facteurs mentionnés plus haut comme ayant déterminé les importations de produits agricoles; mais elle pourrait aussi tenir à l'incidence de la hausse des prix et des coûts intérieurs, ainsi qu'aux répercussions de la réévaluation du D-mark. La réduction de l'excédent français, observée surtout au troisième trimestre, semble avoir été provoquée essentiellement par l'expansion relativement rapide de la demande intérieure. Dans l'U.E.B.L., en revanche, celle-ci est demeurée assez faible en 1962, de sorte que les importations en provenance des autres pays membres n'ont pas progressé sensiblement. Les exportations, par contre, y ont vigoureusement augmenté, notamment par suite d'une certaine amélioration de la position concurrentielle de l'U.E.B.L. à l'intérieur de la Communauté. Aux Pays-Bas, l'expansion de l'activité économique ayant été relativement lente, la progression des importations est demeurée assez faible, tandis que l'augmentation des exportations restait, elle aussi, assez modeste. En Italie, les effets de la forte expansion des importations ont été plus que compensés par un accroissement considérable, mais momentané, des exportations de produits agricoles.

Malgré le léger ralentissement du rythme de croissance de la demande globale, accompagné, il est vrai, d'un ralentissement parallèle de l'expansion de l'offre intérieure, en dépit du développement considérable des importations et du commerce intracommunautaire et malgré le renforcement de la concurrence, stimulé par les réductions de droits de douane, les *prix* ont de nouveau augmenté dans la Communauté. En moyenne annuelle, la hausse, par rapport à l'année précédente, semble même avoir été un peu plus forte en 1962 qu'en 1961.

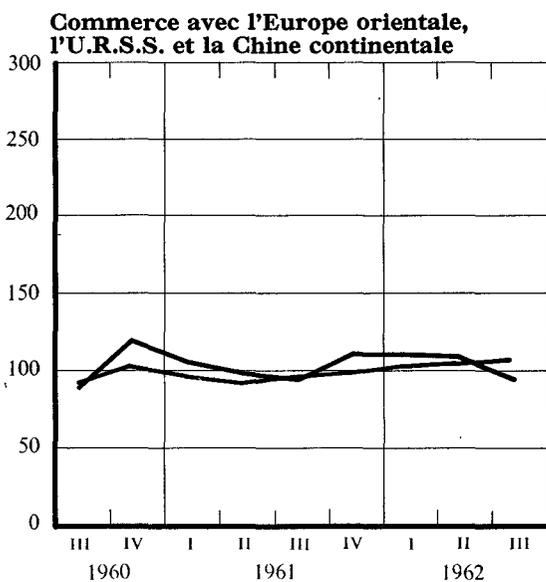
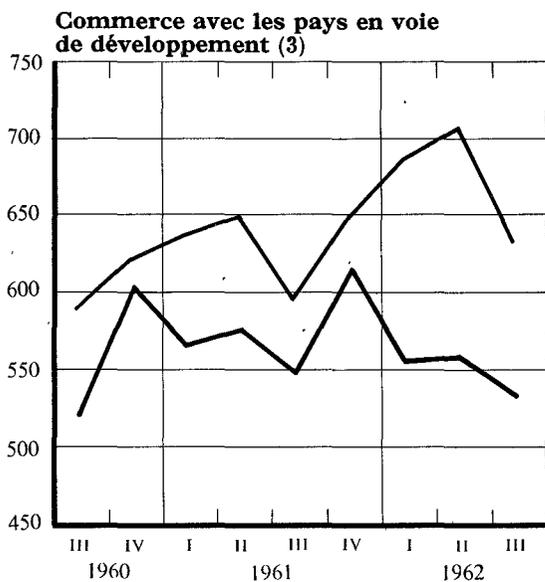
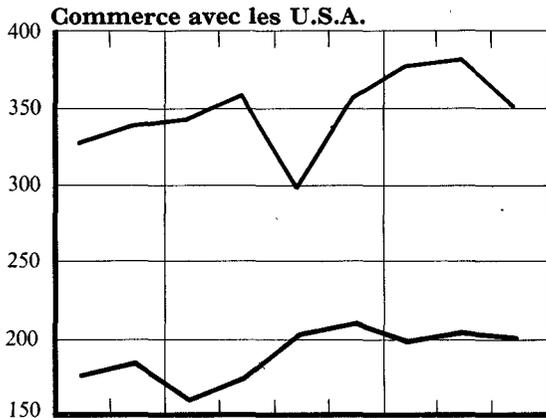
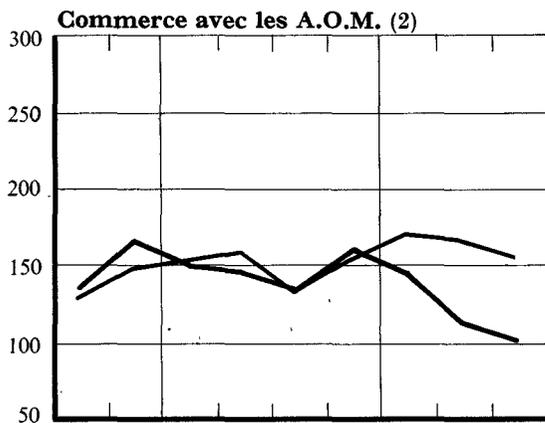
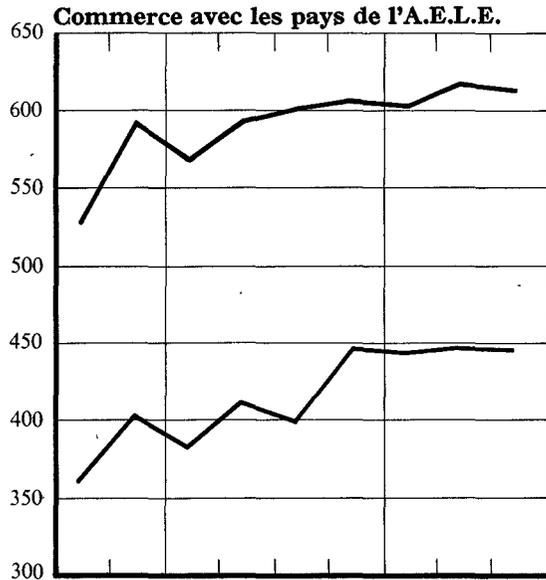
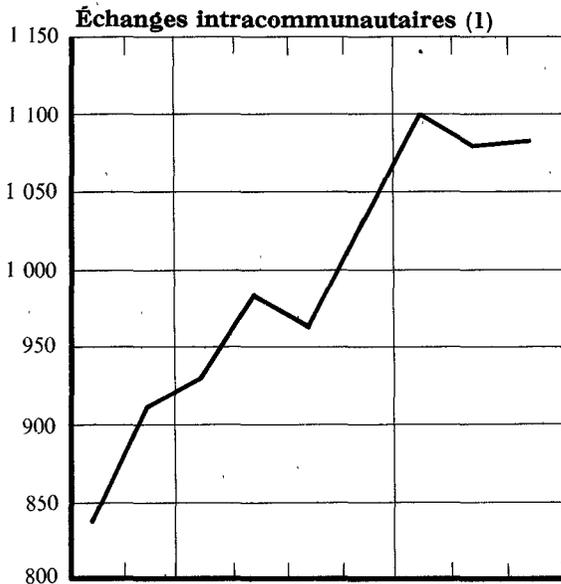
Du fait de l'évolution peu satisfaisante de la production de certains produits agricoles d'origine végétale, la hausse des prix à la consommation a momentanément été très rapide, mais une réaction dans le sens de la baisse s'est produite à cet égard au second semestre. L'Italie, en raison de la médiocrité de certaines récoltes en 1962, et la France, par suite notamment des répercussions de mesures destinées à améliorer les revenus agricoles, font exception à cet égard. L'augmentation des prix des produits finis industriels s'est poursuivie presque sans interruption, mais des tendances au ralentissement sont apparues dans certains pays membres, sauf en Italie où la hausse s'est même nettement accentuée. Vers la fin de l'année, les prix de détail des produits industriels dépassaient le niveau de la fin de l'année précédente d'environ 5 % en Italie, de 3 % en France, de 2 à 2,5 % dans la République fédérale d'Allemagne et d'un peu plus de 1 % en Belgique et au Luxembourg. La hausse du coût des services a encore été un peu plus forte, et aussi plus rapide qu'en 1961; elle est en partie imputable à des majorations de loyers et à des relèvements destinés à aligner les tarifs des services publics sur l'augmentation des coûts intervenue jusqu'à présent.

S'il est vrai que les hausses ont été plus prononcées dans les pays où l'expansion de la demande était la plus forte, il faut néanmoins constater qu'assez généralement celles qui ont été observées dans la Communauté en 1962 ont été provoquées moins par la demande que par la pression des coûts. Dans quelques pays membres, celle-ci semble toutefois s'être légèrement atténuée au cours de l'année. En effet, la progression des salaires s'est un peu ralentie et celle de la productivité s'est, au contraire, accélérée; en

ÉCHANGES COMMERCIAUX DE LA COMMUNAUTÉ

Moyennes mensuelles

En millions de dollars



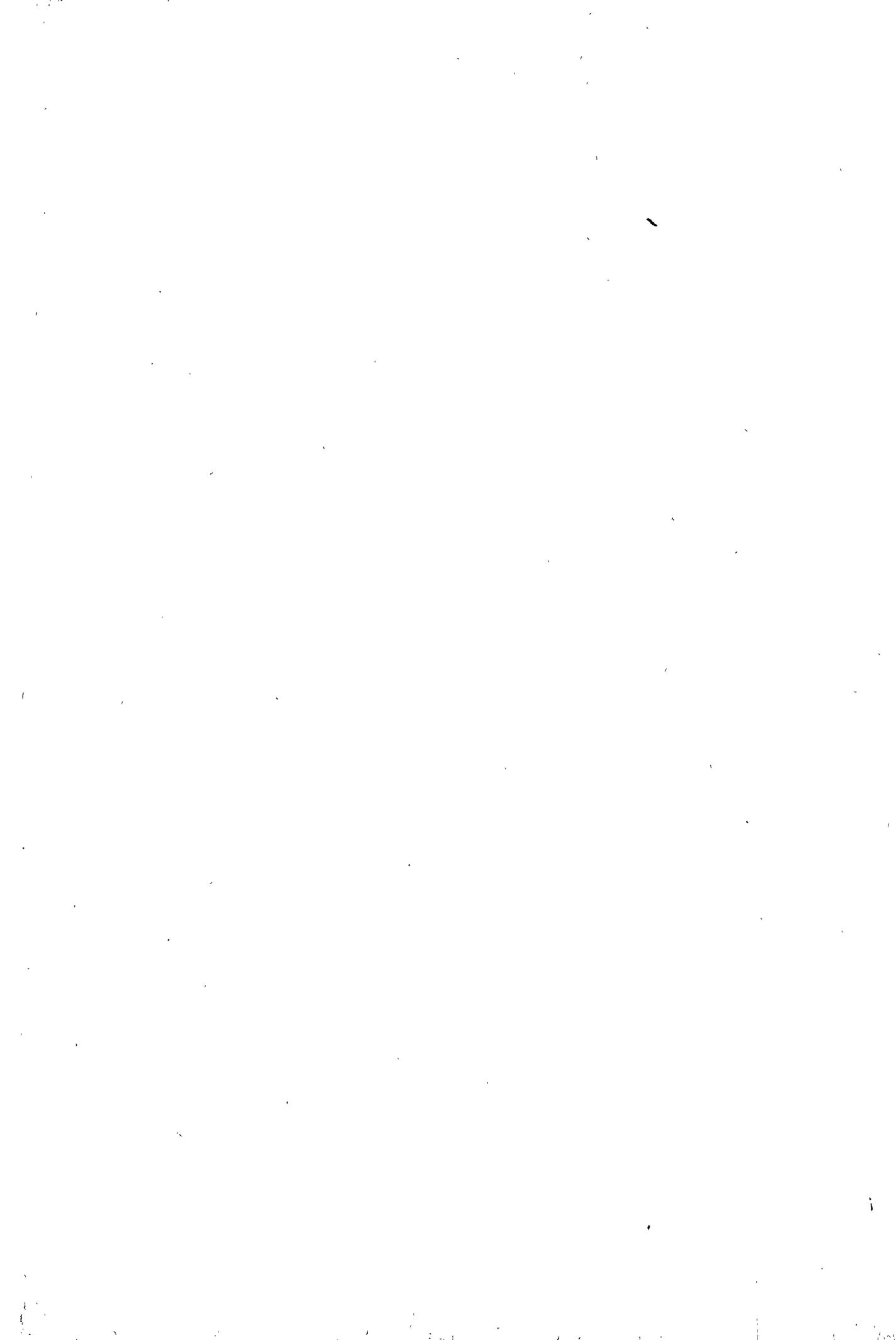
Exportations

Importations

(1) Suivant les déclarations à l'importation.

(2) A.O.M. : Associés d'Outre-Mer à la Communauté (Départements, pays et territoires d'outre-mer).

(3) D'après la classification du G.A.T.T. : régions non industrialisées, à l'exception des A.O.M.



outre, les bénéfiques ont de nouveau évolué plus favorablement qu'auparavant, par suite de l'abaissement des prix des matières premières et, en partie aussi, par suite d'une atténuation de la pression fiscale. De ce fait, la tendance à répercuter sur les prix l'augmentation des coûts salariaux par unité produite s'est affaiblie; il est évident que le ralentissement de l'expansion de la demande et le renforcement de la concurrence ont également joué un rôle à cet égard.

Les termes de l'échange n'ayant guère varié, l'augmentation considérable des importations a entraîné, étant donné le développement assez faible des exportations, une nette détérioration de la *balance commerciale* de la Communauté. D'après les statistiques douanières, la détérioration par rapport à 1961 pourrait être évaluée à environ 1,5 milliard de dollars. Ce chiffre comprend toutefois un montant de près de 200 millions de dollars, imputable à un changement des modalités de recensement des importations, et qui ne représente pas une véritable détérioration affectant la balance des paiements. Au surplus, dans la détérioration de la balance commerciale, un autre montant de 200 millions de dollars doit également être attribué à l'évolution des échanges de marchandises avec la zone franc; il convient de ne pas en tenir compte dans l'étude de la balance des paiements de la Communauté vis-à-vis de l'étranger. Il subsiste néanmoins un reliquat assez considérable, dépassant le milliard de dollars et qui aura contribué à réduire sensiblement l'excédent de la balance des paiements courants de la Communauté. Bien qu'il soit trop tôt pour établir la balance des paiements de la Communauté pour 1962, on peut déjà constater que la balance des opérations en capital s'est plutôt améliorée par rapport à l'année précédente, malgré de nouveaux remboursements anticipés, quoique moins élevés, de dettes publiques extérieures.

Les *réserves d'or et de devises* des institutions monétaires officielles des pays membres n'ont augmenté que de 400 millions de dollars de janvier à octobre 1962, contre 1,1 milliard de dollars pendant la même période de l'année précédente.

L'évolution de la balance des paiements n'a pas été la moindre cause de certains changements intervenus en 1962 dans *l'évolution des liquidités intérieures*. Alors que, l'année dernière, les opérations avec l'étranger procuraient encore dans tous les pays membres d'importantes liquidités intérieures supplémentaires, cette évolution ne s'est poursuivie, en 1962, qu'en France et en Belgique, les rapatriements de capitaux originaires d'Algérie constituant, dans le cas de la France, un facteur additionnel d'augmentation de la liquidité. Les autorités monétaires françaises et belges ont laissé libre cours à cet accroissement des liquidités intérieures : tenant compte des excédents de la balance des paiements, elles se sont, à juste titre, abstenues de contrecarrer cette évolution. La France s'est bornée à prendre des mesures destinées à canaliser l'afflux de capitaux vers des placements à long terme plutôt que vers des placements à court terme. Aux Pays-Bas, la Banque centrale a continué de donner un caractère restrictif à sa politique monétaire et financière en majorant notamment le taux d'escompte et en imposant des limitations quantitatives à l'expansion du crédit. Pour éviter un resserrement important de liquidités, l'État s'est cependant abstenu d'éponger des liquidités par l'émission d'emprunts. En outre, les émissions étrangères sur le marché néerlandais des capitaux ont été limitées à un montant total moins élevé que l'année précédente. Enfin, l'afflux assez important de capitaux privés contribue à éviter l'apparition de goulots d'étranglement en matière de liquidi-

tés, d'autant que la Banque centrale a appliqué une politique souple dans le domaine des réserves minima. Dans la République fédérale d'Allemagne, la Bundesbank a laissé se répercuter librement, sur les liquidités intérieures, les effets de la modification de la balance des paiements et des autres facteurs restrictifs, notamment les excédents de trésorerie à nouveau considérables sur les opérations des administrations publiques effectuées à l'intérieur du pays. Cette politique a notamment contraint les banques à réduire considérablement, au cours de l'année, leurs avoirs nets en devises pour se procurer des liquidités en D-mark.

L'expansion des *crédits bancaires* s'est ralentie, en 1962, dans la plupart des pays membres. Les raisons de cette évolution varient d'un pays à l'autre : contraction des liquidités bancaires, plus grande circonspection des banques à la suite de la chute des cours des actions, ou ralentissement de l'expansion de la demande de crédit. Ce dernier phénomène peut s'expliquer soit par une évolution moins défavorable qu'auparavant des bénéfices des entreprises, soit par une réduction des besoins de financement provoquée par des prévisions moins optimistes concernant l'évolution conjoncturelle et un affaiblissement de la propension à investir. En Italie, la demande de crédits bancaires est restée très forte, du fait de perturbations particulières d'origine psychologique, affectant la situation du marché financier italien.

En général, les *marchés financiers* n'ont pas évolué très favorablement. Les marchés des actions ont fortement souffert des chutes de cours qui ont été propagées à partir des États-Unis, mais qui ont également été favorisées en Europe par une certaine modification du climat conjoncturel et par le fait que des hausses spéculatives y avaient porté les cours à des niveaux quelque peu exagérés. Cette situation a naturellement eu des incidences négatives sur les possibilités d'obtenir des capitaux sur ces marchés. Aussi la demande s'est-elle tournée davantage vers les marchés des obligations où les moyens de financement ont été plus importants qu'en 1961. Enfin, dans certains pays membres, à savoir la République fédérale d'Allemagne et la Belgique, l'État a fait plus largement appel que l'année précédente au marché financier. De ce fait, on a pu observer, en Italie et dans la République fédérale d'Allemagne, temporairement aussi en Belgique et aux Pays-Bas certaines tensions sur le marché des obligations; les taux d'intérêt ont augmenté, notamment en Italie et dans la République fédérale d'Allemagne. En Belgique, cependant, la baisse des taux d'intérêt, qui était imputable en partie aux mesures particulières prises dans le cadre de la réforme du marché monétaire, s'est poursuivie lorsque les tensions mentionnées ci-dessus ont disparu.

En règle générale, l'évolution de la trésorerie des *administrations publiques* a eu une influence favorable sur la conjoncture. Pendant que la progression des recettes s'affaiblissait ou restait relativement lente, les dépenses ont continué d'augmenter vigoureusement, parfois même à un rythme accéléré. Ce n'est qu'en Italie que les excédents sont restés très importants; au Luxembourg, les dépenses ont suivi une évolution assez synchrone par rapport à celle de la conjoncture. Au total, les administrations publiques ont cependant contrecarré le ralentissement de l'expansion de la demande globale; cette constatation vaut même pour la République fédérale d'Allemagne, où les opérations intérieures ont certes donné lieu à des excédents, mais où ces derniers ont été en sensible diminution.

B. Les perspectives pour l'année 1963

Dans l'hypothèse très vraisemblable où aucune forte tendance à la récession, émanant de l'extérieur, n'atteindrait la Communauté, on peut s'attendre, pour 1963, à la poursuite d'une expansion économique normale. Sans doute le rythme d'accroissement de la demande globale devrait-il de nouveau se ralentir légèrement; il restera cependant suffisamment rapide pour assurer à la production un progrès comparable à celui qui a été réalisé en 1962, d'autant plus que le léger affaiblissement de l'expansion de la demande devrait surtout affecter l'évolution des importations.

Dans cette prévision, on n'escompte que des impulsions conjoncturelles limitées de la *demande extérieure*. En effet, l'évolution des commandes provenant de l'étranger ne laisse pas prévoir, pour les prochains mois, une expansion vigoureuse des exportations. D'autre part, les prévisions disponibles concernant les pays tiers indiquent que le ralentissement observé actuellement caractérisera encore l'activité économique de ces pays, au moins pendant une grande partie de 1963. En outre, les exportations de la Communauté pourraient être freinées dans une certaine mesure par la dégradation, observée au cours de ces dernières années, de la position concurrentielle de la plupart des pays membres, du fait que les tendances à l'augmentation des coûts y ont été plus ascendantes que dans les principaux pays tiers industriels (États-Unis et Royaume-Uni) et que cette situation ne se modifiera probablement pas encore en 1963. A cela s'ajoute que, ces dernières années, ces pays ont multiplié leurs efforts en vue d'augmenter leurs exportations.

Dans l'ensemble, les exportations de la Communauté vers les pays tiers ne devraient donc augmenter que faiblement en 1963, par rapport à l'année précédente; à cet égard, on a supposé que les principaux pays industriels poursuivront une politique conjoncturelle efficace.

Ceci vaut surtout pour les États-Unis, où, en dépit des signes observés récemment d'une amélioration du climat conjoncturel, le danger d'un arrêt de l'expansion économique au début de 1963 ne paraît pas encore entièrement écarté. En 1962 déjà, le Gouvernement s'est efforcé de combattre le ralentissement de l'expansion par une politique active d'accroissement des liquidités, ainsi que par des mesures fiscales, en particulier par l'octroi de conditions d'amortissement plus généreuses et par des dégrèvements fiscaux pour les investissements des entreprises. On envisage actuellement un abaissement général des impôts sur les revenus et sur les sociétés, qui devrait n'entrer en vigueur qu'avec effet au 1^{er} janvier 1963, puisqu'il ne peut être décidé qu'au cours de l'année par le Parlement. La mise en œuvre de cette mesure, qui a été essentiellement conçue dans une optique d'expansion à long terme, pourrait avoir également des conséquences importantes sur le plan conjoncturel. De plus, le niveau relativement peu élevé des stocks et le fait que les dépenses publiques continueront d'augmenter constituent des éléments favorables. Néanmoins, il importerait de veiller à ce que l'effet expansif des mesures qu'on vient de mentionner ne se fasse pas sentir trop tard dans l'année.

Il semble, en tout cas, que les exportations de la Communauté vers les États-Unis, qui ont progressé d'environ 11 % en 1962, par rapport à 1961, mais qui ont accusé en été une tendance à la régression, ne pourraient tout au plus enregistrer, en 1963, qu'un accroissement limité.

Au Royaume-Uni, la reprise observée au premier semestre de 1962 s'est quelque peu ralentie au cours de la seconde moitié de l'année. La faiblesse des investissements des entreprises et l'expansion très modérée de la consommation des ménages, qui dépend avant tout de la stabilisation du niveau de l'emploi, semblent recommander une appréciation prudente de l'évolution économique prévisible pour 1963. Sans doute le Gouvernement a-t-il, en novembre 1962, pris des mesures qui pourraient modifier ces tendances, en particulier un abaissement de l'impôt sur les ventes de véhicules automobiles, une augmentation des investissements publics et des facilités en matière d'amortissement des investissements privés. Mais dans le Royaume-Uni également, certaines de ces mesures n'agiront qu'avec un certain retard. De toute manière, il faut s'attendre, pour l'ensemble de 1963, par rapport à l'année précédente, à une augmentation modérée des livraisons de la Communauté au Royaume-Uni.

D'une part, les exportations vers les autres pays de l'A.E.L.E. devraient progresser moins qu'en 1962, étant donné les tendances prévisibles de la conjoncture dans ces pays.

En ce qui concerne les exportations vers les pays en voie de développement, les prévisions sont très différentes selon qu'il s'agit des pays et territoires associés d'outre-mer ou des autres pays producteurs de matières premières. Les livraisons de la Communauté au premier groupe ont certes eu tendance à se stabiliser en 1962. Néanmoins, compte tenu du renforcement de leur position financière extérieure, grâce aux importations élevées de la Communauté ainsi qu'à l'augmentation des aides qui leur sont accordées sur la base du nouvel accord d'association, on peut s'attendre à une évolution favorable pour 1963. En outre, la perspective d'un arrêt du recul, voire d'une reprise des exportations vers l'Algérie en 1963, par rapport à 1962, constitue un élément positif. Les perspectives d'exportations vers les autres pays en voie de développement hors d'Europe sont nettement plus incertaines. En effet, les achats de matières premières des pays industriels devant, selon les prévisions pour 1963, s'accroître assez peu, même si les cours mondiaux se redressent encore légèrement, il ne faut s'attendre, au total, qu'à un très faible progrès des exportations des pays membres vers les pays en voie de développement.

La demande intérieure de la Communauté devrait de nouveau accuser un progrès assez important, qui toutefois sera de nouveau un peu moins marqué que l'année précédente.

En 1963, la *formation brute de capital fixe* n'augmentera probablement que dans une mesure un peu plus réduite qu'en 1962. La croissance des investissements fixes des entreprises — achats de biens d'équipement et dépenses pour des bâtiments à usage industriel et commercial — devrait de nouveau s'affaiblir quelque peu. Elle pourrait même avoir tendance à devenir nulle dans quelques pays membres, surtout dans la République fédérale d'Allemagne et dans les pays du Benelux. En France par contre, il faut encore s'attendre à un accroissement de ces investissements, et, dans le cas de l'Italie, une nouvelle accélération de leur expansion ne paraît pas exclue si certaines hypothèses d'évolution des dépenses publiques consacrées aux investissements et à la construction de logements, se révèlent correctes. Dans l'ensemble, on devra cependant s'attendre à une nette tendance au ralentissement pour l'ensemble de la Communauté. Ainsi se poursuit une évolution qui a déjà été observée en 1960 et 1961 et dont les causes ont été indiquées dans l'analyse de la situation économique de 1962. Même si quelques uns de ces facteurs perdent de leur im-

portance au cours de 1963 — si par exemple les marges de profit des entreprises s'améliorent de nouveau, parce que l'accroissement des charges salariales par unité produite diminue grâce aux importants progrès de la productivité et à un rythme légèrement réduit des majorations de salaires — il ne faut guère s'attendre à ce qu'il en résulte dès 1963 de nouvelles impulsions en faveur de l'expansion des investissements privés.

A la différence des investissements des entreprises, l'expansion des *investissements des administrations* restera vive et sera probablement même plus rapide qu'en 1962. Un certain ralentissement ne se produira vraisemblablement que dans la République fédérale d'Allemagne, à la suite des décisions restrictives qui ont été prises dans le cadre du « programme de stabilisation »; en Italie, en revanche, devrait se produire une augmentation d'autant plus forte que les importants projets d'amélioration des structures doivent à présent arriver au stade de la réalisation.

La demande de construction de logements restera expansive en 1963. Dans ce secteur, les restrictions de la demande, envisagées dans la République fédérale d'Allemagne, n'auront guère d'effet durant l'année 1963, étant donné l'important excédent de demande existant à la fin de 1962. En France, où il faut notamment procurer des logements aux rapatriés d'Algérie, et en Italie, où l'État donnera sans doute de plus vives impulsions à la demande, on escompte même une accélération. Ce n'est qu'en Belgique qu'une tendance à la stabilisation pourrait être observée.

Dans l'ensemble, les investissements sous forme de construction devraient également accuser un accroissement plus important qu'en 1962 pour un autre motif : l'évolution du marché de l'emploi devrait permettre une augmentation des effectifs occupés dans l'industrie du bâtiment. A cela pourrait s'ajouter, dans l'hypothèse de meilleures conditions climatiques, l'absence d'entraves tenant à des intempéries comme celles qui ont influencé l'activité du bâtiment durant les premiers mois de 1962 et dont les répercussions se sont étendues à toute l'année.

Les prévisions plus favorables d'investissement sous forme de construction laissent prévoir, eu égard à leur importance dans l'ensemble des investissements fixes bruts, que ceux-ci augmenteront encore, au total, d'environ 5 % en volume.

Il est toujours particulièrement difficile de prévoir l'évolution des *investissements sous forme de stocks*. Quoiqu'il en soit, en raison des tendances prévisibles de la conjoncture mondiale ainsi que sur la base de perspectives moins expansives de demande intérieure, on peut estimer qu'en 1963 le mouvement des stocks n'imprimera pas d'impulsions nettement plus fortes que précédemment à l'évolution de la demande globale.

Les dépenses de consommation continueront d'augmenter vigoureusement en 1963; elles seront le facteur déterminant de la croissance conjoncturelle de l'activité économique.

D'une part, les *dépenses de consommation publique* continueront de progresser par rapport à l'année précédente, même si, dans certains pays membres, cet accroissement doit être un peu plus faible qu'en 1962, étant donné que, suivant les projets de budgets, les augmentations de salaires et de traitements dans l'administration publique n'auront pas la même ampleur qu'en 1962. Par contre, la croissance de la consommation publique, à prix constants, ne se ralentira que légèrement.

D'autre part, les *dépenses de consommation privée* se développeront encore de manière assez sensible. Toutefois, il faut également s'attendre pour cet élément important de la demande à un certain ralentissement de l'expansion. D'une part, l'accroissement des gains horaires moyens sera plus faible; d'autre part, l'emploi exprimé en nombre d'heures travaillées ne progressera sans doute guère. Les effectifs augmenteront lentement et la durée du travail continuera sans doute de diminuer quelque peu. Quoiqu'il en soit, l'accroissement de la masse des revenus restera considérable, d'autant que de nouvelles augmentations des revenus de transfert sont envisagées. En outre, avec la modération attendue de la hausse des prix, les possibilités de développement de la consommation privée, en termes réels, seront relativement plus favorables qu'en 1962. Par rapport à l'année précédente, le taux de croissance, en volume, pourrait atteindre 4,8 % contre 5,2 % en 1962.

Dans ces hypothèses d'évolution de la demande, l'accroissement de l'offre globale devrait se ralentir légèrement. Ceci ne vaut toutefois pas pour l'ensemble de la production intérieure. La *production industrielle* en 1963 (non compris la construction, l'industrie alimentaire, les boissons et tabacs) pourrait augmenter un peu moins, soit d'environ 5 % pour l'ensemble de l'année 1963, contre 6 % en 1962. La production de biens d'équipement en particulier se ralentira, bien que l'on puisse s'attendre, comme par le passé, à une progression relativement forte dans des secteurs comme l'industrie électrotechnique, qui produisent surtout des biens d'équipement destinés à accroître l'efficacité des moyens de production. Par contre, l'évolution de la demande intérieure favorisera de nouveau les industries de biens de consommation, et notamment les industries qui produisent des biens de consommation durables. Ainsi, par exemple, dans la construction automobile, où les services de la Commission ont mené une enquête spéciale et confidentielle en collaboration avec les experts de cette industrie, on peut, en toute hypothèse, prévoir une évolution favorable de la demande intérieure de la Communauté. En revanche, la production de certaines industries productrices de matières premières et de produits demi-finis, surtout de la sidérurgie, pourrait demeurer assez peu expansive. Toutefois, la faiblesse des cours mondiaux jouera un rôle plus important que l'évolution de la demande intérieure, qui pourrait, au contraire, continuer de se développer; ne fût-ce qu'assez modérément.

Dans le secteur des *services*, l'expansion par rapport à l'année précédente, sera probablement, en 1963, du même ordre qu'en 1962. Dans l'hypothèse de conditions climatiques normales pour la *production agricole* et d'une évolution plus favorable que l'année précédente dans l'industrie de la construction, la progression du *produit brut global* de la Communauté en 1963, par rapport à l'année précédente, pourrait de nouveau atteindre quelque 4,5 % en volume.

En ce qui concerne *l'emploi* dans la Communauté, il résulte des prévisions d'évolution démographique en 1963 que l'augmentation naturelle de la population active sera à peu près la même qu'en 1962; elle sera de nouveau importante en Italie, aux Pays-Bas et en France. Dans ce dernier pays, les rapatriements d'Algérie et la réduction de la durée du service militaire contribueront également à un accroissement, d'une année à l'autre, du potentiel de main-d'œuvre. Par contre, dans la République fédérale d'Allemagne, où il ne faut pas s'attendre, pour 1963, à un accroissement notable de la population active, pour des raisons démographiques, on sera amené, pour assurer l'expansion de la production, à recourir une nouvelle fois, bien que dans une moindre mesure qu'en 1962, à l'immigration

de travailleurs étrangers. Sans doute, dans l'ensemble de la Communauté, en raison notamment de la faiblesse des réserves actuelles de travailleurs suffisamment qualifiés et disposés à se déplacer, la demande additionnelle de main-d'œuvre ne pourra-t-elle guère être pleinement satisfaite; mais une légère détente pourrait se produire sur le marché de l'emploi de certains pays membres, en particulier aux Pays-Bas et en France.

On peut prévoir, pour 1963, une nouvelle augmentation des *importations*. Celle-ci devrait cependant être plus faible que l'année précédente, étant donné que les résultats relativement favorables des récoltes de 1962 entraîneront une réduction de la croissance des importations de produits agricoles, et que l'expansion de la demande globale se ralentira légèrement.

Les *échanges intracommunautaires* devraient se développer de nouveau plus fortement que les échanges avec les pays tiers. Mais leur croissance pourrait également se ralentir quelque peu, non seulement en raison du léger fléchissement de l'expansion de la demande, mais aussi du fait qu'en Italie, un des principaux pays exportateurs de produits agricoles, la récolte a été assez médiocre, alors que, dans les autres pays membres, les résultats ont été meilleurs que l'année précédente.

En général, l'*évolution des prix* pourrait, comme il ressort déjà de l'évolution observée au second semestre de 1962, se caractériser par une tendance à une plus grande stabilité. En fait, plusieurs indications permettent de formuler une telle hypothèse : normalisation de l'offre de produits agricoles, absence de tensions sur de nombreux marchés commerciaux et ralentissement attendu de la hausse des coûts salariaux par unité produite. Toutefois, les prix des services continueront, en général, de monter, d'autant que, dans certains cas, notamment pour les services publics, les tarifs seront adaptés, avec le décalage habituel dans le temps, à la forte augmentation des coûts salariaux survenue au cours des récentes années.

En raison de l'évolution attendue du commerce extérieur, une nouvelle détérioration de la *balance commerciale* de la Communauté peut être escomptée pour 1963. Elle ne sera cependant plus aussi sensible que l'année précédente. En tout cas, la balance des paiements courants devrait encore se solder par un important excédent. Eu égard aux incertitudes qui caractérisent les mouvements de capitaux, il n'est pas possible de prévoir si la réduction de cet excédent se reflètera aussi dans l'ensemble de la balance des paiements.

C. La politique conjoncturelle

Ainsi qu'il a été mentionné à plusieurs reprises dans le présent rapport, les prévisions relatives à l'évolution économique en 1963 ont été établies en partant de certaines hypothèses concernant la politique de conjoncture à l'intérieur et à l'extérieur de la Communauté.

Il a été supposé, en particulier, que la politique conjoncturelle suivie par d'importants pays tiers, surtout les États-Unis, permettra d'y assurer une expansion économique suffisante. Depuis plusieurs années déjà, et à la différence des années antérieures, la Communauté a influencé favorablement la conjoncture mondiale, grâce à la progression relativement forte de sa demande intérieure et, par suite, de ses importations, dont la croissance a été plus rapide que celle de ses exportations; il en sera vraisemblablement de même en 1963. Il est cependant souhaitable qu'elle continue de développer ses exportations dans une mesure satisfaisante. Ce résultat dépendra dans une très large mesure des caractéristiques de la conjoncture dans les pays tiers.

Certes, la Communauté ne serait pas exposée au danger d'une récession, si les impulsions venant de l'extérieur devenaient légèrement contractives. A cet égard, il convient de noter, d'une part, que l'effet d'expansion résultant du processus d'intégration qui est en cours dans la Communauté est trop important et que la dépendance de la conjoncture vis-à-vis des pays tiers s'est quand même sensiblement réduite. D'autre part, quelques éléments de la demande intérieure, surtout la consommation privée, possèdent encore une appréciable force intrinsèque de croissance. Enfin, les dépenses publiques d'investissement et de consommation augmenteront indépendamment de la conjoncture.

Toutefois, dans l'hypothèse considérée d'impulsions légèrement contractives venant de l'extérieur, il faudrait tout de même s'attendre à certaines répercussions, notamment à un renforcement de la tendance au ralentissement des investissements des entreprises, de sorte que l'expansion économique globale pourrait alors se ralentir sensiblement. Dans une telle situation, une action spéciale en vue de soutenir l'expansion économique deviendrait une tâche immédiate de la politique conjoncturelle dans la Communauté. Il est évident que pareille action serait d'autant plus nécessaire si, contrairement aux prévisions actuelles, l'économie de la Communauté venait à recevoir de l'extérieur des impulsions récessives très vives.

Le Comité de Politique conjoncturelle a examiné depuis quelque temps déjà les instruments disponibles dans le domaine de la politique de conjoncture, les modalités de leur utilisation, ainsi que les améliorations possibles et nécessaires. Ces travaux visaient à donner en toute hypothèse à ces instruments un état de préparation tel qu'il soit possible d'assurer l'expansion de la demande intérieure.

A la fin de 1962, la Commission, sur la base de ces études et discussions, a adressé des recommandations au gouvernement de chaque État membre. Il est très important qu'il en soit tenu compte à bref délai et dans une mesure aussi large que possible, afin de pouvoir contrecarrer des évolutions inattendues, plus promptement et plus efficacement qu'il ne semble possible dans les circonstances actuelles.

En général, il ne paraît pas nécessaire de prendre, dans l'immédiat, de nouvelles initiatives dans le domaine de la politique monétaire et financière. Comme il a été exposé, les opérations financières des pouvoirs publics donnent, dès à présent, des impulsions d'expansion à la demande globale, principalement en raison des effets de stabilisation résultant, d'une part, du ralentissement de l'accroissement des recettes publiques et, d'autre part, de l'augmentation forte et continue des dépenses. Néanmoins, il conviendra de veiller à ce que le financement des déficits accrus n'entame pas trop les moyens de financements des investissements des entreprises autres que l'autofinancement.

D'une manière générale, il conviendra d'encourager une évolution des marchés monétaires et financiers propice à la satisfaction des besoins de financement des investissements et qui ait même des effets positifs sur la propension à investir. De toute manière, les pays membres dont la balance des paiements se détériore devraient éviter que cette évolution ne se répercute entièrement sur les liquidités intérieures, mais, au contraire, contrecarrer pareils effets par des mesures visant à renforcer ces liquidités pour autant évidemment que la situation des prix le permette. Il conviendrait, à cet égard, d'éviter le plus possible le rapatriement d'avoirs extérieurs des banques commerciales ou le recours de celles-ci à des crédits consentis par l'étranger. Pareille politique soustrait, en effet, des devises et des liquidités aux pays tiers, ce qui pourrait ne pas être souhaitable du point de vue de la situation monétaire internationale et des balances des paiements. En outre, cette méthode de renforcement des liquidités intérieures ne peut évidemment être appliquée que dans des limites assez étroites.

Ces considérations n'excluent pas la nécessité de suivre, dans quelques pays membres, en vue d'assurer la stabilité des prix, une politique visant à limiter l'expansion de la demande intérieure dans certains secteurs. Sans doute sera-t-il souhaitable d'assouplir les restrictions générales en matière de crédit, pour autant qu'il en existe encore : en effet, ces restrictions affectent surtout les investissements privés, dont la tendance, de toute manière, est déjà orientée dans le sens d'un affaiblissement. Mais des mesures sélectives freinant la demande dans le secteur de la construction et l'ajustant aux possibilités de l'offre demeureront vraisemblablement justifiées. Elles le seront d'autant plus qu'il s'agit ici d'un marché que l'on ne parviendrait guère à détendre par le jeu des importations, et où l'excès de la demande entraîne immédiatement des hausses de prix et de salaires qui tendent à se propager dans l'ensemble de l'économie. Pareilles mesures de freinage de la demande doivent toutefois être judicieusement différenciées. D'une part, elles doivent être adaptées aux possibilités d'offre des diverses branches de l'industrie et de la construction ; il convient, d'autre part, de les ajuster aux besoins à plus long terme qui résultent des prévisions économiques globales portant sur plusieurs années. Aussi ne serait-il guère logique, par exemple, de restreindre les dépenses relatives à la construction de routes. En effet, les capacités de production de cette branche sont suffisantes et les besoins de main-d'œuvre y sont peu élevés, compte tenu du haut degré de mécanisation. En outre, des mesures de freinage prises actuellement pourraient avoir sur la conjoncture, d'ici quelques années, des effets limitatifs auxquels il ne serait pas possible, à ce moment, de porter promptement remède.

Par ailleurs, une action de freinage peut être évitée dans la mesure où l'on réussit à augmenter l'élasticité de l'offre. Il faut bien constater que, dans l'industrie de la construc-

tion, il existe encore toute une gamme de possibilités : encouragement à la modernisation des entreprises, emploi plus intensif de techniques spéciales de construction en hiver, formation professionnelle.

S'il apparaît recommandable de limiter également, du moins dans quelques pays membres, le développement des revenus des consommateurs, la raison n'en réside pas dans une croissance excessive de la consommation privée, en tant qu'élément de la demande globale, par rapport aux possibilités de l'offre, mais bien dans les effets de l'incidence exercée sur les coûts de production par de trop fortes augmentations de revenus : hausse des prix, ou bien, dans la mesure où il n'est pas possible de répercuter les majorations des coûts sur les prix, pression sur les marges bénéficiaires et, le cas échéant, affaiblissement de la propension à investir.

La Commission a exposé, à plusieurs reprises, dans les rapports trimestriels, son point de vue sur ces problèmes et sur les conclusions qu'il convient d'en dégager sur le plan de la politique de conjoncture et de la politique des revenus. Ces problèmes se poseront encore en 1963, bien que dans quelques pays membres, ils puissent perdre une partie de leur acuité, par suite d'une amélioration plus rapide de la productivité, d'une progression légèrement plus lente des salaires, d'un niveau relativement bas des cours des matières premières, et d'une atténuation de la pression fiscale; en d'autres pays, ils pourraient même demeurer assez préoccupants. L'idée n'est pas à rejeter qu'à plus longue échéance, pareille évolution des coûts constituerait un jour une grave menace pour la capacité concurrentielle des industries de la Communauté, par rapport à celle des pays tiers.

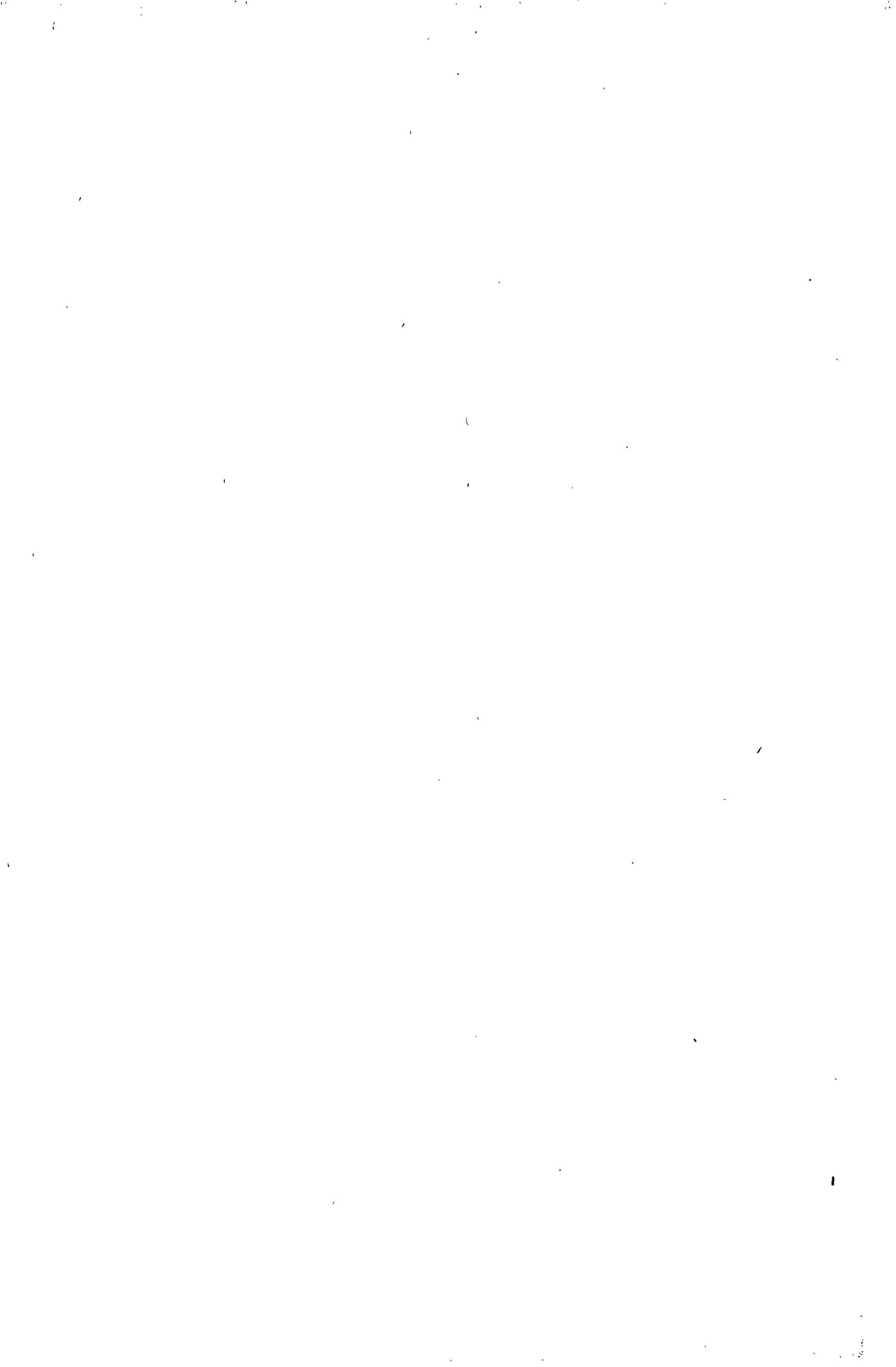
Il importe, par conséquent, que les gouvernements poursuivent leurs efforts en vue de favoriser une meilleure compréhension, par les partenaires sociaux, des conditions nécessaires pour atteindre les objectifs généraux de la politique de prix et de croissance. A cet égard, il faudra se rendre compte, dès le départ, que les chances de succès dépendent de certaines conditions : mise au point d'une méthode d'ajustement réciproque des revendications de toutes les parties intéressées; intégration de la politique salariale dans une conception générale et valable à plus long terme en matière de politique des revenus, conception qu'il y aurait lieu de définir au plus tôt; enfin, utilisation effective d'autres instruments visant à stabiliser le niveau des prix. Une politique de salaires n'est pas réalisable sans le recours à une politique efficace de prix.

Ainsi qu'il ressort du présent exposé, la Commission est d'avis que des mesures globales de restriction de la demande destinées à stabiliser le niveau des prix ne sont plus opportunes dans certains pays membres. Étant donné la situation actuelle, pareille politique ne pourrait guère atteindre son objectif, sans compromettre gravement la croissance économique réelle. Ceci n'exclut cependant pas la mise en œuvre des autres moyens dont l'utilisation contribue à la stabilisation du niveau des prix. Il serait, au contraire, souhaitable d'envisager les initiatives suivantes : nouvelles réductions de droits de douane, en particulier abaissements anticipés au sens de l'article 15, paragraphe 2, du Traité de Rome; poursuite d'une politique commerciale libérale vis-à-vis des pays tiers, comportant une diminution des impôts de consommation ayant des effets analogues aux droits de douane; intensification de la politique de concurrence, comprenant, entre autres, la vérification des pratiques existantes en matière de formation et de fixation des prix, l'élimination des obstacles à la concurrence commerciale et la rationalisation des circuits de

distribution; enfin, poursuite de l'encouragement de la mobilité de la main-d'œuvre et de la formation professionnelle dans la Communauté. La balance des paiements et les réserves extérieures de la Communauté sont demeurées suffisamment fortes pour que les effets d'une stimulation renforcée des importations puissent être supportés sans inconvénients majeurs.

Enfin, il convient d'attirer une fois de plus l'attention sur l'importance que revêtent, du point de vue de la stabilité monétaire intérieure, les décisions en matière de politique de prix qui devront être prises au printemps de 1963 pour un certain nombre de produits agricoles importants, dans le cadre de la politique agricole commune.

II. LA SITUATION
DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ



A. République fédérale d'Allemagne

Pour l'ensemble de l'année 1962, l'expansion économique est restée à nouveau quelque peu en deçà du rythme de l'année précédente. Le produit national brut semble avoir progressé d'environ 4 %, en volume, et l'indice de la production industrielle de 4 à 5 %. L'année précédente, les taux d'accroissement correspondants se situaient respectivement à 5,3 % et 6 %.

Il y a plusieurs explications à ce ralentissement : au cours des premiers mois de l'année, des conditions climatiques extrêmement défavorables ont entravé le développement de la production ; par ailleurs, les disponibilités restreintes de main-d'œuvre ont freiné l'extension de l'offre intérieure ; enfin, la demande a exercé à son tour certaines influences qui ont agi, plus qu'en 1961, dans le sens d'un affaiblissement. Une nette tendance à l'atténuation des tensions s'est progressivement dessinée au cours de l'année.

Trois acteurs semblent avoir surtout contribué à cette évolution : la progression assez modérée de la demande extérieure, le net fléchissement de la propension à investir dans le secteur des entreprises, et enfin le vigoureux accroissement des importations.

L'expansion de la demande globale a encore été considérable. Celle de la consommation privée, surtout, a été substantielle, atteignant probablement quelque 5,5 % en volume. Mais la formation brute de capital fixe a également continué de progresser nettement, bien que son accroissement en volume soit resté sensiblement inférieur à celui qui avait été enregistré en 1961. Le marché de la construction a même encore connu une situation caractérisée de demande excédentaire.

L'évolution des salaires a revêtu une grande importance pour les tendances conjoncturelles en 1962. La situation étant restée extrêmement tendue sur le marché du travail, la hausse des charges salariales par unité produite, qui avait déjà été observée en 1961, s'est poursuivie, quoique à un rythme plus lent. L'évolution des salaires a certes favorisé l'expansion de la consommation des ménages et soutenu ainsi la croissance mais a contribué simultanément à affaiblir la demande extérieure et elle a surtout pesé sur les décisions des chefs d'entreprise dans le domaine des investissements. Si la tendance des prix est restée à la hausse — de moins en moins sous l'effet de la demande et toujours davantage en raison de l'augmentation des coûts — l'atténuation de la demande extérieure et de la demande d'investissements, ainsi que l'intensification de la concurrence étrangère, ont empêché des hausses de prix correspondant à une répercussion intégrale des augmentations de coûts.

Les perspectives pour l'année 1963 laissent prévoir le maintien de l'expansion bien qu'il faille s'attendre à un nouvel affaiblissement des exportations et à une progression moins rapide des achats d'équipement des entreprises. En revanche, si les conditions climatiques sont normales, la construction pourrait se développer encore

plus vigoureusement qu'en 1962. L'expansion de la consommation des ménages et des administrations se poursuivra, mais à un rythme sans doute légèrement plus lent que l'année précédente. Au total, l'expansion de la demande restera probablement à nouveau quelque peu en deçà de la progression enregistrée en 1961.

Les tensions resteront très fortes sur le marché du travail, et l'emploi ne pourra guère augmenter. Malgré cela il est permis d'escompter une augmentation de la production industrielle de l'ordre de 3,5 à 4 %, par suite, surtout, des gains de productivité obtenus récemment. Si les récoltes sont normales, il y a lieu de prévoir un taux d'accroissement, en volume, du produit national brut de près de 3,5 %. Les importations semblent certes devoir augmenter plus lentement qu'en 1962, mais à un rythme sensiblement plus rapide que les exportations : la balance des paiements courants pourrait donc encore se détériorer quelque peu. Le niveau des prix dépassera à nouveau celui de 1962, mais la hausse semble devoir se ralentir sensiblement.

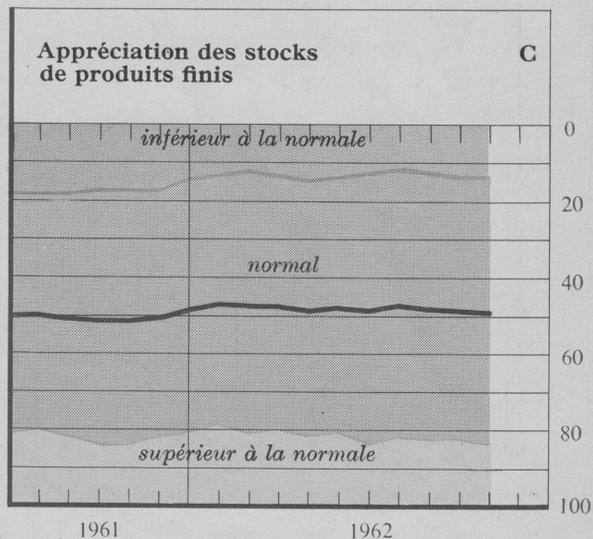
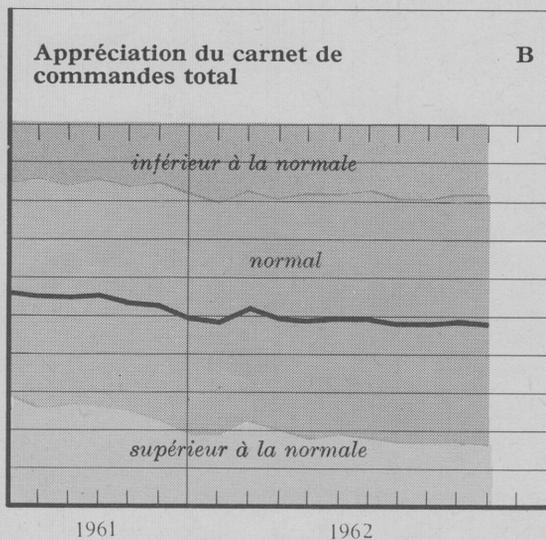
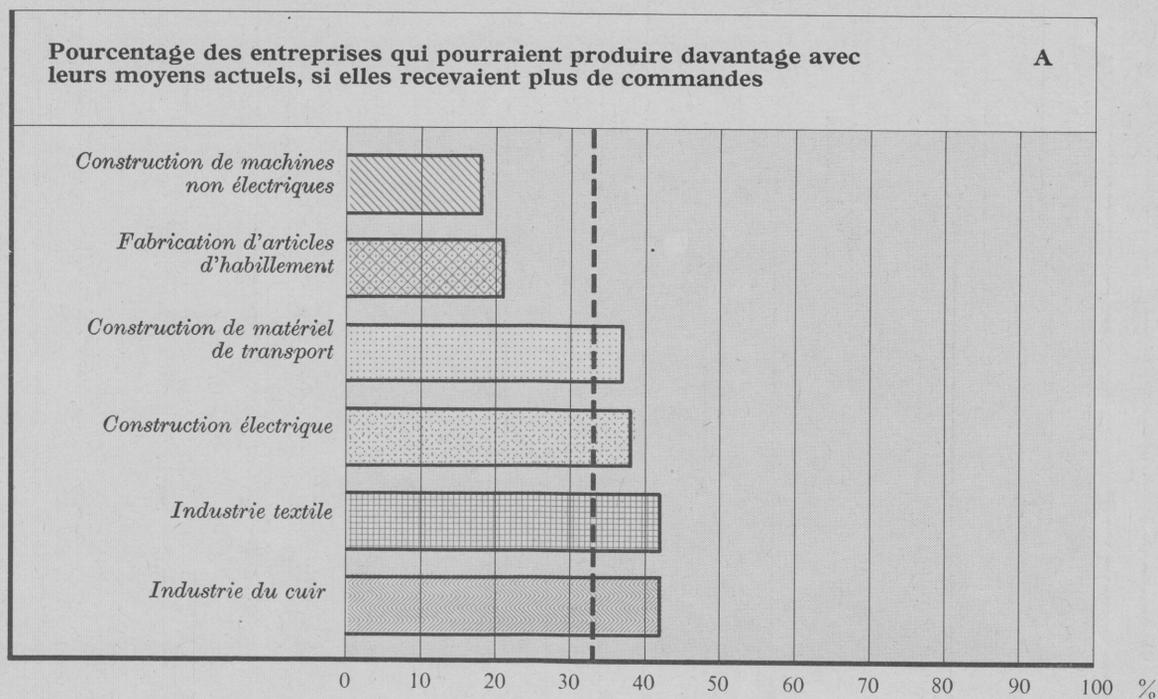
La politique conjoncturelle devra donc veiller à l'arrêt de la hausse des coûts. Cet objectif sera difficilement atteint sans que soit élaborée une politique des revenus, qui devrait toutefois faire l'objet d'un accord à court terme, dans le cadre de la politique conjoncturelle. Le budget économique qui sera publié par le Gouvernement fédéral au début de l'année pourrait représenter une aide appréciable pour la conclusion d'un tel accord entre les différents groupes de population, surtout entre les partenaires sociaux, comme aussi entre ceux-ci et le Gouvernement.

Il est recommandable que, concurremment à ces efforts, les instances compétentes en matière de politique conjoncturelle se préparent à intervenir, pour contrecarrer à temps un éventuel ralentissement trop marqué des investissements.

1. Le bilan de l'année 1962

La demande extérieure, qui avait pratiquement cessé, dès le second trimestre de 1961, de stimuler la conjoncture, ne s'est développée qu'assez faiblement en 1962. D'après les statistiques du commerce extérieur, le taux d'accroissement des exportations de marchandises, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, se situait, au troisième trimestre, à 3,3 % en valeur, soit à peu près au même niveau qu'au cours des deux trimestres antérieurs (3,2 % et 3,0 %); pour l'année entière le taux devrait être plutôt un peu plus élevé (en octobre + 8,6 %). Les recettes au titre des services, qui n'avaient guère progressé en 1961, ont évolué plus favorablement en 1962. Les exportations totales de biens et de services, telles qu'elles sont définies dans la comptabilité nationale (y compris, par conséquent, les exportations à destination de Berlin-ouest et de la Zone soviétique d'occupation en Allemagne) devraient donc avoir marqué, en 1962, à peu près la même augmentation en volume qu'en 1961, soit 3,6 %.

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en R.F. d'Allemagne par l'I.F.O.

Remarque : Les secteurs suivants ne sont pas encore couverts par l'enquête : chimie, pétrole et métallurgie.

GRAPHIQUE A : Les réponses à cette question, posée lors de l'enquête de fin octobre 1962, sont données pour six secteurs; le pourcentage valable pour l'ensemble de l'industrie est représenté par la ligne verticale en pointillé.

GRAPHIQUES B et C : Les trois zones, verte, grise et violette, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale »;
- 0,02 pour les réponses : « normal »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale ».



L'affaiblissement de la propension des chefs d'entreprise à investir, qui avait déjà été observé en 1961, a subsisté en 1962 et s'est traduit de plus en plus nettement par un fléchissement du rythme d'expansion des dépenses d'investissement effectives. Ainsi, à en juger d'après l'évolution des ventes des industries productrices de biens d'équipement et d'après les importations de ces biens, la progression des achats d'équipement s'est sensiblement ralentie au cours de l'année. En volume, leur taux d'accroissement pour l'année entière pourrait se situer entre 4 et 5 %, contre 11,7 % en 1961.

Dans le secteur de la construction, l'expansion a encore été freinée par la pénurie de main-d'œuvre. En outre, les conditions climatiques défavorables des premiers mois de l'année ont été ressenties tout particulièrement dans cette branche. Par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente, la production de l'industrie du bâtiment accusait, au premier trimestre de 1962, une baisse de 8,5 %, contre une augmentation de 8 % au deuxième trimestre et de 7,5 %, au troisième.

Compte tenu de l'évolution probable au quatrième trimestre, l'ensemble de la *formation brute de capital fixe* pourrait avoir marqué, en 1962, un accroissement de 4 à 5 % en volume. Cette progression correspond aux prévisions formulées au début de l'année par les services de la Commission. En 1961, le taux d'accroissement se situait encore à 10,1 %.

L'activité économique n'a plus reçu, en 1962, d'impulsions notables de la *formation de stocks*. Toutefois, dans quelques secteurs importants, celui des produits sidérurgiques notamment, la tendance au déstockage semble avoir disparu chez les transformateurs et les distributeurs. Le commerce de détail a augmenté ses stocks en liaison avec la forte expansion des dépenses de consommation.

En effet, si les *dépenses de consommation des administrations* ont considérablement augmenté, la *consommation privée* a enregistré, elle aussi, une très forte expansion en 1962, bien qu'une certaine tendance au ralentissement soit apparue au second semestre. Par rapport à l'année précédente, le taux d'accroissement des ventes au détail a été ramené de 10 % en valeur et 6 % en volume, au premier semestre, à 6,5 % et 2,5 % respectivement, au troisième trimestre, époque à laquelle certaines dépenses de consommation qui échappent aux statistiques du commerce de détail jouent un rôle particulièrement important, notamment les dépenses rattachées au tourisme, qui progressent d'année en année. En octobre, les taux d'accroissement correspondants ont été respectivement de 10 % et 7 %, en partie du fait des répercussions de la crise cubaine. Au total, la consommation privée pourrait enregistrer, en 1962, un accroissement, en volume, se situant entre 5,5 et 6 % (7,3 % en 1961).

Cette vigoureuse progression de la consommation privée trouve surtout son origine dans l'importante augmentation des revenus disponibles des ménages, mais aussi dans une légère réduction du taux de l'épargne. Les salaires conventionnels se situaient, au troisième trimestre, à 8 % au-dessus du niveau atteint l'année précédente à la même époque; au premier semestre, le taux d'accroissement s'établissait à 9,7 %. Les gains effectifs ont progressé plus rapidement encore, mais l'écart entre leur progression et le rythme d'accroissement des salaires conventionnels est nettement moins accusé qu'au cours des deux années précédentes. Par ailleurs, la masse salariale a augmenté en liaison

avec l'accroissement des effectifs au travail. Enfin, les revenus de transfert ont marqué, eux aussi, une nouvelle progression.

En septembre, l'effectif des salariés, qui se chiffrait à 21,3 millions, dépassait de près de 2 % son niveau de l'année précédente, grâce surtout à l'embauche de travailleurs étrangers. Plus de 700 000 étrangers étaient employés dans la République fédérale, contre 540 000 en septembre 1961. Malgré l'accroissement des effectifs occupés, les fortes tensions sur le *marché du travail* ont persisté, sans atténuation sensible, tout au long de l'année 1962; elles s'expliquent en partie par les réductions des horaires de travail. A fin octobre, le nombre des offres d'emploi signalées aux bureaux de main-d'œuvre, qui s'établissait à 537 000, dépassait encore de près de six fois celui des chômeurs.

Bien que les effectifs de l'industrie aient à peine augmenté, la *production industrielle* a progressé assez vigoureusement dans l'ensemble. La productivité a donc été notablement améliorée. Du fait de conditions climatiques défavorables, la production industrielle n'a pas dépassé de plus de 1,7 % au premier trimestre, le niveau qu'elle atteignait un an auparavant (1). Ce taux est toutefois remonté à plus de 5 % aux deuxième et troisième trimestres, ainsi qu'en octobre, et pourrait se situer entre 4 et 5 % pour l'année 1962 dans son ensemble, contre 6 % en 1961.

La *production agricole*, qui n'avait augmenté que de 0,5 % en 1961, s'est développée plus nettement en 1962. La production animale a enregistré de nouveaux progrès et, en outre, les résultats de la récolte ont accusé une amélioration parfois sensible par rapport à l'année précédente.

Enfin, si l'on tient compte également de l'expansion dans le secteur des services, le taux d'accroissement du *produit national brut* à prix constants pourrait se chiffrer à environ 4 % pour 1962, contre 5,3 % en 1961 et 8,8 % en 1960; ce résultat correspondrait exactement aux prévisions que la Commission a formulées, au début de l'année, dans le rapport annuel de conjoncture.

L'expansion des *importations* s'est poursuivie, en 1962, à un rythme accéléré. Pour les dix premiers mois, d'après les statistiques du commerce extérieur, les importations de marchandises ont dépassé d'environ 10,5 % en valeur, leur niveau d'un an plus tôt. Il est vrai que la progression a été plus rapide au premier semestre qu'au cours des deux derniers trimestres, les importations de produits agricoles ayant fortement augmenté jusqu'au milieu de l'année, en raison de la médiocrité de la récolte de 1961 et en liaison avec la mise en application de la politique agricole commune. Alors que, dans l'ensemble, les importations de matières premières ne se sont développées que très faiblement, les importations de produits finis ont à nouveau sensiblement augmenté. Les importations de services se sont également considérablement accrues en 1962. Au total, les importations de biens et services, telles que les définit la comptabilité nationale (c'est-à-dire compte tenu des importations en provenance de Berlin-ouest et de la Zone soviétique d'occupation en Allemagne) pourraient atteindre, en 1962, un taux d'accroissement de l'ordre de 10 % en volume contre 8,4 % en 1961.

(1) D'après l'indice de l'Office fédéral de Statistique, établi par jour ouvrable.

Malgré cette vigoureuse croissance des importations, l'évolution des prix est restée orientée à la hausse; plus tard dans l'année, notamment sous l'influence d'un fléchissement des prix agricoles et d'un renforcement de la concurrence étrangère, la tendance à la hausse s'est atténuée. En septembre, les prix agricoles à la production se situaient au même niveau qu'en septembre 1961, alors que, vers le milieu de l'année, ils dépassaient encore de près de 6 % leur niveau de l'année précédente. Les prix industriels à la production avaient progressé, en septembre, de 1,2 % d'une année à l'autre. Toutefois, les taux d'accroissement pour les biens d'équipement, soit 4,2 %, et les biens de consommation, soit 2,4 %, étaient nettement plus élevés. La normalisation des prix des denrées alimentaires, enfin, a eu pour effet de stabiliser, dans une certaine mesure, au cours de l'année, le niveau des prix à la consommation. En effet, l'indice du coût de la vie ne dépassait plus que de 2,9 % en octobre, contre 4 % en juin, le niveau atteint un an plus tôt.

La disparité entre le vigoureux accroissement des importations et celui, plus faible, des exportations s'est traduite par une sensible réduction de l'excédent enregistré au titre des échanges de biens et de services avec l'étranger. D'après les statistiques de la balance des paiements (1), le solde de la *balance des paiements* courants — qui tient compte aussi, il est vrai, des prestations sans contrepartie — est passé, pour les neuf premiers mois de l'année, d'un excédent de 2,9 milliards de DM en 1961, à un déficit d'environ 1 milliard en 1962. La balance commerciale proprement dite s'est soldée, pour la même période, par un excédent de 2,5 milliards de DM en 1962, contre 5,3 milliards de DM en 1961. Au troisième trimestre de 1962, l'excédent de la balance commerciale se chiffrait à un peu moins de 1 milliard de DM, contre 1,7 milliard au troisième trimestre de 1961. Alors qu'au cours des neuf premiers mois de 1961 les réserves d'or et de devises du système bancaire (Bundesbank et banques commerciales) avaient diminué d'environ 220 millions de DM, elles ont augmenté, pendant la même période de 1962, d'un peu moins de 700 millions de DM, malgré le solde passif de la balance des paiements courants. Les mouvements de capitaux, y compris les postes dits « résiduels », se sont donc soldés par un excédent de près de 1,7 milliard de DM, contre un déficit de 3,1 milliards de DM pour les neuf premiers mois de 1961. Toutefois les dépenses publiques exceptionnelles à l'étranger se sont élevées à 5 milliards de DM pendant les trois premiers trimestres de 1961, tandis que, pendant la période correspondante de 1962, les transactions publiques à ce titre se sont soldées par un excédent de 400 millions de DM. Si l'on ne tient pas compte de ces dépenses exceptionnelles, la balance des paiements s'est donc sensiblement détériorée.

Les transactions avec l'extérieur ont, notamment au premier semestre de 1962, contribué bien moins à renforcer les liquidités intérieures que ce ne fut le cas en 1961, époque où une grande proportion des capitaux exportés ne provenait pas du circuit financier intérieur (paiement spéciaux du Bund). Bien que les excédents de trésorerie à incidence intérieure aient diminué, les liquidités bancaires se sont ressenties de cette situation, à laquelle la Bundesbank n'a pas cherché à remédier, comme en 1961, par des mesures d'assouplissement de la politique monétaire. Les banques ont donc eu plus largement

(1) Les statistiques de la balance des paiements ne sont pas corrigées des variations résultant de la prise en considération des entrepôts douaniers lors de l'établissement des statistiques du commerce extérieur (411 millions de DM au premier trimestre de 1961; 54 millions de DM au deuxième).

recours à leurs réserves internes de liquidités et ont fait preuve d'une plus grande circonspection dans l'octroi de crédits à court terme à l'économie. En revanche, les crédits à moyen et long terme ont continué de progresser rapidement en 1962.

2. Les perspectives pour l'année 1963

La tendance à une conjoncture plus calme, qui s'est dessinée de plus en plus nettement en 1962, semble devoir persister en 1963. Les perspectives de réaliser une croissance économique équilibrée sont ainsi devenues nettement meilleures. La production et les revenus continueront d'augmenter, mais de nombreux indices laissent présager la poursuite du léger ralentissement du rythme de croissance et une différenciation plus grande de l'évolution selon les secteurs.

La progression des *exportations* risque d'être à nouveau moins rapide en 1963, étant donné que les perspectives d'expansion — notamment dans le domaine des investissements — ne sont pas particulièrement favorables dans les pays acheteurs et que la position concurrentielle de la République fédérale d'Allemagne sur les marchés mondiaux s'est dégradée, en raison de la réévaluation et de la hausse relativement rapide du niveau des coûts à l'intérieur. L'évolution, au cours des derniers mois, des commandes en provenance de l'étranger constitue un indice en ce sens. Au troisième trimestre, ces commandes se situaient à 1,3 % en dessous du niveau atteint un an plus tôt et à près de 7 % en dessous des ventes à l'étranger réalisées au cours de la même période. Les carnets de commandes étrangères restent très importants, bien que les résultats de l'enquête de conjoncture C.E.E. montrent que l'appréciation des chefs d'entreprise est actuellement moins optimiste qu'au début de l'année. En outre, si l'expansion de la demande intérieure continue de se ralentir, l'industrie pourrait à nouveau se préoccuper plus sérieusement des marchés d'exportation qu'elle ne l'a fait au cours des années de haute conjoncture à l'intérieur. Enfin, les contributions allemandes à l'aide au développement, liées en général à des projets déterminés, pourraient exercer également certains effets stimulants sur les exportations. Compte tenu d'un nouvel accroissement des recettes au titre des services, il est possible de prévoir, pour 1963, une progression d'environ 3 %, en volume, des exportations de biens et services en termes de comptabilité nationale.

Après un ralentissement déjà très sensible, en 1962, l'expansion des investissements d'équipement pourrait fléchir à nouveau en 1963. La propension à investir des chefs d'entreprise est relativement faible pour l'instant, bien que, ces derniers temps, la situation ne semble pas s'être détériorée dans une mesure aussi forte qu'auparavant sur le plan des bénéfices. Les commandes en provenance de l'intérieur reçues au troisième trimestre de 1962 par l'industrie des biens d'équipement, n'ont dépassé que d'environ 1 % le niveau de l'année précédente et sont restées de plus de 6 % en deçà des livraisons. Dans la construction des machines, les commandes de la clientèle allemande se sont situées à 9 % en dessous des livraisons et à 1,4 % en dessous du niveau des commandes enregistrées l'année précédente. L'évolution des permis de construire délivrés pour des bâtiments à usage industriel ou commercial ne permet guère de conclure non plus à un renforcement de la propension à investir; les permis accordés au troisième trimestre correspondent à un volume inférieur de 3,6 % au chiffre de la même période de l'année précédente.

Néanmoins, les *investissements sous forme de construction*, dans leur ensemble, pourraient augmenter très fortement, en 1963, peut-être même plus rapidement qu'en 1962. Il est vrai qu'au troisième trimestre de 1962, les permis de construire délivrés pour des immeubles à usage d'habitation ne dépassaient plus guère, en volume, le niveau de l'année précédente; mais le nombre important des constructions en chantier, soit plus de 800 000 logements à la fin de l'année, témoigne à lui seul de la pleine utilisation des capacités dans l'industrie du bâtiment. En outre, les travaux de construction du secteur public devraient continuer à se développer : malgré les mesures de freinage, les autorisations de construire portant sur des bâtiments publics ont dépassé de 10,5 % en volume, au troisième trimestre, le nombre des autorisations délivrées pour la même période de l'année précédente. Il faut aussi s'attendre, en 1963, à une nouvelle expansion de la construction dans le secteur des voies de communication, notamment dans celui de la construction routière.

A condition que les travaux de construction ne soient pas entravés par des conditions climatiques défavorables, l'accroissement de l'ensemble de la *formation brute de capital fixe* à prix constants pourrait être, en 1963, malgré le ralentissement probable du développement des dépenses d'équipement, à peu près du même ordre qu'en 1962, et se situer entre 4 % et 5 %.

Malgré divers efforts déployés pour freiner la progression des dépenses, la *consommation des administrations* augmentera à nouveau très sensiblement en 1963, nettement plus vite en tout cas que le produit national à prix constants.

Les *dépenses de consommation des ménages*, elles aussi, progresseront à nouveau vigoureusement en 1963. En effet, l'augmentation des revenus disponibles des ménages semble devoir continuer, quoique à un rythme moins rapide qu'en 1962. Les syndicats restent très exigeants en matière de salaires, mais la résistance des employeurs s'est manifestement durcie. Dans la fonction publique, les traitements des fonctionnaires fédéraux seront relevés de 5 % à 6 % à compter du 1^{er} janvier 1963. Enfin, les revenus de transfert se développeront eux aussi considérablement, en particulier si le Parlement adopte encore cette année le « train social », ensemble de lois visant à améliorer la condition sociale des travailleurs. Dans le domaine de l'assurance pensions un relèvement de 6,6 % a déjà été décidé, en ce qui concerne les pensions en cours, avec effet au 1^{er} janvier 1963. Pour les pensions nouvelles, la base de calcul sera encore relevée plus fortement, soit de plus de 8 %.

Malgré certains signes de détente, il n'y a pas encore lieu de compter sur une normalisation de la situation du *marché du travail* en 1963, d'autant plus que l'accroissement naturel de la population se traduira — en dépit du fait que l'effectif des jeunes en fin de scolarité augmentera de 40 000 unités — par une diminution des effectifs occupés, et que la durée moyenne du travail sera probablement encore réduite. L'appel à la main-d'œuvre étrangère sera de plus en plus difficile du fait que les réserves de main-d'œuvre s'épuisent peu à peu à l'étranger, du moins dans les pays limitrophes. Les effectifs des salariés ne semblent donc devoir augmenter que très faiblement, soit de moins de 1 %.

L'expansion de la production sera donc essentiellement fonction des progrès de la productivité. Au total, la *production industrielle* pourrait augmenter de quelque 3,5 %

à 4 %. Le taux d'accroissement du *produit national brut*, en volume, se situera probablement à la limite inférieure de cette marge.

Les *importations* continueront de se développer, mais dans une mesure sensiblement plus modeste qu'en 1962, ne serait-ce qu'en raison des meilleurs résultats de la récolte de 1962, qui auront pour conséquence de ramener les importations agricoles au niveau du premier semestre de 1962. Toutefois, le « surplus extérieur », à savoir le solde des transactions avec l'étranger, semble devoir diminuer à nouveau, quoique moins fortement qu'en 1962.

Bien que, dans l'ensemble, ces perspectives permettent de prévoir une nouvelle atténuation de l'expansion de la demande et, d'une manière générale, un équilibre des marchés plus satisfaisant qu'au cours des dernières années, le *niveau des prix* montera encore légèrement en 1963. Sauf dans le secteur du bâtiment, les hausses de prix resteront principalement conditionnées par les coûts et ne traduiront, pour la plupart, que les répercussions de l'essor de la demande observé au cours des dernières années. Cela signifie aussi que ces hausses ne peuvent guère être combattues par des mesures générales destinées à restreindre la demande. Pareilles mesures pourraient même, dans certaines conditions, renforcer à nouveau les hausses de coûts, car elles sont susceptibles de réduire le degré d'utilisation de la capacité de production. La demande devra être orientée différemment suivant les déséquilibres qui apparaîtront dans la situation conjoncturelle des grands secteurs de la demande.

Le programme de stabilisation du gouvernement fédéral, communiqué au Bundestag le 9 octobre 1962, cherche à répondre à cette nécessité. Il prévoit, en effet, des mesures — notamment la suspension d'avantages fiscaux — destinées à freiner l'expansion de la demande dans le secteur du bâtiment. L'on s'est efforcé par ailleurs, dans le cadre de ce programme, de limiter en 1963 la progression des dépenses totales du Bund, de telle manière qu'elle ne dépasse pas le rythme d'accroissement, en volume, du produit national, les restrictions devant porter surtout sur la consommation des administrations et les dépenses de construction.

En fait, les dépenses publiques croîtront sans doute plus vite que le produit national brut à prix constants, puisque, dès maintenant, une série de dépenses supplémentaires semblent être considérées comme inévitables. Il convient donc de veiller d'autant plus attentivement à ce que les dépenses publiques supplémentaires ne renforcent la demande précisément dans les secteurs où de nouvelles tensions sont prévisibles, c'est-à-dire dans l'industrie du bâtiment. Ceci suppose une meilleure coordination de la politique des dépenses des différents budgets publics; l'établissement d'un budget économique pourrait constituer la base d'une telle coordination.

Si une certaine insuffisance de la demande devait apparaître, il semble qu'elle proviendrait plutôt des investissements d'équipement des entreprises. La politique économique et financière devrait éviter systématiquement tout ce qui pourrait gêner les investissements des entreprises et plus particulièrement leur financement. Cela vaut aussi pour la politique de crédit et de taux d'intérêt, qui devrait veiller, autant que possible, à éviter une tendance à la hausse des taux.

La politique de salaires joue un rôle important dans ce contexte; le rapport économique pour 1963, annoncé par le Gouvernement fédéral, doit permettre d'apprécier

les possibilités dans ce domaine, comme dans celui des revendications des divers groupes de population et de l'État en matière de répartition du produit national. A l'occasion des pourparlers qui s'ouvriront entre le Gouvernement et les intéressés pour discuter de ce rapport économique, qui équivaut pratiquement à un budget économique, des efforts devraient être faits pour que la progression des charges salariales par unité produite ne persiste plus trop longtemps.

De cette manière, le Gouvernement pourra ou même devra intensifier ses efforts dans le domaine de la politique de concurrence et de la politique de prix; il pourra aussi exercer une influence plus directe sur les revenus non salariaux. Le programme de stabilisation annonce diverses mesures destinées surtout à promouvoir la concurrence; elles devraient être mises en application aussi rapidement que possible. Mais il serait aussi possible de combattre les tendances à la hausse par des mesures visant à accroître l'offre par le biais des échanges extérieurs; il pourrait s'agir principalement, conformément au Traité de Rome, de réductions volontaires anticipées des droits de douane à l'égard des autres pays de la Communauté. Il est sans doute superflu de souligner que des mesures qui, à l'instar des majorations de taxes compensatrices sur le chiffre d'affaires, ont des effets analogues à ceux de relèvements des droits de douane, et qui peuvent donc susciter des hausses de prix, seraient incompatibles avec les exigences de la politique conjoncturelle et de la politique de prix en 1963.

B. France

L'expansion économique s'est quelque peu accélérée en 1962. La production industrielle, selon l'indice I.N.S.E.E., devrait avoir augmenté de 7 % environ par rapport à 1961 et, un certain redressement de la production agricole ayant été également observé, la progression du produit national brut pourrait avoir atteint 5 %, au lieu de 4,4 % entre 1960 et 1961.

La demande extérieure n'a que faiblement contribué à cette expansion ; les exportations de biens et services, pour l'ensemble de l'année, n'ont progressé que de 3 % environ par rapport à 1961, en raison de la situation politique et économique en Afrique du Nord. Les impulsions décisives ont émané de la demande intérieure, dont les éléments prédominants ont été encore les investissements au premier semestre, puis, progressivement, la consommation privée au cours de la seconde moitié de l'année. En effet, l'augmentation des revenus des ménages a été sensible, en raison surtout de substantielles majorations de salaires et des ressources des rapatriés d'Algérie constituées par leurs capitaux propres et par les transferts de l'État en leur faveur.

Toutefois, la croissance en volume de la consommation privée a été de nouveau affectée par la hausse des prix. Le coût de la vie devrait avoir augmenté, en moyenne annuelle, de plus de 4 % par rapport à 1961.

La progression des importations de biens et services a été plus rapide que celle des exportations, entraînant ainsi une diminution de l'excédent des échanges extérieurs, au sens de la comptabilité nationale. La balance des paiements de la zone franc avec les pays étrangers devrait, par contre, avoir enregistré un solde excédentaire du même ordre de grandeur qu'en 1961. Bien que les pouvoirs publics aient développé sensiblement leurs exportations de capitaux, les réserves officielles d'or et de devises ont encore augmenté de 677 millions de dollars au cours des dix premiers mois de 1962.

Il est permis d'escompter que l'expansion se poursuivra en 1963. L'accroissement de la production industrielle pourrait être de l'ordre de 6 à 7 % et celui du produit national brut de quelque 5 % en volume.

En effet, il y a lieu de s'attendre à ce que la demande extérieure constitue un stimulant de l'activité un peu plus fort qu'en 1962, en particulier si la situation économique se normalise progressivement en Afrique du Nord. La croissance des investissements fixes ne devrait se ralentir que légèrement. D'une part, la propension à investir des entrepreneurs restera sans doute relativement élevée. D'autre part, les dépenses du secteur public continueront à se développer sensiblement, notamment dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Enfin, l'expansion de la construction de logements sera sans doute renforcée notablement par les besoins des rapatriés

d'Algérie en matière de logements. La consommation privée restera également très nettement orientée en hausse. L'accroissement des revenus des consommateurs sera de nouveau très sensible, compte tenu de la progression de l'activité, des majorations des salaires et traitements, ainsi que de l'amélioration des prestations sociales.

Dans la mesure où les relations commerciales avec la zone franc se normalisent, le solde positif du compte extérieur devrait à nouveau s'accroître. Les excédents importants de la balance des paiements avec l'étranger pourraient cependant se réduire quelque peu.

Les prix continueront sans doute d'augmenter en 1963. Les tendances à la hausse devraient vraisemblablement se manifester surtout dans le secteur des services et dans l'industrie du bâtiment. Mais la tendance à l'enchérissement semble persister aussi en ce qui concerne les produits industriels. Elle sera favorisée par la progression relativement forte des revenus des ménages qui devrait entraîner, dans une certaine mesure, un nouveau relèvement des coûts unitaires.

Compte tenu de ces perspectives, il ne sera guère nécessaire de recourir à des mesures globales destinées à stimuler la conjoncture. La tâche de la politique conjoncturelle semble plutôt consister à maintenir davantage l'accroissement des revenus dans des limites compatibles avec une expansion équilibrée. En même temps, il conviendrait de veiller à ce que la progression des investissements productifs ne soit pas trop ralentie.

1. Le bilan de l'année 1962

L'intensité respective des divers facteurs d'expansion s'est nettement modifiée au cours de 1962, cependant que la demande globale progressait à un rythme accéléré.

Ainsi, la *demande extérieure* de biens et de services n'a plus guère stimulé l'activité à partir du printemps. Les exportations de marchandises, d'après les statistiques douanières, ont même accusé temporairement une légère tendance au fléchissement; alors qu'au premier trimestre leur taux d'accroissement en valeur était encore de 6,1 %, les exportations n'ont atteint que difficilement, au second trimestre, leur niveau correspondant de l'année précédente et elles se trouvaient même de 2,7 % au-dessous de ce niveau au troisième trimestre. Même si l'évolution s'avérait plus favorable au quatrième trimestre, le taux d'accroissement pour l'année entière, par rapport à 1961, ne dépasserait guère quelque 2,5 %.

Ce médiocre résultat d'ensemble est toutefois dû exclusivement au très net recul de plus de 20 % des livraisons à la zone franc, qui s'explique essentiellement par les événements politiques en Algérie et par la précarité de la situation économique en Tunisie et au Maroc. En revanche, bien que leur progression se soit nettement ralentie à partir de l'été, les ventes à l'étranger devraient avoir marqué, en moyenne annuelle, une augmentation presque équivalente à celle de l'ordre de 11 % observée l'année précédente.

L'évolution des exportations de services a été également plus faible qu'en 1961. Les répercussions des événements en Afrique du Nord ont certainement été déterminantes à cet égard. Les paiements reçus de l'étranger, en particulier pour les prestations de transport, d'assurance et de tourisme, semblent, par contre, avoir continué de progresser très fortement.

Au total, les exportations de biens et de services, d'après la définition de la comptabilité nationale, c'est-à-dire y compris les revenus de facteurs reçus de l'étranger, n'augmenteront probablement, en 1962, que de 3 % à peine en valeur et de 2,5 % environ en volume, au lieu de 5,8 % et 5,4 % respectivement en 1961.

La demande intérieure a été pratiquement le seul moteur de l'expansion de la production et de l'emploi. Certes, en moyenne annuelle, les dépenses d'investissements fixes et la consommation des administrations et des ménages ont enregistré à peu près la même progression, mais en cours d'année l'accent s'est déplacé graduellement des investissements vers la consommation.

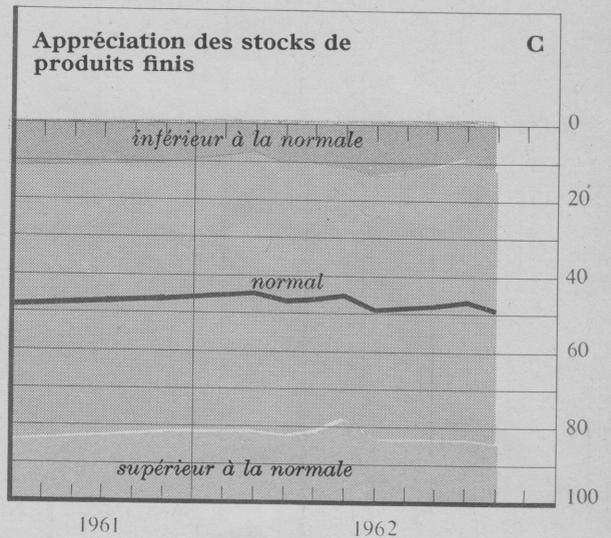
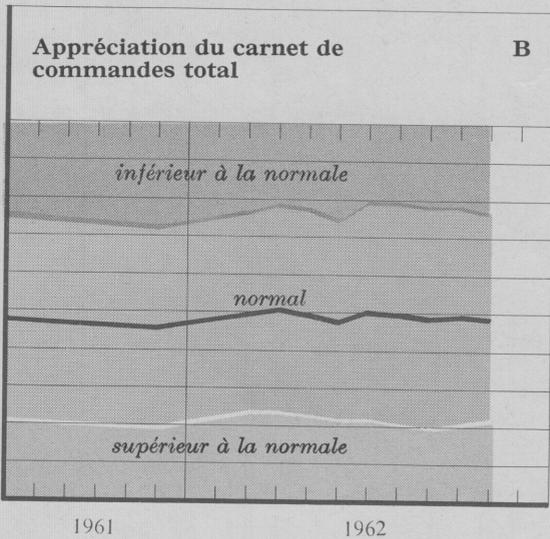
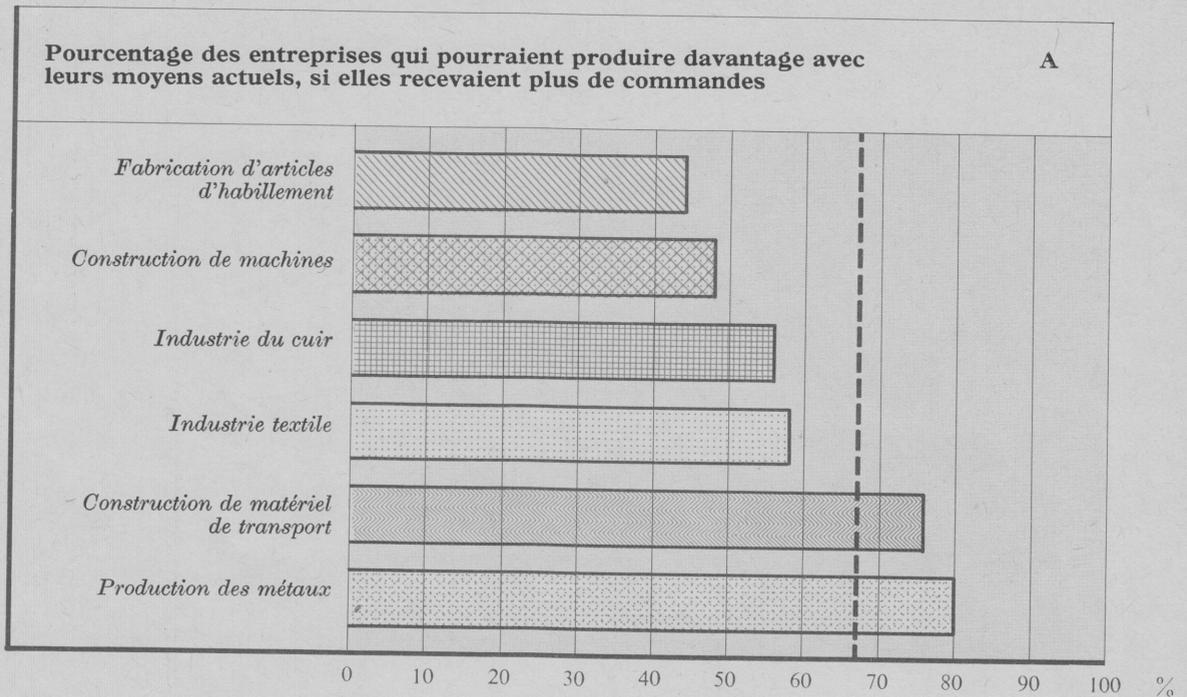
Le ralentissement de la progression des *investissements fixes* des entreprises a toutefois été moins prononcé qu'on ne l'avait souvent craint initialement. Le taux d'accroissement nominal pourrait sans doute atteindre quelque 10 %, au lieu de 11,5 % en 1961. Non seulement les facteurs stimulants sont restés suffisamment nombreux, en particulier dans le domaine des investissements de rationalisation, mais les possibilités de financement sont demeurées, elles aussi, relativement favorables. Il semble que, au niveau de l'ensemble des entreprises, les charges résultant de la progression accélérée des salaires aient pu être partiellement compensées par un accroissement de la productivité ou par la réduction d'autres éléments des coûts; pour une autre part, elles ont été répercutées sur les consommateurs au moyen de hausses des prix. Après avoir enregistré un certain recul en 1961, les bénéfices non distribués des entrepreneurs individuels et des sociétés ont de nouveau nettement augmenté. Ainsi, les entreprises semblent avoir été en mesure de financer sur leurs ressources propres une part un peu plus importante de leurs investissements.

Le rythme d'expansion des investissements des administrations s'est également ralenti quelque peu en 1962, bien que leur taux d'accroissement, d'environ 12 % en moyenne annuelle, au lieu de 15 % en 1961, soit resté relativement élevé. En revanche, les dépenses consacrées à la construction de logements ont augmenté plus vite que l'année précédente. De nouvelles mesures d'encouragement décidées par l'État et surtout la demande supplémentaire des rapatriés d'Algérie, pourraient avoir nettement stimulé l'activité dans ce secteur, notamment au deuxième semestre.

Au total, la progression de la formation brute de capital fixe devrait avoir atteint, en 1962, environ 10 % en valeur, soit un taux presque aussi élevé que celui de 10,5 % observé l'année précédente. En raison d'une hausse plus rapide des prix des biens d'équipement et du coût de la construction, le taux d'accroissement en volume, qui devrait se situer entre 6,5 et 7 %, a toutefois été sans doute un peu plus faible qu'en 1961, où il était de 8 %.

Les *investissements sous forme de stocks* ont stimulé la conjoncture, surtout au second semestre. D'une part, l'évolution de l'offre sur certains marchés agricoles a entraîné

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en France par l'I.N.S.E.E.

GRAPHIQUE A : Les réponses à cette question, posée lors de l'enquête de fin octobre 1962, sont données pour six secteurs; le pourcentage valable pour l'ensemble de l'industrie est représenté par la ligne verticale en pointillé.

GRAPHIQUES B et C : Les trois zones, verte, grise et violette, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale »;
- 0,02 pour les réponses : « normal »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale ».

un accroissement des stocks. D'autre part, le développement de l'activité dans le secteur industriel s'est traduit par une augmentation du volume des produits en cours de fabrication. Par contre, les stocks de matières premières ne devraient guère avoir progressé et les stocks de produits finis, dans l'industrie et le commerce, ont même accusé une légère tendance à la baisse, en raison d'une forte demande des consommateurs.

En effet, la *consommation privée* a progressé au cours de 1962 à un rythme quelque peu accéléré. Au total, les dépenses de consommation ont sans doute augmenté de 10 % environ par rapport à l'année précédente, au lieu de 9 % en 1961. En volume, la progression a atteint, comme en 1961 déjà, quelque 5,5 %. La demande additionnelle s'est orientée surtout vers les automobiles, dont les immatriculations nouvelles se sont accrues de 23 % au premier semestre et de 30 % au troisième trimestre, vers les appareils et équipements ménagers et vers les prestations de services. En revanche, le développement des dépenses d'alimentation et d'habillement est resté inférieur à la moyenne.

Une augmentation sensible de la consommation a été sans aucun doute provoquée, à partir du second trimestre, par le retour massif de plus de 600.000 Français d'Algérie, soit 1,3 % de la population totale. Ceux-ci ont consacré à leurs dépenses de consommation non seulement les aides reçues de l'État, mais aussi une partie des capitaux qu'ils ont pu rapatrier. Toutefois, la progression accélérée des autres revenus disponibles des ménages a également entraîné une certaine expansion des dépenses de consommation. Les taux de salaires horaires et le niveau de l'activité ayant augmenté plus vite que l'année précédente, la masse des salaires et traitements pourrait avoir progressé d'environ 11 % par rapport à 1961. En outre, diverses prestations sociales, en particulier les allocations familiales, ont été majorées à plusieurs reprises au cours de l'année. Enfin, les prélèvements opérés par les entrepreneurs individuels et les revenus du capital versés aux ménages ont continué d'augmenter, quoiqu'à un rythme légèrement ralenti. Au total, compte tenu d'un allègement relatif des impôts directs et des charges sociales, les ménages semblent avoir disposé de revenus dépassant de près de 11 % le montant atteint en 1961.

La progression de la *consommation des administrations* s'est également accélérée quelque peu au cours de l'année, principalement en raison des relèvements substantiels des salaires et des traitements. En moyenne, les dépenses de consommation du secteur public pourraient avoir augmenté d'environ 11 %, au lieu de 10,1 % en 1961; l'accroissement en volume est toutefois plus faible que l'année passée : 3 % environ, contre 4,7 % en 1961.

Le volume de l'offre s'est développé moins vigoureusement que la demande, mais néanmoins à un rythme légèrement plus rapide qu'en 1961. Bien que les conditions climatiques aient été parfois très défavorables, la *production agricole* a dépassé de plus de 5 % le niveau relativement bas atteint l'année précédente. Les résultats ont cependant été extrêmement différenciés selon les produits : très bons pour le blé et le vin, moyens pour les céréales fourragères, et médiocres pour les fruits et légumes, notamment au premier semestre. Le taux d'accroissement de la production animale est resté faible par rapport à 1961.

L'expansion de la *production industrielle* a été, tout au long de l'année, remarquablement rapide et continue. D'après l'indice de l'I.N.S.E.E., elle dépassait respectivement

de 7 % au premier semestre et de 8 % au troisième trimestre les niveaux atteints l'année précédente. L'enquête conjoncturelle de la C.E.E. ayant montré que les chefs d'entreprise s'attendaient également pour le dernier trimestre à une évolution relativement favorable de la production, il y a lieu de penser que, pour l'ensemble de l'année 1962, le taux d'accroissement sera de 7 % environ, au lieu de 5,7 % en 1961. La plupart des branches industrielles ont contribué à cette expansion, et, en premier lieu, l'industrie automobile, les raffineries de pétrole et l'industrie chimique. Les progrès de la production ont été comparativement plus faibles dans l'industrie des biens d'équipement, ce qui, au premier semestre, s'explique principalement par une certaine insuffisance des capacités de production et de la main-d'œuvre disponible et aussi, au second semestre, par une adaptation aux entrées de commandes parfois plus hésitantes. L'évolution n'a guère été satisfaisante dans les charbonnages, ainsi que dans la sidérurgie où cependant certains signes d'amélioration sont apparus au cours de l'été. L'industrie textile s'est ressentie du resserrement des débouchés en Afrique du Nord.

La *production de l'industrie du bâtiment* pourrait avoir augmenté en 1962 de 5,5 %, soit un peu moins qu'en 1961. L'activité pour le compte du secteur public a certes encore progressé vigoureusement, et sans doute même à une cadence accélérée au deuxième semestre dans la construction de logements sociaux, mais l'évolution a manifestement été plus modérée en ce qui concerne l'activité pour le compte du secteur privé.

L'activité s'est sensiblement accrue dans le secteur des services, du fait surtout qu'une proportion croissante des dépenses de consommation, elles-mêmes en progression, a bénéficié à ce secteur.

Au total, le *produit national brut* à prix constants, qui avait augmenté de 4,4 % seulement en 1961, pourrait s'être accru d'environ 5 % en 1962. Cet accroissement est à nouveau imputable, pour une large part, aux progrès de la productivité.

Cependant, le *niveau de l'activité* a également marqué une augmentation plus importante que l'année précédente. La durée du travail est certes restée pratiquement inchangée par rapport à 1961, mais les effectifs occupés se sont sensiblement accrus, en particulier au premier semestre par suite du mouvement naturel de la population active et d'un recrutement plus large de main-d'œuvre étrangère et, au deuxième semestre, en raison également de la réduction de la durée du service militaire et du rapatriement de Français d'Algérie : l'augmentation a atteint, en moyenne annuelle, 1,5 % dans le commerce et l'industrie, au lieu de 0,7 % en 1961. La pénurie de main-d'œuvre est néanmoins restée assez sensible dans certaines branches importantes de l'économie, quoique les statistiques donnent, pour l'automne, une image sensiblement modifiée de la situation du marché du travail : l'enregistrement des rapatriés d'Algérie a entraîné une augmentation brutale des demandes d'emploi qui n'avaient cessé de diminuer jusque là, alors que l'accroissement des offres d'emploi non satisfaites s'est notablement ralenti.

Après une évolution assez hésitante au début de l'année, les *importations* de biens et de services ont ensuite fortement augmenté. Après correction des facteurs accidentels intervenus dans l'enregistrement douanier des échanges extérieurs, le taux d'accroissement des importations en volume se situait à 7,5 % au premier semestre et à environ 16 % au troisième trimestre. Compte tenu de l'évolution prévisible pour le quatrième trimestre,

la progression pourrait être, en moyenne annuelle, supérieure à celle de 8 % observée en 1961. La structure des importations s'est cependant quelque peu modifiée : en raison de l'insuffisance temporaire de la production intérieure, la part des importations de denrées alimentaires s'est sensiblement accrue, et celle des produits finis dans l'ensemble des importations a encore nettement progressé. Proportionnellement, les importations de matières premières ont continué de fléchir.

Bien que les importations de services ne se soient sans doute pas aussi fortement développées que l'année précédente, en raison des événements d'Algérie, les importations totales de biens et de services, d'après la définition de la comptabilité nationale, c'est-à-dire y compris les revenus de facteurs versés à l'extérieur, devraient néanmoins avoir enregistré un taux d'accroissement en volume quelque peu plus élevé que celui de 6,9 % observé en 1961.

Malgré la forte progression de l'offre globale, la hausse des *prix* s'est poursuivie. L'augmentation constante du coût de la vie, d'environ 1 % par trimestre et de plus de 4 % en moyenne annuelle, s'explique certes, en grande partie, par les mauvaises conditions climatiques, par certaines mesures de politique agricole et par diverses réglementations. Il y a toutefois lieu de mentionner aussi que la situation du marché permettait de répercuter les augmentations de coûts ou d'élargir les marges bénéficiaires. En octobre 1962, la hausse des prix par rapport au mois correspondant de l'année précédente était de 5,5 % pour les denrées alimentaires, de 3 % pour les produits manufacturés de consommation et de 5 % pour les services. Un enchérissement plus prononcé qu'en 1961 a, en outre, été observé en ce qui concerne les biens d'équipement et surtout la construction.

Les importations de biens et de services ayant augmenté plus fortement que les exportations, l'excédent des *échanges extérieurs*, au sens de la comptabilité nationale et aux prix de 1961, a été notablement réduit; il a atteint, en effet, 1 milliard de NF environ au lieu de 3,1 milliards de NF en 1961. Le recul est presque aussi sensible en valeur courante. L'évolution des termes de l'échange n'a été que légèrement plus favorable qu'en 1961.

En revanche, la *balance des paiements*, qui ne traduit pas l'ensemble des échanges de biens et de services de la France, mais seulement les transactions de la zone franc avec les pays étrangers, devrait sans doute se solder, en 1962, en ce qui concerne les opérations courantes, y compris les prestations gratuites, par un excédent aussi important que celui de 1961, qui s'élevait à 928 millions de dollars. Les résultats du deuxième semestre semblent cependant devoir être moins favorables que ceux des six premiers mois de l'année, pendant lesquels a été enregistré un excédent de 483 millions de dollars, supérieur à celui du premier semestre de 1961.

Les avoirs nets en devises des institutions monétaires officielles, qui avaient augmenté d'environ 1 milliard de dollars en 1961, auront sans doute progressé un peu moins vite en 1962. Les importations nettes de capitaux privés ont diminué, alors que les exportations de capitaux publics ont été caractérisées par un accroissement des remboursements anticipés de dettes extérieures. Les réserves officielles d'or et de devises se sont accrues de 677 millions de dollars au cours des dix premiers mois de 1962, au lieu de 759 millions de dollars pour la même période de l'année précédente. Fin octobre, elles ont atteint plus de 3,6 milliards de dollars.

Les transactions avec l'étranger et les rapatriements sans doute importants de capitaux en provenance de la zone franc ont contribué à renforcer considérablement la liquidité des *marchés monétaire et financier* au cours de l'année. Par ailleurs, après avoir enregistré un excédent au premier trimestre, les opérations du Trésor se sont traduites par une augmentation rapide du déficit, surtout à la suite du versement de prestations aux rapatriés d'Algérie. Le découvert de la Loi de Finances dépassait déjà 4,8 milliards de NF à la fin du mois d'août, contre 2,1 milliards de NF seulement en août 1961. Contrairement à l'évolution observée au cours des deux exercices budgétaires antérieurs, il faut donc s'attendre à ce que l'impasse atteigne effectivement cette année le déficit de 7 milliards de NF prévu dans la Loi de Finances de 1962. Jusqu'à présent, le Trésor a dû recourir, dans une mesure notable, aux avances de la Banque de France pour financer ses charges nettes. Le marché financier est resté réservé aux entreprises et aux collectivités publiques. Celles-ci ont émis, au cours des dix premiers mois de 1962, des emprunts plus importants qu'au cours de la même période de 1961, mais ce sont les crédits bancaires à l'économie qui ont marqué la progression la plus sensible.

2. Les perspectives pour l'année 1963

Il y a tout lieu de penser que l'année à venir sera de nouveau une année d'expansion pour l'économie française.

La *demande extérieure* exercera probablement sur la production et l'emploi des impulsions un peu plus vives qu'en 1962. Le volume des exportations de biens et services, en termes de comptabilité nationale, pourrait augmenter d'environ 4 à 5 %, au lieu de 2,5 % en 1962. Toutefois, cette légère reprise est imputable uniquement à l'évolution attendue des exportations vers la zone franc, dont l'incidence défavorable devrait au moins disparaître dans la comparaison des chiffres annuels. Dans l'hypothèse d'une normalisation continue de la situation économique en Algérie, une certaine reprise par rapport à 1962 est même possible. En revanche, du fait que les perspectives d'expansion ne sont guère favorables dans quelques pays industriels importants, et aussi par suite de l'insuffisance en devises des pays producteurs de matières premières, l'évolution future des ventes françaises à l'étranger apparaît sous un jour un peu moins favorable : il sera difficile d'atteindre à nouveau le taux d'accroissement élevé réalisé en 1962.

La vive progression de la demande intérieure se poursuivra. La croissance des *investissements fixes* ne devrait, dans l'ensemble, se ralentir que légèrement. Certes, les projets d'investissement des entreprises privées pour 1963 paraissent, actuellement, encore quelque peu hésitants; toutefois, la nécessité de compenser les hausses de coûts et de sauvegarder la compétitivité grâce à des investissements de rationalisation devrait rester très vive et l'évolution prévisible des ventes dans certaines branches productrices essentiellement de biens de consommation pourrait inciter à un nouvel élargissement des capacités de production. Par contre, les programmes des entreprises publiques permettent, dès maintenant, d'escompter encore une sensible progression de leurs dépenses d'investissement.

Le relogement des rapatriés d'Algérie contribuera à une nette accélération du rythme de croissance de la construction de logements. Dès le second semestre de 1962, une augmentation très forte du nombre de permis de construire a été enregistrée. Par ailleurs, les investissements directs de l'État devraient progresser un peu plus rapidement qu'auparavant. En 1963, il y a donc lieu de s'attendre, au total, malgré certains signes de faiblesse des investissements des entreprises privées, à un taux d'accroissement nominal de la formation brute de capital fixe qui ne sera guère inférieur à celui observé en 1962. L'accroissement en volume pourrait atteindre 6 %, au lieu de 6,5 à 7 % en 1962.

La *consommation privée* continuera de se développer fortement, et augmentera en volume, d'une année à l'autre, d'environ 5,5 %, soit un taux de croissance du même ordre de grandeur qu'en 1962. En effet, le rythme de progression des revenus disponibles des ménages ne semble guère devoir fléchir. S'il faut tenir compte d'un accroissement moins rapide des prestations en faveur des rapatriés d'Algérie, en revanche, de nouvelles majorations des salaires et l'augmentation probable du niveau de l'activité entraîneront sans doute une sensible expansion de la masse salariale. De plus, de notables relèvements des prestations sociales ont déjà été décidés pour 1963. Enfin, les entrepreneurs individuels, et notamment les agriculteurs, pourraient opérer sur leurs revenus des prélèvements quelque peu plus importants qu'en 1962.

La *consommation des administrations* devrait progresser plus faiblement qu'en 1962. Certes, les achats de biens augmenteront sans doute encore à un rythme légèrement accéléré, mais, en ce qui concerne les dépenses de personnel, la nouvelle structure des traitements consécutive au retour des fonctionnaires et agents de l'État en service en Algérie exercera pleinement ses effets dans l'ensemble de l'année 1963. Le taux d'accroissement en volume pourrait ainsi se trouver ramené de 3 % en 1962 à environ 1 % en 1963.

Ces perspectives en ce qui concerne la demande permettent d'escompter pour 1963 une progression de 6 à 7 % environ de la *production industrielle*. Ce résultat pourra être atteint d'autant plus facilement que devrait sans doute intervenir une atténuation progressive des tensions sur le marché du travail : celles-ci avaient encore caractérisé nettement une grande partie de l'année 1962 et, selon les déclarations des chefs d'entreprises, avaient entravé l'utilisation optimale des capacités existantes dans d'importants secteurs. En effet, tant l'accroissement naturel de la population que la réduction de la durée du service militaire laissent prévoir une augmentation sensible de la population active civile qui, déjà en 1962, s'était fortement accrue en raison des rapatriements d'Algérie. Toutefois, quelques compensations pourraient provenir d'une diminution du taux d'activité, du fait de l'allongement de la scolarité, de l'avancement de l'âge de la retraite et, pour la première fois, d'une certaine réduction de la durée du travail.

Compte tenu de l'accroissement probable de la production agricole, dans l'hypothèse de conditions climatiques normales, et de la progression continue de la valeur ajoutée dans le secteur des services, le *produit national brut* pourrait augmenter d'environ 5 % entre 1962 et 1963.

Les *importations* devraient également continuer à se développer. Certes, la progression des importations de marchandises sera influencée par la réduction prévisible des

achats de produits agricoles, mais il faut s'attendre simultanément à des achats accrus de produits industriels. L'augmentation des importations de marchandises pourrait ainsi atteindre 7 % en volume. Toutefois, du fait que les importations de services, d'une année à l'autre, diminuent en raison des changements intervenus en Algérie, le taux d'accroissement en volume de l'ensemble des importations de biens et de services, en termes de comptabilité nationale, devrait être seulement de 3 % environ.

Le *niveau des prix* continuera sans doute d'augmenter en 1963. En tout cas, à la fin de 1962, les prévisions des chefs d'entreprises en matière de prix étaient, comme l'indique l'enquête de conjoncture de la C.E.E., aussi fortement orientées à la hausse qu'à la même époque de l'année précédente. En outre, il faut s'attendre en 1963 à un relèvement des tarifs de certains services publics, tels que les services du gaz, de l'électricité et des transports, dont la stabilité avait été maintenue en 1962. Enfin, les loyers pourraient également progresser de manière plus rapide, tant en raison de certaines modifications de la réglementation que par suite de l'enchérissement du coût de la construction. En revanche, dans l'hypothèse de conditions atmosphériques normales, les prix des denrées alimentaires ne devraient contribuer que faiblement à l'augmentation du coût de la vie au cours de l'année.

La *balance des paiements* courants devrait encore présenter de notables excédents, mais avec une certaine tendance à la diminution.

Dans l'ensemble, la conjoncture française semble donc encore suffisamment orientée à l'expansion, de sorte que des mesures globales destinées à stimuler l'économie ne paraissent ni nécessaires ni opportunes. La structure de la croissance de la demande requiert cependant l'attention des instances responsables de la politique conjoncturelle : d'une part, la progression des dépenses de consommation privée a sans doute tendance à être un peu trop rapide, du fait d'un développement des revenus qui entraîne simultanément une certaine hausse des coûts unitaires; d'autre part, certains signes de faiblesse sont perceptibles en ce qui concerne un accroissement suffisant des investissements des entreprises.

En particulier, la première de ces tendances peut susciter certaines inquiétudes, notamment en raison de ses incidences sur les coûts, d'autant plus que l'évolution de la demande permet, dans une certaine mesure, des hausses de prix. Aussi convient-il d'attacher une grande importance à la politique des revenus. Un accord sur une harmonisation des revendications des divers groupes de la population à l'égard de la répartition des fruits de l'expansion devrait donc être recherché dans le cadre de la politique des revenus, non seulement en fonction des orientations à long terme, mais aussi dans l'optique de la politique conjoncturelle, en général pour l'année à venir ou pour l'année en cours. Sans doute, la politique des revenus se heurte-t-elle à certaines difficultés, surtout sur le plan statistique. La première tentative effectuée à cet égard, lors du « rendez-vous de l'automne 1962 » l'a clairement démontré. Il semble exister cependant des chances de succès à plus ou moins longue échéance.

Dans le cadre de la politique des revenus, il conviendra d'accorder également une certaine attention aux divers aspects de l'épargne des ménages. En effet, l'épargne constitue

un important facteur de correction pour la répartition des revenus et du patrimoine; de plus, à court terme, le développement de l'épargne pourrait également, dans la conjoncture actuelle, contrecarrer les hausses de prix dans le secteur de la consommation et faciliter en même temps le financement des investissements. S'il est fait usage, en outre, des possibilités d'augmentation de l'offre grâce au commerce extérieur, notamment par des réductions anticipées de droits de douane, et si la rationalisation de l'appareil de distribution est poursuivie systématiquement, les chances d'aboutir à une plus grande stabilité des prix s'en trouveraient notablement renforcées.

C. Italie

L'activité économique a encore accusé une nette expansion en 1962. Les taux de progression, vis-à-vis de l'année 1961, ont encore été appréciables et ont de nouveau dépassé les taux atteints dans les autres pays membres. Ces résultats reflètent toutefois, en partie, la croissance conjoncturelle particulièrement vive du dernier trimestre de 1961. Dans le courant de l'année, la tendance s'est, en effet, ralentie. Néanmoins, l'augmentation du produit national brut, évaluée à 5,5 %, a été sensiblement moindre qu'en 1961, où elle avait atteint 8 %. Ce fléchissement est cependant imputable, pour une part non négligeable, au fait que, dans l'agriculture et aussi, dans une moindre mesure, dans le secteur de la construction, par suite des conditions climatiques défavorables de 1962, la valeur ajoutée n'a que légèrement dépassé le niveau de 1961. Par contre, en dépit de grèves survenues en été et en automne, la hausse de l'indice de la production industrielle, estimé à plus de 8,5 %, est presque égale à celle de 1961, qui atteignait 9,1 %.

En ce qui concerne la demande, le ralentissement de l'expansion s'est manifesté dans le domaine de l'exportation et dans celui des investissements en capital fixe. En revanche, la consommation privée s'est vigoureusement développée. Par rapport à l'année précédente, la progression a même été plus forte en valeur ; en volume, elle a atteint 6 % environ, contre 7 % en 1961, ce léger fléchissement étant dû à une hausse plus rapide des prix à la consommation.

En fait, en dépit de l'expansion de la production industrielle et d'un accroissement de nouveau très vigoureux des importations, l'évolution des prix est restée orientée à la hausse. L'enchérissement de certaines denrées alimentaires, causé par l'insuffisance d'une partie des récoltes, y a contribué. Mais le fait qu'en moyenne, de 1961 à 1962, l'accroissement des salaires par tête ait dépassé les progrès simultanés de la productivité, a constitué un autre facteur de cette tendance à la hausse, étant donné que les entrepreneurs ont pu répercuter sur les prix une partie de l'augmentation des coûts.

Le déficit de la balance commerciale s'est accru, d'autant plus que le taux de croissance des importations paraît avoir dépassé quelque peu celui des exportations. Mais les recettes nettes de la balance des services doivent avoir augmenté de nouveau. Au total, et surtout en raison des modifications de la balance des mouvements de capitaux, le solde positif de la balance des paiements aura sensiblement diminué.

Cette évolution de la balance des paiements, de nouveaux excédents de caisse du Trésor, et aussi certains facteurs psychologiques, ont été les causes principales de la tension qui, parallèlement à une demande accrue de crédits de la part des entreprises, s'est manifestée sur le marché des capitaux, en dépit des divers moyens mis en œuvre par les autorités monétaires pour contrecarrer cette tendance.

Pour l'ensemble de l'année 1963, il faut encore s'attendre à un taux d'expansion économique appréciable ; en des hypothèses déterminées, une certaine reprise paraît même tout à fait possible. Si, dans l'ensemble, les impulsions émanant de la demande étrangère seront sans doute plus faibles, la demande intérieure devrait de nouveau progresser plus rapidement. Ceci requiert, il est vrai, un notable développement des investissements publics, qui pourrait, conjointement à un certain changement du climat psychologique dans le secteur privé, et aux perspectives d'une nouvelle et vigoureuse expansion des dépenses de consommation, entraîner une accélération du rythme des investissements des entreprises.

Dans ces conditions, la production industrielle, de même que, dans l'hypothèse d'une récolte normale, le produit national brut à prix constants, pourraient, de 1962 à 1963, marquer respectivement un accroissement d'environ 6 % et de plus de 5,5 %.

Il semble d'ailleurs qu'il faille au moins une augmentation de cet ordre pour que la situation de l'emploi continue de s'améliorer, après l'accroissement d'environ 1 % des effectifs occupés en 1962. Les préalables en sont la poursuite d'une politique monétaire et de crédit visant à éliminer les tensions du marché financier, et surtout, de la part du secteur public, une politique financière et d'investissements qui passe effectivement de la préparation des grands projets d'investissements publics et de la mise à disposition des moyens de financement à la réalisation des programmes et à l'augmentation requise des dépenses.

1. Le bilan de l'année 1962

Pour l'ensemble de l'année, la *demande étrangère* a de nouveau été l'élément le plus actif de l'expansion de la demande globale; le taux d'accroissement d'une année à l'autre s'est cependant avéré un peu plus faible qu'en 1961, en raison surtout d'un ralentissement de la croissance des exportations de marchandises. Suivant les statistiques douanières, celles-ci pourraient, pour l'année entière, avoir dépassé de quelque 12 % en valeur et 13 % en volume celles de l'année précédente, pour laquelle les taux d'accroissement avaient été d'environ 14,8 et 19 %.

Une part considérable de la croissance des exportations, d'une année à l'autre, est encore une conséquence de la très rapide expansion conjoncturelle du dernier trimestre de 1961. Par contre, dans le courant de l'année et abstraction faite des variations saisonnières, l'évolution a été nettement plus modérée. Elle reflète en partie, sans aucun doute, l'influence de facteurs conjoncturels, et surtout un ralentissement de la demande étrangère de biens d'investissement. Mais des facteurs particuliers, comme des chutes de production provoquées par des grèves, ou les résultats défavorables de certaines récoltes, ont entravé le développement des exportations : variations saisonnières éliminées, on constate même, pour le troisième trimestre, un recul des exportations, qui pourrait bien, il est vrai, avoir été plus que rattrapé vers la fin de l'année.

Les exportations vers les autres pays de la Communauté se sont à nouveau développées, d'une année à l'autre, à un rythme particulièrement rapide. Vers les États-Unis également, elles se sont fortement accrues, alors qu'elles n'avaient pas augmenté de 1960 à 1961. En ce qui concerne la répartition des exportations par catégories de produits, étant donné que, dans d'importants pays acheteurs, la conjoncture a été principalement orientée vers la consommation, les ventes italiennes de biens de consommation ont évidemment été particulièrement favorisées; quant aux exportations de biens d'investissement, leurs taux d'accroissement, bien qu'élevés, accusent une tendance à la baisse.

Les exportations de services ont de nouveau, semble-t-il, augmenté un peu plus vite que les exportations de marchandises, notamment en raison de l'expansion très vive du tourisme étranger. Au total, les exportations de biens et de services, en termes de comptabilité nationale, pourraient, en 1962, avoir dépassé de plus de 12 % en valeur et de plus de 13 % en volume les résultats de l'année précédente; en 1961, les taux d'accroissement s'élevaient respectivement à 15,1 et 16,9 %.

La demande intérieure a continué de se développer. Mais, tant au cours de l'année que dans le résultat global de celle-ci, on a enregistré, par rapport à 1961, un net ralentissement de l'expansion des *investissements bruts en capital fixe*. C'est le cas des investissements fixes des entreprises. Si ceux-ci, sous forme de biens d'équipement, ont probablement encore augmenté, ils sont loin d'avoir atteint le taux d'accroissement élevé de 1961. Il semble que l'expansion des investissements sous forme de construction — donc des dépenses pour des bâtiments industriels et commerciaux — encore très vive en 1961, se soit fort amenuisée. Celle de la construction de logements, probablement moins vigoureuse, elle aussi, qu'en 1961, pourrait avoir été lente. En ce qui concerne enfin le secteur des investissements publics, les travaux publics, en tout cas, ont même, pour la première fois depuis longtemps, accusé une régression dans le résultat annuel. Le temps qui, contrairement à l'année précédente, a été particulièrement mauvais au cours des premiers mois de 1962, a sans doute contribué à l'évolution peu favorable de l'ensemble du secteur de la construction.

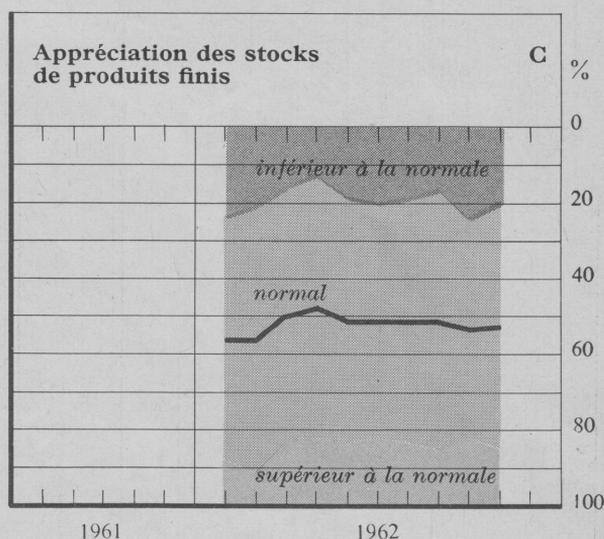
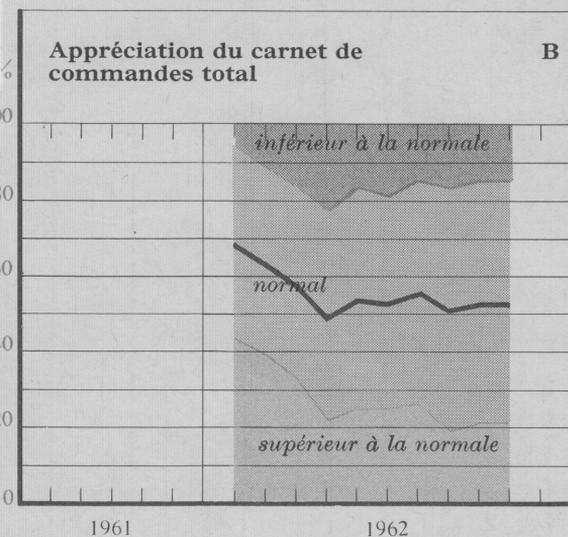
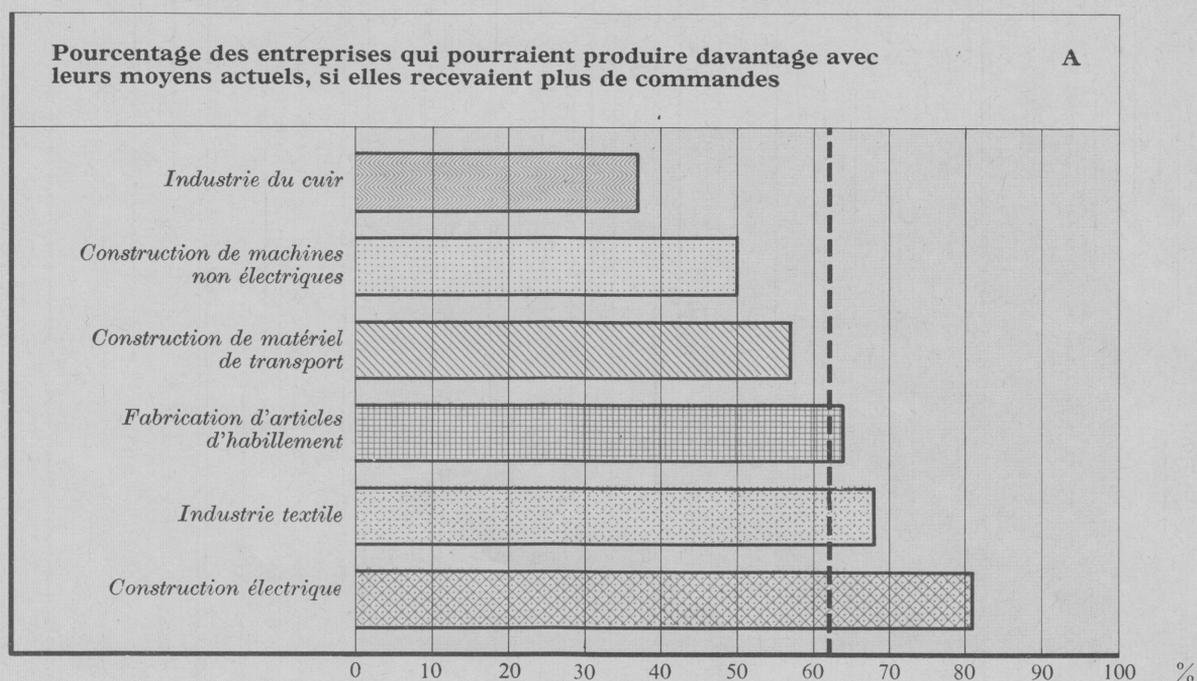
Au total et à titre de première évaluation, l'expansion des investissements bruts, en capital fixe, vis-à-vis de l'année précédente, aurait été, en 1962, de plus de 10 % en valeur et 6,5 % en volume, contre 13,9 et 11,5 % en 1961.

En ce qui concerne l'évolution des investissements fixes au cours de l'année, abstraction faite des variations saisonnières, le ralentissement de la croissance, déjà observé l'année précédente a persisté, en tout cas, jusqu'au milieu de 1962. La propension à investir des entreprises privées paraît s'être encore affaiblie jusqu'en automne, si l'on se réfère aux résultats des enquêtes de conjoncture C.E.E., menées par ISCO-Mondo Economico.

Les *investissements sous forme de stocks* devraient plutôt, en 1962, avoir eu sur la conjoncture des effets légèrement modérateurs.

Contrairement à ce que l'on constate dans le secteur des investissements, l'expansion des dépenses s'est accélérée dans celui de la consommation. En fait, on peut considérer la consommation comme le facteur de croissance le plus important en 1962. En effet, la *consommation publique* a considérablement augmenté, probablement de plus de 10 %

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Italie par l'I.S.C.O.-Mondo Economico.

GRAPHIQUE A : Les réponses à cette question, posée lors de l'enquête de fin juillet 1962, sont données pour six secteurs; le pourcentage valable pour l'ensemble de l'industrie est représenté par la ligne verticale en pointillé.

GRAPHIQUES B et C : Les trois zones, verte, grise et violette, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale »;

0,02 pour les réponses : « normal »;

0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale ».



en valeur et de quelque 7 % en volume, ces taux ayant été respectivement de 10,1 % et de 5,5 % en 1961. Dans ce fort accroissement en valeur, de très importantes améliorations des revenus des fonctionnaires ont joué un rôle essentiel.

L'augmentation des *dépenses de consommation des ménages*, de 1961 à 1962, pourrait avoir atteint environ 10 %. Toutefois, les prix à la consommation ayant sensiblement haussé dans le même temps, l'augmentation en volume n'aurait été que de 6 %. La tendance à la consommation de produits de valeur s'est poursuivie, ainsi qu'en témoigne, entre autres, le renforcement du taux d'accroissement, d'une année à l'autre, des ventes intérieures de cette catégorie de marchandises, taux qui s'établit à 22 % pour les dix premiers mois de 1962.

En fait, les revenus disponibles des ménages doivent avoir augmenté notablement. C'est, en particulier, le cas des revenus des salariés, non seulement en raison d'un nouvel accroissement de l'emploi, mais surtout par suite d'une augmentation particulièrement forte des revenus par personne occupée. Ce dernier phénomène a lui même été surtout la conséquence de majorations considérables de salaires et de la désaffectation persistante de la main-d'œuvre agricole au bénéfice de l'industrie et de certaines branches des services. En ce qui concerne l'évolution des salaires, du seul fait de la conclusion de nouvelles conventions collectives au cours des dix premiers mois de l'année, les salaires se sont élevés, par rapport à la même période de l'année précédente, de plus de 8 % dans l'industrie, de 10 % dans le secteur des transports et même de 18 % dans l'agriculture. Si l'on considère les salaires effectivement versés, l'évolution devrait avoir été encore plus expansive. Étant donné la forte hausse des prix des produits agricoles, les revenus se sont également accrus, en moyenne, dans l'agriculture. Enfin, les revenus de transfert ont été sensiblement augmentés vers le milieu de l'année.

Du côté de l'offre, la *production agricole* a été plus faible qu'on ne s'y attendait encore au milieu de 1962. Sans doute la récolte de blé a-t-elle dépassé de 15 % celle de 1961; mais les récoltes de maïs, de riz, d'olives ainsi que de quelques espèces de fruits et de légumes, n'ont pas atteint les résultats de l'année précédente, par suite de l'extrême sécheresse qui a régné dans certaines régions. La production animale paraît être en légère baisse. Il semble donc qu'au total, la production agricole (valeur ajoutée) ne se soit pas développée notablement.

La *production industrielle*, par contre, a de nouveau dépassé considérablement son niveau de l'année précédente. D'après l'indice de l'I.S.T.A.T., la croissance, de 1961 à 1962, peut être estimée à plus de 8,5 %. Elle serait ainsi presque aussi importante que l'expansion réalisée de 1960 à 1961, qui atteignait 9,1 %. Toutefois, ceci ne constitue en partie que l'expression arithmétique de l'accroissement conjoncturel particulièrement rapide de la production, observé à la fin de 1961. Par contre, la tendance au cours de l'année a été plus faible qu'en 1961, bien qu'elle ait été indubitablement plus ascendante que ne le laissent paraître les indices, corrigés des variations saisonnières de juin, juillet, septembre et octobre.

En effet, au cours de ces mois, des grèves ont provoqué d'importantes pertes de production, dont il n'est pas tenu compte dans la correction des variations saisonnières. La reprise d'automne a été apparemment assez vigoureuse.

Conformément à la conjoncture de consommation qui caractérise l'Italie comme, d'ailleurs dans une large mesure, les pays étrangers, on a enregistré en 1962, pour les biens de consommation, des taux de croissance de la production plus élevés que pour les biens d'investissement.

Le volume de la *production de l'industrie de la construction* (valeur ajoutée) n'a dépassé que légèrement celui de l'année précédente, où l'on avait encore enregistré une augmentation de 7,5 %. Par contre, la valeur ajoutée par le *secteur des services* paraît avoir de nouveau progressé, peut-être de plus de 5 % à prix constants, contre 7,3 % en 1961.

Au total, le *produit national brut* accuserait ainsi à prix constants, par rapport à l'année précédente, une croissance de 5,5 % en 1962, contre 8 % en 1961.

L'expansion de la production n'a été accompagnée que d'un accroissement modéré des *effectifs occupés*. Les sondages effectués jusqu'à présent par l'I.S.T.A.T. permettent de supposer que l'augmentation pourrait avoir atteint environ 1 %, contre plus de 1,5 % en 1961. Le développement de la production reflète donc à nouveau, pour la plus grande part, une amélioration de la productivité. Le nombre de chômeurs a diminué dans des proportions exceptionnellement fortes; d'après la statistique du Ministère du Travail, il était, au cours des neuf premiers mois, d'environ 17,5 % inférieur à celui de la période correspondante de l'année précédente. Les tensions sur le marché de l'emploi ont de nouveau augmenté dans le nord du pays.

A la différence de 1961, et surtout par suite d'une augmentation de production au total un peu plus faible, l'utilisation des *capacités de production* a diminué en 1962, d'après l'enquête de conjoncture C.E.E.

L'offre globale s'est de nouveau très sensiblement accrue du fait des *importations*. Les importations de marchandises, suivant les statistiques douanières, auraient augmenté d'environ 14 % en volume et d'un peu plus en valeur, contre, respectivement 14,3 et 10,5 % en 1961. Celles qui proviennent de la Communauté se sont développées à un rythme accéléré. Elles ont surtout été stimulées par les deux réductions des droits de douane intérieurs du 1^{er} janvier et du 1^{er} juillet, effectuées conformément au plan de désarmement douanier ainsi que par une réduction opérée à fin août en application de la politique des prix. Ces réductions ont encore abaissé fortement, soit d'un quart, le tarif italien de base aux termes du Traité. Quant aux importations en provenance des pays en voie de développement, elles ont augmenté, à la différence de l'évolution observée en 1961. Les importations de biens de consommation ont été particulièrement expansives. Au cours de l'année, la tendance conjoncturelle a été, en particulier au troisième trimestre, plus fortement orientée à l'expansion qu'en 1961.

De même, les importations de services se sont sans doute accrues. Au total, les importations de biens et de services, en termes de comptabilité nationale, pourraient, de 1961 à 1962, avoir progressé de 15 % tant en volume qu'en valeur, au lieu de 11,9 et 15,2 % en 1961.

En dépit de l'importante expansion de l'offre, le *niveau des prix* a continué de s'élever par moments à un rythme nettement accéléré. En octobre 1962, les prix de gros et les prix à la consommation dépassaient respectivement de 3,7 et 5,2 % leur niveau

d'un an plus tôt. L'incidence défavorable des conditions climatiques sur l'offre de produits alimentaires en a constitué la cause principale. A cela sont venues s'ajouter les hausses régulières des loyers décidées par les pouvoirs publics, mais aussi certains enchérissements de produits industriels et surtout de services. A cet égard, un rôle important a certainement été joué par les relèvements de salaires, qui ont fait monter les coûts salariaux par unité produite, par le fait que les entreprises ont répercuté ces augmentations de coûts sur les prix.

Le déficit de la *balance commerciale* devrait s'être accru par rapport à l'année précédente, atteignant environ 1 200 à 1 300 millions de dollars, contre 1 035 millions de dollars en 1961. Toutefois, on peut escompter une nouvelle et importante augmentation des recettes nettes provenant de la balance des services. En dépit de cette évolution à nouveau assez favorable de la balance des opérations courantes, le solde positif de la *balance des paiements* se sera sans doute sensiblement réduit, étant donné que la balance des opérations en capital est devenue déficitaire.

Les *réserves officielles d'or et de devises* ont diminué de 137 millions de dollars au cours des dix premiers mois de 1962, mais il faut tenir compte du fait que l'Italie a effectué, au cours de cette période, un remboursement anticipatif de sa dette extérieure pour un montant de près de 180 millions de dollars. Les autres réserves de devises se sont accrues en même temps de près de 350 millions de dollars.

Le *marché des capitaux* a suivi, en 1962, une évolution assez défavorable. D'une part, l'évolution relative des prix et des coûts salariaux a rétréci de nouveau les possibilités d'autofinancement des investissements, entraînant une expansion accélérée de la demande de crédits. D'autre part, le mouvement des réserves officielles de devises a augmenté la liquidité intérieure dans une mesure nettement moindre que l'année précédente. Enfin, de nouveaux excédents de caisse du Trésor et l'augmentation de la circulation fiduciaire liée à l'accroissement des affaires et des revenus salariaux, ont légèrement resserré les liquidités intérieures des banques. Pour faciliter le financement des investissements, le taux des réserves obligatoires a été ramené, à fin janvier 1962, de 25 à 22,5 %. Récemment, les banques ont de nouveau été autorisées à augmenter leurs liquidités en recourant aux crédits étrangers. En outre, depuis novembre 1962, l'émission de bons du Trésor a dû être adaptée, en ce qui concerne leur volume et le taux d'intérêt, à la situation du marché monétaire du moment. Les facteurs psychologiques n'ont pas été les derniers, au cours de l'année, à provoquer des perturbations dans la bourse des valeurs; le rendement net des obligations d'État a sensiblement augmenté, passant de 4,8 % en avril à 5,4 % en octobre.

2. Les perspectives pour l'année 1963

De nombreux éléments donnent à penser que l'expansion économique persistera en 1963; d'autres font même présumer qu'elle pourrait de nouveau s'accélérer légèrement. Sans doute, eu égard aux perspectives de la conjoncture mondiale, qui ne sont pas particulièrement optimistes, ne faut-il guère escompter des impulsions notables des exportations; mais si certaines hypothèses se vérifient, le développement de la demande intérieure pourrait être plus rapide qu'en 1962.

En fait, l'expansion de la *demande extérieure* de biens et de services, d'une année à l'autre, devrait se ralentir. En termes de comptabilité nationale, elle pourrait néanmoins atteindre plus de 7 % en volume. La position concurrentielle de l'Italie est demeurée forte, bien qu'elle ait certainement été plus favorable encore il y a un an et demi, avant l'accélération de la hausse des coûts salariaux et des prix. Le degré d'utilisation des capacités et les réserves de main-d'œuvre encore relativement importantes permettent toujours de courts délais de livraison. A propos des perspectives d'exportation, il faut mentionner la prochaine augmentation de la dotation du Fonds public de Garantie des crédits à l'exportation, porté à 270 milliards de lires, ainsi que le doublement projeté des subventions accordées pour des crédits à l'exportation. Il faut s'attendre de même à une action stimulante de la nouvelle réduction de 10 % des droits de douane à l'intérieur de la Communauté, qui interviendra le 1^{er} juillet. En outre, en cas de bonne récolte, les exportations de produits agricoles, si importantes en Italie, augmenteraient. Enfin, le tourisme étranger continuera certainement de se développer vigoureusement.

La prévision d'une accélération de l'expansion de la demande intérieure se fonde surtout sur l'hypothèse que les investissements bruts en capital fixe augmenteront de nouveau à un rythme plus rapide. A vrai dire, une forte impulsion devrait être donnée ici par les travaux publics. L'exécution de projets d'envergure — et il y a surtout lieu de mentionner ici la construction d'autoroutes, les travaux dans l'Italie méridionale et insulaire, ainsi que les investissements de rationalisation des chemins de fer et de l'agriculture — paraît à présent sur le point d'être entreprise, ou poursuivie à un rythme accéléré. De même, la construction de logements sociaux devrait se développer de nouveau plus vigoureusement, au plus tard dans la seconde moitié de l'année. Ces prévisions, ainsi qu'une amélioration probable du climat psychologique dans le secteur privé et les perspectives toujours très favorables de la consommation publique et privée, et enfin l'obligation croissante de rationalisation, pourraient, au total, constituer des impulsions si fortes que les entrepreneurs renonceraient à la politique prudente d'investissement, suivie en 1962. Dans ces hypothèses, le taux d'expansion de l'ensemble de la formation brute de capital fixe, d'une année à l'autre, pourrait atteindre quelque 7 % en 1963.

Les perspectives de consommation annoncent une expansion, ainsi qu'il a été mentionné plus haut. La *consommation publique* pourrait, en 1963, progresser à prix constants d'environ 7 à 8 %, soit peut-être un peu plus vite qu'en 1962. De même, la *consommation privée* à prix constants croîtra sans aucun doute d'au moins 5 %. Les revenus des travailleurs, en particulier, augmenteront encore fortement, bien que l'accroissement par tête ne doive plus être aussi rapide et que l'emploi doive également se développer un peu plus lentement qu'en 1962. L'augmentation des pensions de retraites intervenue au milieu de 1962 se répercutera de manière particulièrement sensible sur l'expansion des revenus de transfert par rapport à l'année précédente.

Dans ces conditions, la *production industrielle* devrait continuer de croître au moins au rythme conjoncturel qui a été observé durant l'année 1962, pour autant qu'elle ne soit pas entravée par des facteurs exceptionnels, comme de nouvelles grèves. Pour l'ensemble de l'année 1963, on peut prévoir un accroissement d'environ 6 % par rapport à 1962. On estime que le taux d'expansion de la *production de l'industrie de la construction* (valeur ajoutée) sera un peu supérieur, soit de 8 %, dans l'hypothèse où les dépenses de

travaux publics et de construction de logements accuseraient réellement une forte progression. Enfin, la croissance possible dans le *secteur des services* (valeur ajoutée) est estimée à environ 5,5 %.

Si l'on suppose des conditions climatiques normales et un développement correspondant de la valeur ajoutée par l'agriculture, le *produit national brut* à prix constants, pour 1963, pourrait ainsi dépasser de plus de 5,5 % celui de l'année précédente.

Étant donné l'évolution prévue de la demande globale et de la production, on devrait enregistrer, en 1963, un nouvel accroissement des *importations*, qui, pour l'ensemble des biens et services, en termes de comptabilité nationale, atteindrait environ 9,5 % en volume.

Toutefois, le *niveau des prix* pourrait de nouveau augmenter quelque peu. D'une part en effet, il est probable que les prix des denrées alimentaires resteront encore un certain temps sous l'influence des facteurs qui ont déterminé leur enchérissement en 1962. D'autre part, bien que dans une moindre mesure que l'année précédente, l'augmentation des coûts salariaux et leur répercussion partielle sur les prix pourraient persister.

Dans ces hypothèses, le déficit de la *balance commerciale* continuerait d'augmenter. En dépit d'un nouvel accroissement des recettes nettes de la balance des services, surtout en raison du tourisme étranger et des transferts effectués par les émigrés italiens, l'excédent de la balance des transactions courantes pourrait encore diminuer, voire disparaître. Le solde de la *balance globale des paiements* dépendrait très largement des mouvements de capitaux.

De toute façon, il ne faut guère escompter, pour 1963, que la balance des paiements donne lieu à un très sensible accroissement de la liquidité intérieure. De même, il semble que la formation de l'épargne intérieure n'assurera pas une détente particulière sur les marchés des capitaux. Mais des disponibilités suffisantes sur les marchés monétaire et financier sont une condition décisive de la conversion effective de la reprise attendue de la propension à investir en une forte augmentation des dépenses d'investissement, d'autant qu'il faut compter avec un nouveau resserrement de la marge d'autofinancement des entreprises, qui toutefois serait encore considérable. La politique de crédit et la politique financière des autorités devront donc rester très élastiques. Aussi faut-il se féliciter de ce que, pour le financement des investissements publics, on aurait d'abord recours aux réserves accumulées par le secteur public lui-même. A cet égard, il faut aussi tenir compte de la suppression des réserves obligatoires pour des dépôts détenus par d'autres banques et de la réduction du taux de ces réserves pour des dépôts étrangers, ainsi que du remboursement, au 1^{er} janvier 1963, de Bons du Trésor à long terme, à concurrence de plus de 190 milliards de liras. Au surplus, la nouvelle réglementation relative aux taux d'intérêts créditeurs versés pour des avoirs détenus par d'autres banques et la modification ci-dessus mentionnée du mode d'émission des Bons du Trésor à court terme constituent un nouvel et important dispositif devant permettre qu'à l'avenir des opérations sur marché libre soient également réalisées en Italie.

Il est essentiel que l'État augmente effectivement ses dépenses d'investissement en 1963 en vue de la réalisation des nombreux projets de travaux publics qui ont été approuvés et sont destinés à améliorer les structures. En fait, les projets de budget pour

l'exercice 1962/63 déjà, pour de tels investissements à long terme, des dépenses s'élevant à environ 1 200 milliards de liras, soit environ 15 % de plus que pour l'exercice 1961/62. Dans l'ensemble toutefois, la réalisation d'une telle expansion n'est pas encore apparue en 1962. Si elle ne devait pas atteindre l'ampleur prévue en 1963, il faudrait sans doute prendre des mesures particulières.

Une politique de crédit et une politique financière expansives ne comportent pas de dangers supplémentaires pour le niveau des prix, eu égard aux réserves physiques de production encore existantes et aux possibilités d'importation. Il serait souhaitable de faciliter encore l'utilisation des possibilités d'importation par la consolidation du désarmement douanier intervenu en août 1962 pour des raisons de politique conjoncturelle, c'est-à-dire de ne pas imputer cette réduction de droits sur celle qui est prévue pour le 1^{er} juillet 1963. Éventuellement, on pourrait procéder à de nouvelles réductions de droits anticipées et prendre de nouvelles mesures de libéralisation. De telles mesures paraissent encore possibles même après les récentes décisions de libéralisation prises à l'égard de la zone dollar et du Japon. Il serait également opportun d'accentuer la rationalisation des circuits commerciaux.

D. Pays-Bas

Contrairement à l'évolution observée dans les autres pays membres, à l'exception de la France, l'expansion économique aux Pays-Bas a été plus rapide de 1961 à 1962 que de 1960 à 1961. Si le produit national brut en volume n'a augmenté, comme l'année précédente, que de 2,5 % environ, le produit intérieur brut à prix constants s'est accru de 3,5 % au lieu de 2,5 % en 1961. La production industrielle, selon l'indice du C.B.S., a progressé d'au moins 3,5 % (2 % en 1961).

L'accélération de la croissance réelle de l'activité économique tient essentiellement à une plus grande élasticité de l'offre intérieure. Celle-ci résulte d'une part des investissements importants effectués pendant les années précédentes, d'autre part de l'augmentation du potentiel de main-d'œuvre imputable notamment à l'arrivée sur le marché du travail des premières classes nombreuses de l'après-guerre.

En ce qui concerne la demande, le développement des exportations a été plus marqué pour l'ensemble de l'année. Les différents éléments de la demande intérieure ont évolué de façon divergente. D'une part les investissements fixes bruts ont un peu moins progressé que de 1960 à 1961 ; en particulier la croissance des investissements d'équipement des entreprises a été moins vive. D'autre part, les dépenses de consommation privée se sont accrues plus rapidement en raison surtout d'un relèvement très sensible des salaires. Toutefois, le rythme d'accroissement de la consommation réelle de 4,5 % environ a été sensiblement le même que celui de l'année précédente, les prix à la consommation ayant augmenté un peu plus fortement.

Le développement des importations ayant été sensiblement plus faible que celui des exportations, le déficit de la balance commerciale s'est, par rapport à 1961, légèrement réduit ; malgré l'accroissement notable des importations de services et la nette diminution, pour des raisons accidentelles, des revenus de facteurs reçus de l'étranger, l'excédent de la balance des paiements courants pourrait être du même ordre de grandeur qu'en 1961.

Il y a lieu d'escompter que l'expansion de la demande globale en 1963 sera du même ordre de grandeur que celle enregistrée en 1962. Les tensions observées, notamment en ce qui concerne la main-d'œuvre, devraient s'atténuer. L'élasticité accrue de l'offre intérieure permettra sans doute un développement des exportations plus rapide qu'en 1962. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que la mesure dans laquelle ces éléments favorables pourront être exploités dépend aussi de l'évolution des commandes reçues de l'étranger et du degré de compétitivité des industries exportatrices néerlandaises.

La demande intérieure pourrait augmenter un peu moins vite qu'en 1962 en raison du ralentissement probable du rythme de croissance des investissements fixes bruts. La progression des dépenses de consommation privée devrait être sensiblement

la même qu'en 1962, de nouvelles et importantes augmentations de salaires étant à prévoir. Etant donné qu'une certaine hausse des prix sera difficile à éviter, l'accroissement de la consommation réelle sera sans doute légèrement inférieur à celui de l'année en cours.

Le rythme de croissance de l'offre intérieure, pour l'ensemble de l'année 1963, sera un peu plus rapide qu'en 1962. La production industrielle pourrait augmenter de plus de 4 %; l'accroissement du produit national brut (à prix constants) sera sans doute du même ordre de grandeur, dans l'hypothèse de récoltes normales. Aussi les importations devraient-elles progresser à peu près au même rythme qu'en 1962 par rapport à 1961. L'excédent de la balance des paiements courants pourrait être plus important.

Le rôle dévolu à la politique conjoncturelle consistera en particulier à maintenir la hausse des salaires et ses incidences sur les profits dans les limites fixées, en faisant preuve d'une souplesse suffisante dans la mise en œuvre des moyens propres à favoriser les investissements, afin de pouvoir remédier en temps utile à un ralentissement trop prononcé de la croissance des investissements productifs.

1. Le bilan de l'année 1962

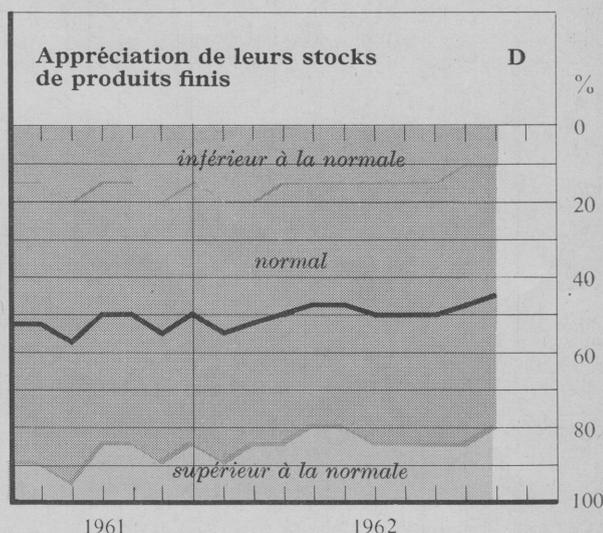
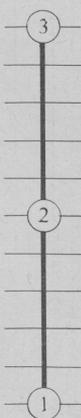
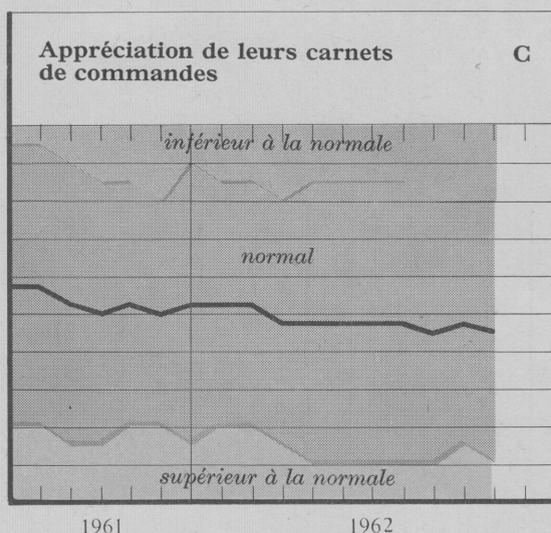
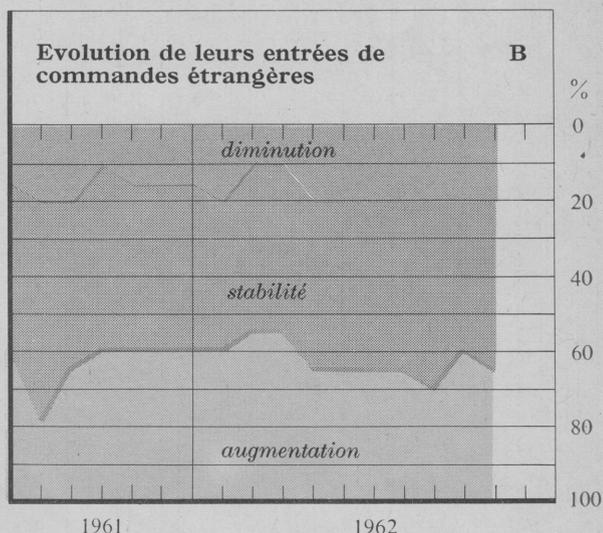
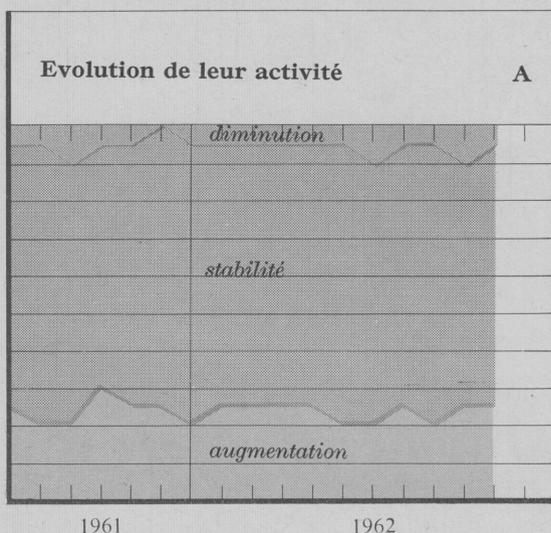
La pression de la demande est demeurée forte au cours de l'année 1962 mais, en raison d'une légère diminution du rythme de croissance de la demande intérieure, l'expansion de la demande globale effective ne s'est que faiblement accélérée.

Le développement des *exportations* s'est encore accentué : le taux d'accroissement en valeur et en volume des exportations de marchandises, pour l'ensemble de 1962 (selon la définition de la comptabilité nationale) pourrait atteindre au moins 6 % au lieu de 1,4 % et 3,1 % respectivement en 1961. La progression est devenue sensiblement plus vive au cours de l'année, en raison notamment de l'élasticité accrue de l'appareil de production dans la plupart des secteurs. Toutefois, dans certains d'entre eux, un net ralentissement des entrées des commandes a eu pour conséquence de limiter l'expansion des exportations. La réserve de plus en plus grande que les chefs d'entreprise ont observée en 1962 dans leurs appréciations sur leurs carnets de commandes semble cependant s'expliquer par l'augmentation des capacités de production et par l'accroissement des possibilités de livraison depuis le milieu de l'année.

Si les ventes à l'étranger, notamment de produits chimiques et alimentaires, ont très fortement augmenté en 1962, par contre elles ont diminué nettement en ce qui concerne les produits de la métallurgie et pour certains textiles.

Les exportations vers les pays de la Communauté, à l'exception de la Belgique, ont encore enregistré les progrès les plus importants; le rythme de croissance des ventes aux pays tiers, en particulier à l'A.E.L.E., qui s'était accéléré entre mai et juillet, s'est ralenti au cours du troisième trimestre.

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



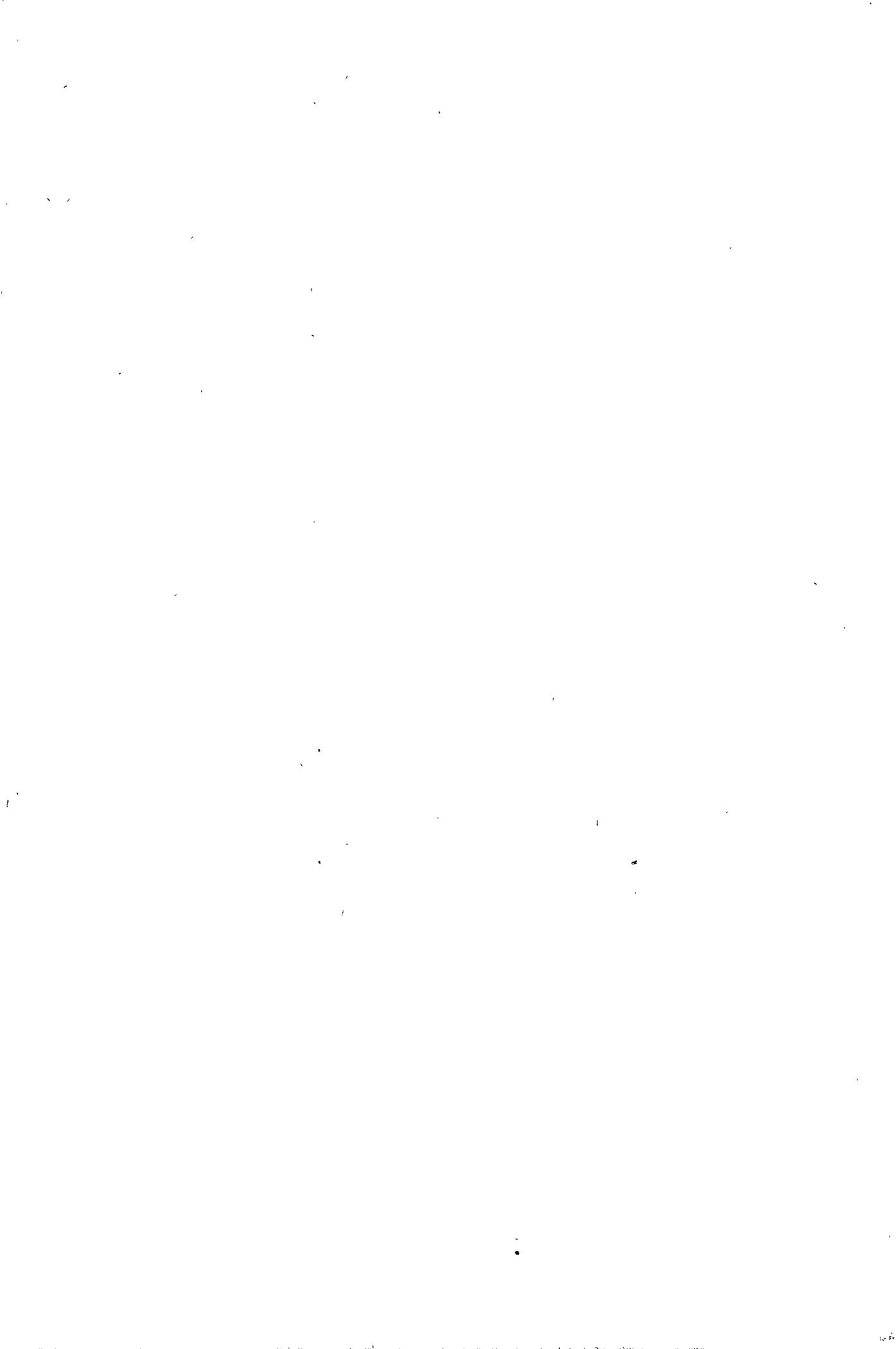
Source : Enquête de conjoncture du Centraal Bureau voor de Statistiek.

Remarque : L'enquête recouvre le secteur de la construction, mais ne recouvre pas les secteurs suivants : papier, pétrole, minéraux non métalliques.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, grise et violette, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

GRAPHIQUES C et D : Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale ».



Les exportations de services ont augmenté à peu près dans la même mesure que les exportations de marchandises; en revanche, les revenus de facteurs reçus de l'étranger, qui s'étaient fortement accrus l'année dernière, ont sensiblement diminué, en partie du fait de facteurs accidentels. Aussi, les exportations totales, selon la définition de la comptabilité nationale, devraient-elles progresser de 5 % environ au lieu de 3,5 % en 1961.

En 1962, les divers éléments de la demande ont été caractérisés par une évolution différenciée.

La *formation brute de capital fixe*, qui s'était assez fortement développée en 1961, a augmenté un peu plus lentement en 1962 : le taux de croissance n'a atteint que 7 % en valeur et 4,5 % en volume, au lieu de 8,5 % et 7 % l'année précédente. En effet, les investissements fixes des entreprises ont enregistré un accroissement plus faible que l'année dernière et la tendance au ralentissement semble même s'être accentuée dans le courant de 1962. Un certain nombre de facteurs ont, à des degrés divers, contribué à cette évolution des investissements : l'accroissement relativement important des capacités de production, les perspectives conjoncturelles moins favorables dans les pays étrangers, en particulier dans les pays tiers, les mesures de freinage prises en 1960, la politique restrictive adoptée en ce qui concerne la délivrance des permis de construire pour les bâtiments industriels et commerciaux, la limitation de l'expansion du crédit bancaire, une légère hausse des taux d'intérêt, ainsi que la diminution des marges bénéficiaires au cours des dernières années. Le ralentissement est le plus marqué en ce qui concerne les biens d'équipement, qui, au premier semestre de 1962, n'ont augmenté que de 12 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente (au 1^{er} semestre 1961, ils avaient progressé de 18 % par rapport au 1^{er} semestre 1960). Tous les renseignements disponibles indiquent que cette évolution s'est poursuivie au second semestre.

La croissance de la formation brute de capital fixe des administrations s'est également ralentie. En 1962, elle ne devrait augmenter que de 12 % en valeur et de 9 % en volume par rapport à l'année précédente, au lieu de 14 % et 11 % respectivement en 1961 par rapport à 1960. Dans le secteur du bâtiment, la situation est demeurée tendue. Pour l'ensemble du secteur, la demande effective s'est encore accrue, mais plus lentement qu'en 1961. Cette observation est également valable en ce qui concerne la construction de logements, bien que les autorités aient continué de pratiquer une politique restrictive en matière de délivrance des permis de construire pour certains types de bâtiments d'habitation, de même que pour les bâtiments non destinés à l'habitation.

Contrairement à l'évolution observée en ce qui concerne les investissements, le développement de la *consommation privée* a eu tendance à s'accélérer en cours d'année. Il devrait atteindre 7 % pour l'ensemble de l'année, au lieu de 6 % en 1961. Mais, en raison d'une hausse marquée des prix à la consommation, l'accroissement réel de 4,5 % a été sensiblement le même qu'en 1961. Les revenus des ménages ont progressé notablement sous l'influence de divers facteurs : augmentation des effectifs occupés, fortes majorations des salaires (surtout pendant le premier semestre), réduction de l'impôt sur les salaires et revenus entrée en vigueur le 1^{er} juillet et enfin revalorisation des pensions de vieillesse. Dans les entreprises, le salaire brut annuel moyen par personne occupée a augmenté d'environ 8 % par rapport à 1961 (contre 5 % en 1961 comparativement à 1960), bien que, au début de l'année, le plafond de l'augmentation globale admissible eût été fixé à 6 %

dans le plan économique. Le relèvement du salaire horaire moyen atteint même 9 % — au lieu de 8 % l'année précédente — du fait que la durée du travail a été réduite sans que les rémunérations aient été diminuées.

La très forte expansion en valeur de la *consommation des administrations* (environ 13 %), résulte en grande partie d'une majoration sensible des traitements des fonctionnaires (13 % en moyenne); en volume elle s'est accrue d'environ 4 %.

La progression déjà mentionnée des effectifs des salariés, de l'ordre de 2 %, tient essentiellement à l'arrivée sur le *marché du travail* des premières classes nombreuses de l'après-guerre, qui a fortement contribué à éviter une nouvelle aggravation des tensions. Le chômage demeure très faible, mais la moyenne mensuelle se situe encore au même niveau que l'année précédente; en outre, le nombre des offres d'emploi non satisfaites, quoiqu'extrêmement élevé, n'a plus augmenté.

La progression des effectifs occupés, qui atteint environ 2 % dans l'industrie, a permis d'accroître dans une certaine mesure l'élasticité de l'offre intérieure, bien que, à la suite des décisions déjà prises en 1961, de nouvelles réductions de la durée du travail — moins importantes cependant qu'en 1961 — aient freiné le développement de l'activité.

En raison surtout du développement des capacités physiques, la *production industrielle* qui, en 1961, n'avait augmenté que de 2 % environ (d'après l'indice du C.B.S.), a connu en 1962 une expansion plus vive. Sans doute le rythme de croissance est-il resté très lent pendant les premiers mois de l'année, mais il est devenu plus rapide à partir de juin et a atteint 5 % au troisième trimestre, par rapport à la période correspondante de 1961. Cette tendance à l'accélération s'est sans aucun doute maintenue au cours des derniers mois. Pour l'ensemble de l'année 1962, la progression pourrait être quelque peu supérieure à 3,5 %.

Dans le secteur du *bâtiment*, l'accroissement de la production devrait être assez faible, notamment en raison des conditions climatiques extrêmement défavorables qui, au premier trimestre, ont gêné considérablement les travaux. En septembre 1962, le nombre des logements en chantier était de nouveau supérieur de 10 % à celui de la période correspondante de 1961, tandis que le nombre des logements terminés durant les neuf premiers mois de 1961 accusait une diminution de 7,3 % par rapport à la même période de 1961.

La *production agricole* semble avoir à peine augmenté de 1961 à 1962. Dans le secteur des *services*, par contre, l'expansion pourrait avoir été aussi rapide que dans l'industrie.

Au total, la progression du produit national brut atteindra environ 2,5 %, soit un taux à peu près égal à celui de 1961. Il convient cependant de tenir compte du fait que le produit national brut de 1962 a été affecté par l'évolution défavorable des revenus de facteurs nets reçus de l'étranger en raison de motifs accidentels. Le développement de l'activité économique intérieure se reflète davantage dans le produit intérieur brut qui, en volume, a augmenté de 3,3 % en 1962 au lieu de 2,5 % en 1961. Aussi, compte tenu de l'accroissement des effectifs occupés, la productivité par salarié a-t-elle progressé d'environ 1,5 % en 1962.

Les importations ont encore augmenté, mais pour l'ensemble de l'année, un nouveau ralentissement de leur croissance a été observé. Les importations de marchandises, selon la définition de la comptabilité nationale, devraient s'être accrues de 4,5 % en valeur et de 5 % en volume par rapport à l'année précédente, au lieu de 5,5 % et 7,5 % respectivement en 1961.

Ce ralentissement semble s'être amorcé au milieu de l'année 1962. Sans doute les achats de matières premières, dont la progression au premier semestre avait été faible, ont-elles enregistré une certaine reprise, due à l'accélération du rythme de croissance de la production. De même, les importations de biens de consommation ont fortement augmenté. Néanmoins, les achats de biens d'équipement se sont sensiblement ralentis en cours d'année.

Les importations de services semblent avoir progressé plus rapidement que celles de marchandises. Au total, les importations de biens et de services, selon la définition de la comptabilité nationale, pourraient s'être accrues de 5 % en valeur et de 5,5 % en volume, au lieu de 5,5 et 7 % respectivement en 1961.

Le *niveau des prix* a encore augmenté légèrement, bien que l'expansion de l'offre intérieure ait été un peu plus rapide et que les importations aient continué de croître. En particulier, il n'a pas été possible d'éviter, en 1962, une augmentation de l'indice des prix à la consommation, de l'ordre de 2,5 % environ par rapport à 1961, en raison de hausses temporaires de prix portant sur certains produits végétaux et surtout d'une majoration des prix des services, notamment des loyers. Par ailleurs, les prix de certains produits industriels ont eu tendance à augmenter. Par contre, l'indice des prix de gros est demeuré stable en raison notamment de la baisse des prix des matières premières importées.

La forte détérioration de la *balance commerciale* observée en 1961 ne s'est pas poursuivie en 1962. Étant donné que les importations et les exportations de marchandises se sont développées à peu près au même rythme et que les prix à l'importation ont accusé un léger fléchissement encore imputable, en partie, à la réévaluation du florin, le déficit de la balance commerciale, d'après les statistiques douanières, a été légèrement plus faible qu'en 1961 (et a été inférieur à 3 milliards de florins). Cependant l'accroissement sensible des importations de services et la diminution notable des revenus de facteurs reçus de l'étranger ont entraîné une nouvelle détérioration de la balance des opérations courantes, dont l'excédent devrait atteindre pour l'ensemble de l'année 1962 environ 500 millions de florins au lieu de 520 millions en 1961.

La balance des paiements, qui, en 1961, avait été déficitaire en raison des fortes exportations de capitaux privés et publics, est devenue positive en 1962. Au premier semestre, les mouvements de capitaux privés à long terme se soldaient déjà par un excédent de 300 millions de florins. D'autre part, les remboursements de l'État au titre de la dette extérieure, qui s'étaient élevés à 280 millions de florins en 1961, ne devraient pas dépasser 80 millions en 1962. Enfin, le plafond des autorisations de placement d'émissions étrangères sur le marché financier néerlandais a été fixé à 180 millions de florins seulement en 1962, au lieu de 550 millions en 1961. Aussi les réserves d'or et de devises de la Banque centrale auront-elles sans doute augmenté : de janvier à octobre 1962, elles s'étaient déjà accrues de

150 millions de florins. Les réserves en devises des autres banques semblent n'avoir progressé que très faiblement.

En 1962, la situation des *marchés monétaire et financier* a été caractérisée, dans l'ensemble, par une liquidité relativement grande, mais plus faible qu'en 1961, en raison notamment de l'adoption de mesures plus restrictives. L'accord entre la Banque centrale et les autres banques sur la limitation du développement des crédits à l'économie a été prorogé à plusieurs reprises et le taux de l'escompte a été porté de 3,5 à 4 % en avril afin de freiner cette expansion. Le volume des crédits n'en a pas moins dépassé à certains moments le plafond convenu; les « dépôts de pénalisation » ne portant pas intérêt, que les établissements contrevenants sont tenus de placer auprès de la Banque centrale, atteignaient 180 millions de florins au mois de juin. Pendant le reste de l'année, l'expansion du crédit est demeurée dans la limite fixée.

Sur le marché des capitaux, la demande des entreprises a été plus forte qu'en 1961 par suite de la diminution de leurs possibilités d'autofinancement. Dès la fin de septembre, le montant des obligations émises par les entreprises néerlandaises avait triplé par rapport au montant de 1961, ce qui pourrait aussi expliquer en partie l'augmentation légère des taux d'intérêt à long terme enregistrée depuis le début de l'année.

Les premières indications relatives à l'*exécution du budget* laissent prévoir que le déficit atteindra 1 180 millions de florins, au lieu des 311 millions de florins prévus, en raison notamment d'une diminution des recettes de plus de 600 millions de florins due en particulier à un rendement plus faible de l'impôt sur les sociétés et sur les revenus. Après élimination des postes sans influence sur l'économie, le déficit de caisse pourrait avoir été d'environ 850 millions de florins, au lieu de 625 millions en 1961. L'incidence directe du budget sur l'économie, mesurée par l'augmentation en pourcentage des dépenses par rapport à l'année précédente, a toutefois été plus faible qu'en 1961 même si l'on assimile la réduction de l'impôt à un accroissement des dépenses.

2. Les perspectives pour l'année 1963

Pour l'ensemble de l'année 1963, il y a lieu de prévoir la poursuite de l'expansion de l'activité économique et de l'augmentation de l'emploi. Toutefois les tensions qui caractérisaient la situation économique au cours des dernières années devraient s'atténuer quelque peu; l'offre intérieure augmentera plus rapidement, alors que le développement de la demande intérieure se ralentira sans doute un peu, laissant ainsi une marge plus grande pour l'accroissement des exportations.

Malgré le ralentissement attendu de l'expansion économique dans de nombreux pays industriels et bien qu'il n'existe pas d'indices d'une accélération de la demande des pays en voie de développement, il est permis d'escompter une progression des *exportations* plus forte qu'en 1962. Sans doute l'augmentation des capacités dans divers secteurs permet-elle d'envisager, compte tenu d'une croissance plus modérée de la demande, une intensification de la concurrence sur les marchés étrangers. Néanmoins, la position concurrentielle des Pays-Bas devrait encore être assez favorable, étant donné que les coûts de production ont également augmenté fortement dans d'importants pays concurrents

au cours des deux dernières années. En outre, il faut tenir compte du fait que la position des Pays-Bas sur les marchés mondiaux était comparativement très bonne au début du cycle conjoncturel actuel.

Les rentrées de commandes étrangères devraient encore évoluer de façon relativement satisfaisante, en particulier en ce qui concerne les biens de consommation. Enfin, il y a lieu de s'attendre en 1963 à d'assez importantes livraisons de matériels militaires. Dans l'ensemble les exportations de marchandises pourraient augmenter en 1963 d'environ 7 % en volume par rapport à 1962. Les exportations de services progresseront également plus nettement en 1963 qu'au cours de l'année précédente.

Par contre, l'expansion de la demande intérieure pourrait être un peu plus faible que l'année précédente, en raison notamment du ralentissement de la demande d'investissements fixes. En effet, les investissements fixes des entreprises ne devraient plus guère augmenter, étant donné que la tendance à une diminution de la propension à investir se répercutera plus fortement sur les dépenses effectives des investissements d'équipement. D'une part la propension à investir se trouve freinée par l'incidence de la diminution des marges bénéficiaires, observée jusqu'à présent et qui se poursuivra vraisemblablement, se traduisant ainsi par une réduction des possibilités d'autofinancement des entreprises. La diminution de l'impôt sur les sociétés, qui interviendra le 1^{er} janvier 1963, n'influencera sans doute l'évolution des bénéfices nets qu'à partir de 1964. D'autre part, la politique de freinage du crédit jouera également un certain rôle. En outre, les prévisions des entrepreneurs en ce qui concerne la progression ultérieure de la demande dans un certain nombre de secteurs ne sont plus aussi optimistes qu'au cours des dernières années. Enfin, les investissements de rationalisation, quoique encore importants, accuseront sans doute un certain ralentissement, étant donné que la situation de l'emploi devrait, dans l'ensemble, se détendre quelque peu.

Les dépenses au titre des constructions industrielles et commerciales continueront d'augmenter. Compte tenu en particulier de la demande encore très vive dans le secteur de la construction de logements, il y a lieu de s'attendre dans l'ensemble à un développement de la demande de travaux de construction qui favorisera un nouvel accroissement en volume des investissements dans ce secteur.

Aussi, dans l'ensemble, les investissements publics augmenteront-ils encore fortement en 1963. En volume, il est permis d'escompter un accroissement d'environ 9 %.

Compte tenu des hypothèses relatives à ces différents secteurs, les investissements fixes pourraient en 1963 progresser, au total, d'environ 2 à 3 % en volume par rapport à 1962. Les investissements constitueront ainsi un facteur d'expansion moins déterminant qu'en 1962.

Par contre, les *investissements sous forme de stocks* pourraient stimuler plus fortement qu'en 1962 le développement de l'activité économique, étant donné qu'une tendance à adapter les stocks à l'augmentation du chiffre d'affaires semble se dessiner.

La progression de la *consommation privée*, qui demeurera très vive, sera sensiblement la même qu'en 1962. Étant donné que la hausse des prix sera sans doute aussi forte que l'année précédente, elle freinera de nouveau l'accroissement en volume de la consommation privée, qui atteindra toutefois au moins 4 %.

D'une part, le nombre des salariés se trouvera accru; d'autre part, les salaires continueront d'augmenter. De plus, il y a lieu d'escompter une progression des revenus des entrepreneurs individuels; toutefois celle-ci devrait être quelque peu comprimée dans l'hypothèse où les relèvements de salaires ne demeureront pas dans les limites prévues. Enfin, l'évolution des revenus disponibles des ménages sera favorisée par la réduction de l'impôt sur les revenus et les salaires entrée en vigueur en 1962, ainsi que par les augmentations des rentes de vieillesse.

Conformément au projet de politique des salaires prévu pour 1963, qui a obtenu l'accord provisoire des partenaires sociaux au sein de la Fondation du Travail (Stichting van de Arbeid), les augmentations de salaires résultant du renouvellement en 1963 des conventions collectives, notamment celles du secteur important de l'industrie des métaux, ne devraient pas dépasser 2,7 % en moyenne par travailleur intéressé. Les hausses de salaires, l'augmentation des charges sociales et les répercussions des mesures prises au cours de l'année 1962 (relèvement conventionnel des salaires dans divers secteurs ainsi qu'un relèvement général des salaires à titre de compensation pour la majoration des loyers), ainsi que le « glissement de salaires » auront déjà pour conséquence que les coûts salariaux par travailleur dans le secteur des entreprises augmenteront d'au moins 7 % en 1963.

Dans le secteur public, les salaires et les traitements continueront également de progresser d'au moins 6 % en moyenne par personne employée; toutefois cette augmentation sera plus faible qu'en 1962. Ainsi, la masse globale des salaires et traitements, pourrait-elle s'accroître de 8 % environ au lieu de 10 % l'année précédente.

L'expansion de la *consommation publique*, par contre, se ralentira nettement. D'une part, selon le projet de budget, les dépenses au titre de biens et services croîtront à un rythme moins rapide qu'en 1962, année durant laquelle les dépenses militaires avaient fortement augmenté. D'autre part, comme il a déjà été mentionné, le niveau des salaires et des traitements du secteur public sera modérément relevé. Dans l'ensemble, le taux de croissance de la consommation publique en 1963 devrait être de près de 5 % en valeur et 2 % en volume par rapport à 1962.

Le développement de l'offre intérieure devrait être plus marqué qu'en 1962, en raison d'une plus grande élasticité de celle-ci. Cette évolution est prévisible non seulement du fait que les investissements de rationalisation ont été très élevés au cours des dernières années, mais aussi étant donné que le nombre des jeunes gens ayant terminé leur scolarité sera encore très important. Par ailleurs, il n'y a pas lieu de prévoir en 1963 de nouvelles diminutions de la durée du travail et les réductions intervenues précédemment n'auront plus d'effets additionnels. Compte tenu du fléchissement de la demande dans quelques branches de l'industrie et d'une progression moins rapide dans certains autres secteurs, une légère détente sur le marché de l'emploi paraît vraisemblable. La réserve de main-d'œuvre pourrait croître quelque peu. Les effectifs au travail augmenteront sans doute d'environ 1,5 %.

Compte tenu de ces perspectives, il y a lieu de s'attendre à une progression de la *production industrielle* et de l'activité dans le secteur de la construction, qui pourrait être supérieure à 4 % en volume. Dans le secteur des services il est permis d'escompter

également une nouvelle et forte expansion et de légers progrès dans le secteur agricole. Le *produit national brut* à prix constants pourrait ainsi augmenter de 4 % environ par rapport à 1962.

Les importations se développeront nettement, mais il n'y a pas lieu de s'attendre à une accélération sensible de celles-ci malgré les nouvelles réductions des droits de douane prévues le 1^{er} juillet 1963 à l'intérieur de la Communauté. Les achats à l'étranger de biens de consommation augmenteront quelque peu et ceux de matières premières progresseront notablement. Par contre, l'expansion des importations de biens d'investissements devrait encore se ralentir. Dans l'ensemble, le taux de croissance des importations de marchandises en 1963 pourrait atteindre environ 6 % en volume par rapport à 1962. L'accroissement des importations de services sera probablement un peu plus faible.

Compte tenu des estimations concernant l'évolution probable des exportations et des importations de biens et de services, l'excédent de la *balance des paiements* courants sera sans doute supérieur à celui de 1962. Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir actuellement l'évolution des mouvements des capitaux, il est toutefois peu vraisemblable que les importations de capitaux soient aussi importantes qu'en 1962.

Aussi n'y a-t-il pas lieu d'escompter que les transactions avec l'étranger n'entraînent une augmentation sensible de la liquidité intérieure. Par ailleurs, le projet de budget pour 1963 sera neutre à cet égard. Le déficit de caisse, quelque peu plus élevé par rapport à 1962 (930 millions de florins au lieu de 850 millions de florins), pourrait notamment être couvert par des souscriptions anticipées des Fonds des pensions et par le recours au marché des capitaux, qui toutefois restera inférieur à l'amortissement brut de la dette intérieure consolidée (470 millions de florins).

Ces prévisions pour 1963 dépendent essentiellement de la question de savoir si l'évolution des salaires pourra être maintenue dans les limites prévues. En effet, ces dernières autorisent une nouvelle hausse des coûts salariaux, quoique moins élevée que celle enregistrée en 1961 et en 1962. Si la hausse des coûts devait se révéler plus importante, elle pourrait entraîner de nouvelles répercussions défavorables sur l'évolution des investissements des entreprises. En outre, la position concurrentielle des Pays-Bas pourrait se détériorer dans une mesure telle qu'il en résulterait certaines difficultés susceptibles d'affecter le développement à plus long terme.

Les autorités responsables de la politique conjoncturelle sont en fait placées devant l'obligation de tenir compte d'une double exigence : d'une part, maintenir l'évolution des salaires à l'intérieur du schéma souhaitable du point de vue de la politique économique, en particulier de la politique de croissance; d'autre part, adopter une position assez souple en ce qui concerne la mise en œuvre des instruments disponibles dans le but de pallier un affaiblissement de la demande d'investissements. Cette remarque vaut particulièrement en ce qui concerne la politique du crédit, qu'il faudrait assouplir en temps voulu. La politique des finances publiques a déjà été orientée davantage vers l'expansion. En effet, le projet de budget prévoit que l'activité économique sera stimulée par une augmentation des dépenses plus forte qu'en 1962.

E. Union économique belgo-luxembourgeoise

Belgique

La comparaison des résultats annuels montre que le taux de croissance de l'activité économique en 1962 demeure pratiquement inchangé par rapport à celui de 1961. En effet, le produit national brut à prix constants semble avoir progressé dans les mêmes proportions, soit d'environ 3,5 %. La production industrielle pourrait augmenter de plus de 5 %, au lieu de 4,5 % en 1961.

Toutefois, après élimination de l'incidence des grèves du début de 1961, qui avaient affecté les résultats de l'année, les chiffres ainsi corrigés laissent apparaître un certain ralentissement de l'expansion de la production en 1962, imputable en grande partie à l'évolution très différenciée de la demande. Certes, la demande extérieure a augmenté plus vite qu'en 1961, mais les résultats de 1961 avaient incontestablement été influencés par l'incidence des grèves. La demande intérieure, par contre, n'a plus progressé au même rythme qu'en 1961. En effet, la formation brute de capital fixe a accusé un net ralentissement et le taux de croissance de la consommation des ménages pourrait avoir été à peu près identique à celui de l'année précédente.

Les fluctuations du niveau des prix ont parfois été très marquées, en particulier en raison des augmentations temporaires des prix des denrées alimentaires, et ont déclenché dans de nombreux secteurs le mécanisme de l'échelle mobile, renforçant ainsi le mouvement de hausse des salaires qui, abstraction faite de ce facteur, était déjà nettement plus prononcé qu'en 1961. Ensuite, en cours d'année, des réactions en baisse ont été enregistrées, de sorte qu'à l'automne le niveau général des prix ne dépassait plus que légèrement celui de l'année précédente.

Les importations ayant augmenté à un rythme légèrement moins rapide qu'en 1961 et les exportations ayant progressé plus fortement, la balance commerciale s'est sensiblement améliorée. La balance globale des paiements semble s'être encore soldée par un excédent dont les effets, s'ajoutant à ceux d'une intensification de l'épargne et aux résultats de la réforme du marché monétaire, expliquent en partie l'aisance des marchés monétaire et financier, malgré un recours plus important du Trésor au marché des capitaux.

De nombreux indices permettent d'escompter que l'expansion se poursuivra en 1963. Le rythme de progression pourrait toutefois se ralentir. En effet, les perspectives sont devenues moins favorables en ce qui concerne les exportations ; de plus, il y a tout lieu de s'attendre à un nouvel affaiblissement de la croissance des investissements. En revanche, la consommation des ménages pourrait augmenter un peu plus vite qu'en 1962, mais pas suffisamment pour contrebalancer entièrement l'effet de freinage résultant de l'évolution des autres éléments de la demande.

La production devrait encore se développer. Au total, les taux d'accroissement de la production industrielle et du produit national brut à prix constants pourraient être de l'ordre de 3 %. Aussi, le niveau de l'emploi, qui, en 1962, a d'ailleurs été caractérisé par une situation proche du plein emploi, ne devrait-il guère s'améliorer en 1963.

Dans l'hypothèse d'un nouveau ralentissement des exportations et des investissements, il serait assurément souhaitable de prendre de nouvelles mesures destinées surtout à stimuler la formation brute de capital fixe. Une certaine intensification de l'aide de l'État en vue d'encourager les investissements sera en toute hypothèse nécessaire; dans le cas contraire, la Belgique pourrait difficilement réaliser les objectifs à long terme de sa politique d'expansion économique.

1. Le bilan de l'année 1962

En 1962, la *demande étrangère* a constitué le facteur le plus important de la croissance de la demande globale. D'après les statistiques douanières, les exportations de marchandises semblent avoir progressé de plus de 9,5 % en valeur par rapport à l'année précédente; en 1961 le taux d'accroissement avait été plus faible. Toutefois, abstraction faite des conséquences des grèves de fin 1960/début 1961, le taux de croissance semble à peu près identique pour les deux années (environ 6,5 % en valeur et 7,5 % en volume). Les prix à l'exportation ont encore légèrement baissé.

Sans doute une certaine tendance au ralentissement de l'expansion des ventes à l'étranger s'est-elle dessinée au cours de 1962; en effet, la progression, qui avait été de 7,2 % de février à juin, n'a plus atteint que 6,5 % environ au troisième trimestre, par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente. Ce fléchissement devrait être imputable notamment à un ralentissement du développement des ventes de certains produits tels que les machines et appareils ainsi que les textiles, qui au premier semestre avaient contribué fortement à l'augmentation des exportations. La diminution de la demande étrangère de métaux et de produits minéraux, par rapport à 1961, a été plus que compensée, en particulier au troisième trimestre, par une reprise sensible des livraisons de matériel de transport et de produits chimiques.

Pour l'ensemble de 1962, les exportations vers les pays de la C.E.E. ont très fortement augmenté, et même davantage qu'en 1961, abstraction faite des ventes aux Pays-Bas. Les livraisons aux autres pays industriels ont également progressé, mais essentiellement en raison d'une augmentation sensible des exportations vers l'Amérique du Nord, bien qu'un arrêt de la croissance ait d'ailleurs été observé au troisième trimestre. Les livraisons aux pays en voie de développement sont restées pratiquement stationnaires.

Les exportations de services se sont également accrues en 1962. D'après les indications partielles actuellement disponibles, il y a toutefois lieu de s'attendre à un taux de croissance sensiblement inférieur à celui des exportations de marchandises.

Contrairement à l'évolution observée en ce qui concerne la demande extérieure, la demande intérieure a, pour l'ensemble de 1962, augmenté moins fortement qu'en 1961, étant donné en particulier que la progression des investissements s'est ralentie et que celle des dépenses de consommation privée s'est maintenue à peu près au même rythme que l'année précédente.

Le taux d'accroissement de la *formation brute de capital fixe* semble avoir été sensiblement inférieur à celui de 1961; selon les dernières estimations, il serait de l'ordre de 4 % en volume, au lieu de 10 % environ en 1961.

La formation brute de capital fixe des entreprises, qui se situait déjà à un niveau très élevé, a progressé à un rythme moins rapide. D'après les renseignements disponibles (concernant surtout les ventes intérieures de machines et matériel), les investissements sous forme d'équipement n'ont pratiquement pas augmenté par rapport au dernier trimestre de 1961. Les investissements sous forme de bâtiments industriels et commerciaux se sont encore développés; toutefois leur taux de croissance devrait avoir nettement diminué par rapport à 1961.

Les investissements sous forme de logements ont peut-être légèrement fléchi en 1962, alors qu'en 1961 ils n'avaient guère progressé à prix constants.

En revanche, les investissements des administrations se sont très fortement accrus, bien qu'une certaine tendance au ralentissement se soit dessinée au troisième trimestre.

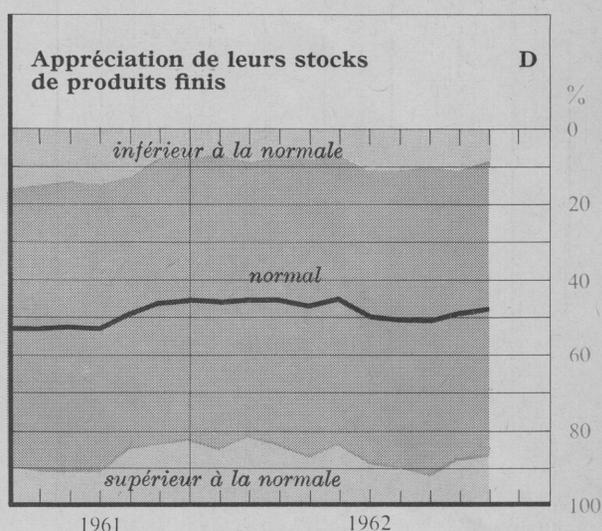
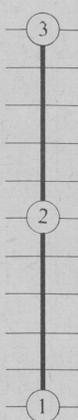
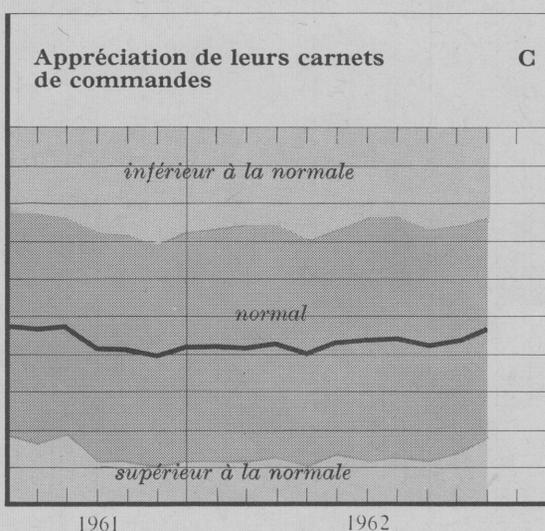
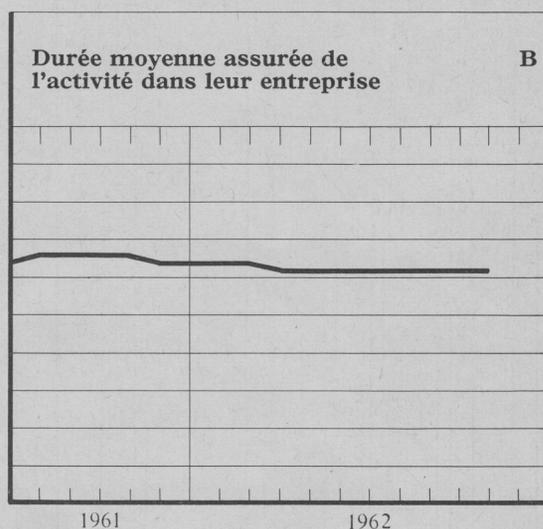
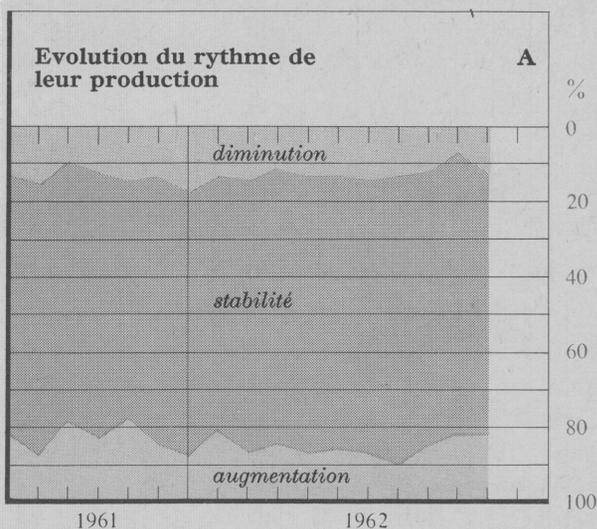
La croissance de la *consommation publique* paraît avoir été sensiblement plus rapide par rapport à 1961, en raison notamment de la majoration des traitements intervenue dans la fonction publique.

Il semble que l'augmentation de la *consommation privée* en valeur ait été à peu près identique à celle de l'année précédente; toutefois, la hausse des prix a été plus marquée en 1962, de sorte que l'accroissement en volume aurait été un peu plus faible qu'en 1961 (environ 3 %). Les dépenses des ménages, qui, au premier trimestre, n'avaient progressé que légèrement, se sont accrues plus rapidement au cours de l'année.

L'augmentation de la masse des salaires et des traitements devrait avoir été plus forte en 1962 qu'en 1961; pour l'ensemble de l'année elle peut être estimée à plus de 7 % au lieu de 6 % environ l'année précédente. Cette évolution résulte moins d'un accroissement de l'emploi que des importantes majorations de salaires et de traitements qui, dans de nombreux secteurs, ont encore été renforcées, vers le milieu de l'année, par le jeu de l'échelle mobile. Il est possible que la part des revenus disponibles des ménages affectée à l'épargne ait légèrement progressé.

En effet, l'effectif des salariés s'est à peine modifié au cours de l'année : dans l'industrie et dans les transports il est demeuré à peu près au niveau élevé atteint à la fin de 1961. La comparaison des moyennes annuelles de 1962 et de 1961 fait ressortir un progrès de l'emploi de moins de 1 % contre environ 1,5 % l'année précédente. La situation sur le *marché du travail* n'a guère évolué. Elle peut être caractérisée comme étant proche du plein emploi, des tensions étant observées dans quelques professions et secteurs et des réserves de main-d'œuvre existant dans d'autres. Le nombre des chômeurs s'est élevé à 77 400 en octobre au lieu de 92 600 à la même époque de l'année précédente.

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Source : Enquête de conjoncture de la Banque nationale de Belgique.

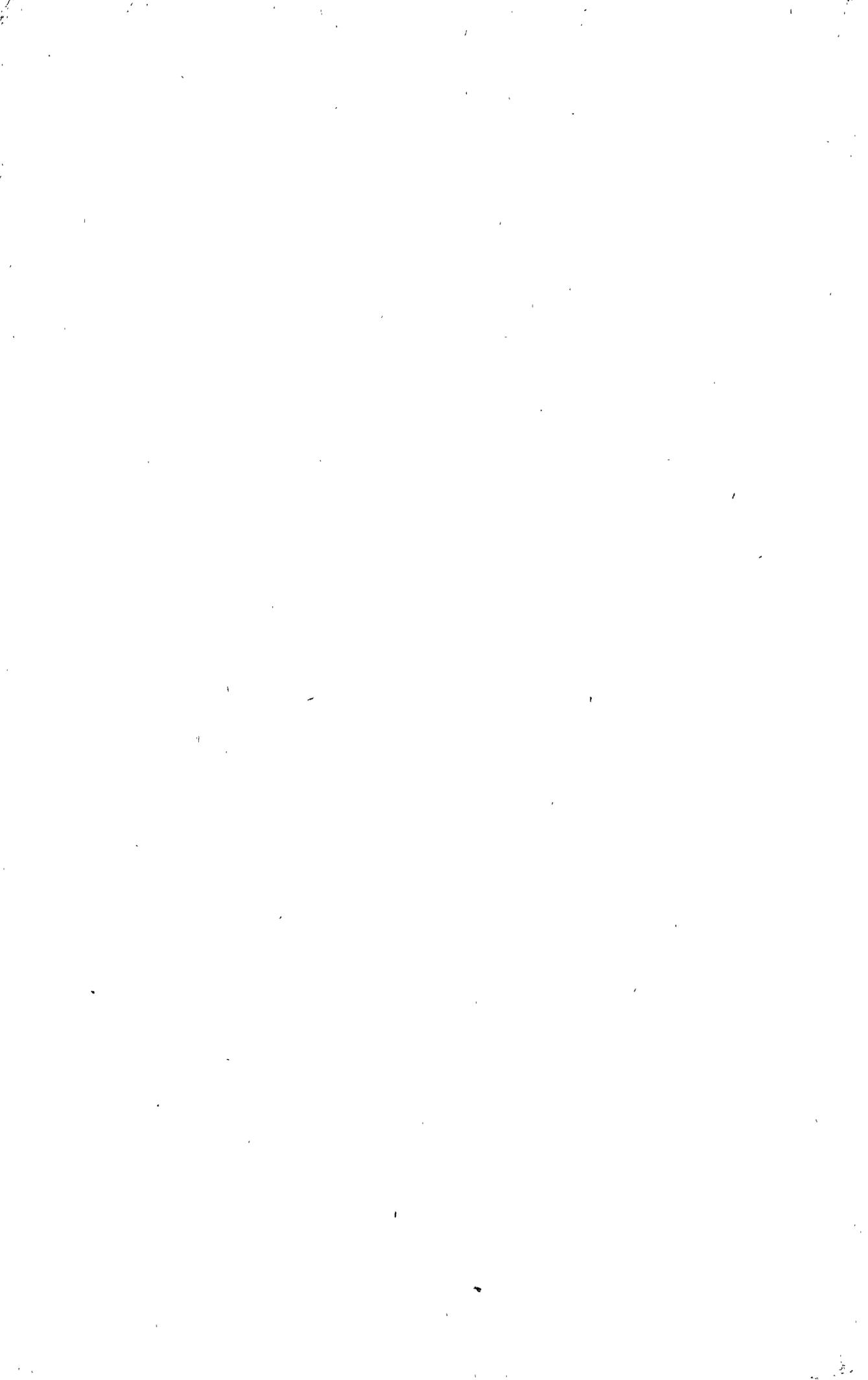
Remarque : Certains secteurs de l'industrie ne sont pas couverts par l'enquête, notamment la production d'énergie, l'industrie chimique, l'industrie des métaux non ferreux et les industries alimentaires.

GRAPHIQUES A, C et D : Les trois zones, verte, grise et violette, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

GRAPHIQUE B : La courbe représente l'évolution de la moyenne obtenue à partir des réponses exprimées en mois de production.

GRAPHIQUES C et D : Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale »;
- 0,02 pour les réponses : « normal »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale ».



Le développement de la production n'a été freiné que dans une faible mesure par la pénurie de main-d'œuvre; dans l'ensemble, il est resté soumis à l'évolution de la demande.

Le taux de croissance de la *production industrielle* — d'après l'indice de l'I.R.E.S.P. — pourrait avoir dépassé 5 % en 1962 au lieu de 4,5 % de 1960 à 1961. Certes, ces résultats sont influencés par les conséquences des grèves du début de 1961. En effet, la tendance qui se dégage après élimination de cette incidence est celle d'un léger ralentissement, dû à l'évolution conjoncturelle. D'une part, le rythme d'expansion de la demande intérieure, en particulier des investissements, est devenu moins rapide; d'autre part, certains éléments de la demande extérieure ont enregistré une diminution en valeur absolue ou une réduction du rythme de progression. Cette évolution est reflétée notamment par la production sidérurgique, de métaux non ferreux ainsi que de biens d'équipement. Toutefois, dans l'industrie minière, la nouvelle diminution de l'extraction de charbon est imputable surtout à la pénurie de main-d'œuvre. Enfin, l'offre de marchandises importées s'est encore sensiblement accrue.

Si ces facteurs ont freiné le rythme d'expansion de la production industrielle, en revanche un progrès sensible de la demande globale de biens de consommation a été enregistré. Cette évolution devrait, en grande partie, expliquer la légère accélération de la production industrielle observée au troisième trimestre; au cours de cette période, celle-ci a, en effet, augmenté de 5,3 % par rapport à la même époque de l'année précédente, au lieu de 2 % au second trimestre, par rapport au trimestre correspondant de 1961. Toutefois, cette progression plus forte a été largement influencée par le fait qu'au deuxième trimestre de 1961 les retards dus aux grèves avaient été partiellement rattrapés.

D'après les renseignements disponibles, la *production agricole* ne devrait avoir progressé que faiblement en 1962. Dans le *secteur des services* la croissance de la valeur ajoutée ne semble avoir été que modérée. Dans l'ensemble, sur la base des premières estimations des services de la Commission, le taux de croissance du *produit national brut* en 1962 pourrait être d'environ 3,5 % en volume. Compte tenu de l'évolution des effectifs occupés, mentionnée précédemment, cet accroissement résulte essentiellement du développement de la productivité.

L'offre a encore été accrue par une progression relativement marquée des *importations*. En 1962, malgré le léger ralentissement de l'expansion de la demande globale, les importations de marchandises (selon les statistiques douanières) ont sans doute augmenté de plus de 5,5 % en valeur. Certes, ce développement est un peu plus faible que celui enregistré en 1961 (6,5 %), mais les prix à l'importation ont légèrement baissé en 1962, contrairement à l'évolution observée en 1961. Ainsi aucune modification sensible ne semble s'être produite par rapport à l'année précédente en ce qui concerne le rythme d'accroissement des achats en volume. Sans doute la progression des importations de certains produits agricoles, en raison des mauvaises récoltes de 1961, a-t-elle contribué à l'expansion des importations globales en 1962; toutefois, celle-ci est également due, dans une large mesure, à un nouveau développement des achats de biens d'équipement et de biens de consommation. A cet égard, il y a toutefois lieu de mentionner que les importations de biens d'équipement et de matériel de transport se sont ralenties au cours de l'année, tandis que l'augmentation des achats de certains biens de consommation s'est maintenue ou même accé-

lérée. Par contre, l'évolution des importations de matières premières et de plusieurs demi-produits est demeurée plutôt hésitante.

Le *niveau des prix* a augmenté légèrement en 1962. La hausse des prix de détail s'est accélérée au premier semestre, en grande partie du fait du renchérissement passager de quelques produits agricoles, de sorte que le mécanisme de l'échelle mobile des salaires a été déclenché vers le milieu de l'année. A partir du mois de juillet, les prix des denrées alimentaires ont baissé et l'indice des prix de détail ne dépassait plus que de 1,1 % au troisième trimestre, au lieu de 2,3 % au deuxième trimestre, les niveaux correspondants de l'année précédente. Les prix de gros sont restés pratiquement stables, en raison de la diminution des prix de nombreuses matières premières importées et de quelques demi-produits.

La *balance commerciale* devrait s'être sensiblement améliorée en 1962, comme semble le confirmer en particulier l'évolution favorable enregistrée au troisième trimestre. Cette amélioration par rapport à 1961 apparaîtra sans doute encore dans les résultats annuels, même après élimination de l'incidence des facteurs exceptionnels qui avaient alors accentué le déficit.

Dans l'ensemble, le solde négatif des échanges de marchandises, selon les statistiques douanières, pourrait être de l'ordre de 7,5 milliards de francs belges en 1962, au lieu de 14,5 milliards en 1961 et 9 milliards en 1960. Bien qu'il y ait lieu de s'attendre à une légère détérioration du solde de la balance des services, la balance des paiements courants pourrait s'être améliorée sensiblement. Par contre, les opérations en capital se seront sans doute soldées par des sorties nettes de devises dues au déficit des opérations en capital du secteur public, imputable aux remboursements au titre de la dette extérieure à court terme ainsi qu'aux opérations effectuées avec le Fonds monétaire international.

Dans l'ensemble, la *balance des paiements* devrait enregistrer en 1962 en excédent du même ordre qu'en 1961 (0,6 milliard de francs belges). Si les *réserves officielles d'or et de devises* qui, en 1961, avaient augmenté de 235 millions de dollars, ont diminué en 1962 d'environ 50 millions de dollars au cours des onze premiers mois, en revanche, la position nette en devises des banques commerciales pourrait s'être nettement renforcée.

La situation des *finances publiques* s'est améliorée quelque peu en 1962, bien que les objectifs prévus, à savoir l'équilibre du budget ordinaire et la limitation du déficit global à 15 milliards de francs belges, n'aient pas été atteints. Selon les dernières estimations, le découvert budgétaire sera sans doute de l'ordre de 18,5 milliards de francs belges, au lieu de 19,8 milliards en 1961 et 26,5 milliards en 1960. Le déficit de trésorerie devrait être financé en grande partie par le recours à des emprunts à long terme. Le montant de la dette extérieure totale, qui avait atteint un maximum en mai 1961, a pu être réduit de 13,7 milliards de francs belges entre mai 1961 et octobre 1962. Cependant la diminution de la dette extérieure à court terme — de l'ordre de 9,5 milliards de francs belges au cours des dix premiers mois de 1962 — s'est accompagnée d'une augmentation plus importante de l'endettement intérieur à court terme. Le portefeuille des banques en certificats du Trésor n'a toutefois augmenté que modérément. En effet, une partie importante de l'accroissement de la dette publique à court terme a été prise en charge par des organismes paraétatiques.

L'abondance des liquidités sur les *marchés monétaire et financier*, due aux répercussions de la réforme monétaire de la fin de 1961, à l'excédent au titre des transactions avec l'étranger ainsi qu'à la prudence constatée dans l'utilisation de l'épargne privée à des fins d'investissements, a engendré une tendance à l'abaissement général des taux d'intérêt. Cette évolution a encore été encouragée par les autorités monétaires qui, en décembre 1962, ont réduit le taux d'escompte de 0,25 %, soit la sixième diminution depuis août 1961. Au milieu du mois d'octobre, le taux d'intérêt des certificats du Trésor était de 4,28 % au lieu de 5,16 % un an auparavant.

2. Les perspectives pour l'année 1963

Les tendances d'évolution de l'activité économique en Belgique observées au cours des derniers mois de 1962, les perspectives en ce qui concerne la situation conjoncturelle à l'étranger ainsi que les indices disponibles quant au développement prévisible de la demande intérieure permettent d'escompter également, pour l'ensemble de l'année 1963, une poursuite de l'expansion. La croissance pourrait toutefois être un peu moins vive qu'en 1962.

La *demande étrangère* ne pourra guère continuer de progresser au rythme rapide qui a été atteint en 1962. Les réponses des chefs d'entreprise aux questions posées par la Banque nationale de Belgique dans le cadre de l'enquête conjoncturelle organisée à l'échelle de la C.E.E. indiquent que les commandes étrangères en carnet ont eu tendance à diminuer au cours du deuxième semestre de 1962.

Certes, les exportations de marchandises vers les autres pays de la Communauté devraient encore augmenter en 1963. Toutefois, dans une phase conjoncturelle caractérisée par une tendance à peu près générale à l'affaiblissement de la propension à investir et par une politique de stockage très prudente de la part des chefs d'entreprise en ce qui concerne les produits demi-finis et les produits intermédiaires, les ventes belges à l'étranger ne pourront progresser qu'assez faiblement. Pour ce qui est des demi-produits et des produits bruts déjà mentionnés, qui représentent encore une part notable des exportations totales, il semble même qu'une tendance très marquée à la stagnation ne soit nullement exclue. Toutefois, les ventes de produits très spécialisés de l'industrie mécanique ainsi que de certains produits finis de l'industrie chimique et de l'industrie textile devraient encore enregistrer des taux de croissance relativement élevés.

Compte tenu des perspectives d'évolution de la conjoncture mondiale et notamment de la stagnation prévisible de l'activité économique en Amérique du Nord, il n'y a pas lieu de s'attendre à une amélioration de la demande en provenance des pays tiers.

A mesure que les tensions diminueront dans les industries des principaux pays concurrents, l'avantage comparatif dont la Belgique bénéficiait jusqu'à présent en matière de délais de livraison risque de s'atténuer. Il en résulte un facteur supplémentaire d'incertitude pour l'évolution future des exportations, même pour les produits qui, au cours des deux dernières années, ont contribué tout particulièrement à l'expansion des exportations globales.

Aussi, une progression de 4 à 4,5 % en volume des exportations pourrait-elle être considérée comme possible. Il est probable que le taux d'accroissement des exportations de services diminuera quelque peu.

Pour l'ensemble de l'année 1963, la demande intérieure devrait se développer à peu près au même rythme qu'en 1962, une légère accélération de la consommation privée pouvant être compensée par un nouveau ralentissement de la progression des *investissements*.

Certes, les investissements publics augmenteront sans doute un peu plus vivement que l'année précédente, mais un nouveau et net ralentissement de la croissance des investissements fixes des entreprises sera probablement enregistré, en particulier en ce qui concerne les investissements d'équipement. En effet, dans quelques branches importantes, les investissements se trouvent freinés par les perspectives défavorables concernant la demande étrangère et la pression — quoique nettement moins prononcée que dans les autres pays membres — exercée sur les marges bénéficiaires en raison de la faiblesse des prix à l'exportation et de l'augmentation des coûts de production. Cette évolution contribuera toutefois à stimuler les investissements de rationalisation, le processus ayant tendance à se généraliser dans la plupart des secteurs. En outre, la poursuite d'importants programmes d'investissements dont la réalisation est déjà en cours, et qui émanent notamment d'entreprises étrangères, constituera un facteur de soutien du niveau des investissements des entreprises.

Une certaine tendance à la stagnation, peut-être même au fléchissement, n'est pas exclue en 1963 dans le secteur de la construction de logements. Ainsi, il est permis d'escompter, à titre de première estimation, un accroissement de la *formation brute de capital fixe* à prix constants de 3 % en 1963.

L'augmentation de la *consommation privée* pourrait être légèrement supérieure à celle de l'année précédente. Certes, la masse des salaires progressera un peu moins vite qu'en 1962; mais, d'autre part, les facteurs qui pourraient avoir entraîné cette année une attitude plus réservée des consommateurs et, de ce fait, un accroissement du taux de l'épargne (conditions climatiques défavorables, attente des résultats de la réforme fiscale, etc.) devraient perdre de leur importance en 1963. En outre, une plus grande stabilité des prix pourrait favoriser également une augmentation du volume de la consommation privée.

A en juger d'après les prévisions budgétaires, la *consommation publique* progressera moins rapidement qu'en 1962.

En 1963, l'évolution de l'offre intérieure devrait encore être caractérisée par l'absence virtuelle de tensions. Le taux de croissance annuel de la *production industrielle*, qui sera peut-être de l'ordre de 3 % (sur la base de l'indice I.R.E.S.P.), sera inférieur à celui de 1962. Dans les branches industrielles les plus dynamiques, notamment dans l'industrie mécanique, le ralentissement des investissements, tant à l'intérieur que dans les principaux pays acheteurs, aura pour effet de freiner l'expansion. Dans les industries de base (sidérurgie, production de métaux non ferreux, matériaux de construction) il y a même lieu de s'attendre à une stagnation de la production au niveau actuellement

atteint. En revanche, malgré la très vive concurrence étrangère, la production de certains biens de consommation durables et même celle de quelques produits traditionnels pourrait encore s'accroître assez rapidement.

Dans l'hypothèse d'une évolution normale de la production agricole et d'une expansion légèrement ralentie dans le secteur des services, le *produit national brut* pourrait marquer en 1963 un accroissement d'environ 3 % en termes réels. L'emploi global ne devrait que légèrement augmenter par rapport au niveau élevé atteint en 1962.

L'offre étrangère de biens de consommation pourrait encore progresser par rapport à 1962. Toutefois, en raison notamment du fléchissement des achats de biens d'équipement, la croissance des *importations* totales sera moins rapide qu'en 1962. Le taux d'accroissement des achats à l'étranger devrait être à peu près identique à celui des exportations. Aussi la balance commerciale ne devrait-elle guère accuser de variations par rapport à 1962.

Les résultats escomptés en 1963 pourraient être atteints sans que l'équilibre intérieur s'en trouve menacé. L'augmentation des coûts de production qui résultera probablement de l'évolution de la productivité et de celle des charges salariales devrait encore se répercuter davantage sur la marge d'autofinancement des entreprises que sur le niveau des prix. Les pouvoirs publics ont d'ailleurs élaboré un projet de loi visant à améliorer les instruments disponibles en matière de politique des prix et à favoriser la concurrence; ce texte pourrait élargir la gamme des mesures susceptibles de stimuler l'expansion sans compromettre l'équilibre interne. Les liquidités intérieures demeureront sans doute à un niveau suffisant. Aussi un accroissement des investissements publics plus important que celui déjà prévu, ne poserait pas de problèmes particuliers sur le plan du financement. Par ailleurs, les mesures nouvelles envisagées pour accroître l'élasticité du marché des capitaux pourraient inciter les entreprises à recourir davantage au financement à long terme.

Toutefois, les possibilités dont disposent les autorités en matière de politique conjoncturelle pour assurer un rythme satisfaisant de croissance économique ne seraient pas épuisées pour autant. Une nouvelle intensification pourrait s'avérer nécessaire, en particulier dans l'hypothèse d'une évolution défavorable des exportations et surtout des investissements des entreprises, bien que les prévisions à ce sujet aient toujours un caractère plus ou moins aléatoire. A cet égard, il serait peut-être opportun de stimuler davantage le développement des investissements, étant donné que les objectifs économiques à long terme ne paraissent guère pouvoir être atteints autrement. Aussi les exigences de la politique des structures et la nécessité de rationaliser l'appareil de production seront déterminantes. L'élaboration de la version définitive du programme quinquennal (1961-1965) par le Bureau de programmation devrait sans doute permettre une meilleure coordination des efforts déployés par le secteur public et le secteur privé pour la réalisation des objectifs choisis. Si, en dehors de la programmation économique indicative, le principe des accords à moyen terme entre les partenaires sociaux était également maintenu, les autorités disposeraient, dans le cadre de la politique d'orientation de la croissance économique, de certaines données de base qui faciliteraient considérablement le choix des mesures les plus indiquées du point de vue conjoncturel.

Grand-Duché de Luxembourg

En 1962, l'économie luxembourgeoise n'a enregistré aucune expansion par rapport à l'année précédente. L'indice de la production industrielle semble avoir été inférieur de 5 % environ à celui de 1961. La production agricole a sans doute quelque peu fléchi tandis que les prestations de services ont marqué un faible accroissement. Dans l'ensemble, le produit intérieur brut à prix constants pourrait avoir diminué très légèrement par rapport à 1961.

Cette évolution doit être attribuée en grande partie au fait que la demande globale n'a plus contribué à stimuler la croissance, ce qui tient essentiellement au fléchissement de la demande étrangère de produits sidérurgiques par rapport à 1961. Si l'expansion de la demande intérieure s'est encore poursuivie, elle s'est toutefois ralentie sensiblement en cours d'année.

Les perspectives pour 1963 sont très incertaines en raison de l'étroite dépendance de l'économie vis-à-vis de l'évolution de la conjoncture sur les marchés étrangers de l'acier. Aucun indice ne permet actuellement de prévoir une reprise très marquée des exportations d'acier. Les progrès vraisemblablement plus lents de la demande intérieure suffiront à peine à relever sensiblement le niveau de l'activité économique.

Dans ces conditions, un certain renforcement des mesures visant à stimuler la croissance économique pourrait s'avérer opportun. A cet égard, une tâche importante incombe à la politique financière des pouvoirs publics, qui devrait avoir pour objectif de maintenir une augmentation suffisante des dépenses, indépendamment de l'évolution des recettes — c'est-à-dire même si leur progression se trouvait freinée par la conjoncture.

1. Le bilan de l'année 1962

Les *exportations*, qui constituent l'élément déterminant de l'évolution économique au Luxembourg, n'ont, dans l'ensemble, plus progressé en 1962; il semble même qu'elles aient fléchi par rapport à 1961. Les livraisons de produits sidérurgiques pourraient avoir diminué en volume d'environ 4 % après une légère augmentation (2 %) de 1960 à 1961. Les ventes à l'étranger de minerai de fer ont marqué également un recul sensible. Les prix à l'exportation ont continué de fléchir, quoique dans une moindre mesure qu'en 1961.

Les chiffres annuels reflètent d'ailleurs l'évolution conjoncturelle effective au cours des deux années en question. En fait, la contraction de la demande extérieure de produits sidérurgiques s'était déjà amorcée au deuxième semestre de 1961; elle s'est poursuivie au cours du premier trimestre de 1962 pour faire place ensuite à une certaine stagnation. Les livraisons effectuées au premier trimestre de 1962 ont diminué très sensiblement par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Cet écart d'une année à l'autre s'est amenuisé par la suite et, au dernier trimestre, les ventes et les com-

mandes en carnet ont peut-être atteint le niveau de l'année précédente. Il est significatif que cette stabilisation soit due à une légère amélioration de la demande en provenance des pays membres de la Communauté, alors que les exportations vers les pays tiers sont demeurées étales.

L'expansion de la demande intérieure a été plus favorable, bien qu'une certaine tendance au ralentissement se soit dessinée peu à peu au cours de l'année; tel pourrait être notamment le cas des *investissements fixes bruts*. Si pour l'ensemble de 1962 les achats d'équipement des entreprises ont encore dépassé ceux de l'année précédente, la propension à investir n'a pas cessé de fléchir. Un ralentissement de l'expansion a également été observé dans l'industrie du bâtiment. Pour autant qu'on puisse en juger d'après le niveau des dépenses du budget' extraordinaire, les investissements des administrations ont sans doute encore progressé; toutefois la construction de logements semble avoir été moins dynamique. Pour l'ensemble du secteur de la construction, la progression n'a atteint que 4 % environ en 1962 au lieu de 11 % en 1961.

Malgré une certaine reprise intervenue vraisemblablement vers le milieu de l'année, le taux de croissance de la *consommation des ménages* pour l'ensemble de 1962 semble être légèrement inférieur à celui de l'année précédente. Certes, après une progression d'environ 6 % en 1961, les revenus des salariés ont-ils de nouveau augmenté. L'accroissement des effectifs dans l'industrie et dans le bâtiment a été sensiblement plus important qu'en 1961. Cependant, l'augmentation de l'emploi global doit être attribuée pour moitié environ — c'est-à-dire dans une plus large mesure qu'en 1961 — à l'embauchage de travailleurs étrangers dont la propension à épargner est vraisemblablement plus forte que celle des salariés nationaux. De plus, les majorations de salaires accordées en 1962 n'ont pas été plus importantes que l'année précédente et les gratifications distribuées dans la sidérurgie ont même été réduites de 10 % environ. De plus, les dépenses de transfert des administrations ne devraient pas avoir progressé aussi nettement qu'en 1961. Enfin, la hausse des prix a freiné plus fortement que l'année précédente l'expansion réelle de la consommation des ménages.

Contrairement à l'évolution observée en 1961, les achats de biens de consommation durables sont restés à peu près inchangés; les achats d'automobiles et d'appareils de radio n'ont même plus atteint le niveau de l'année précédente. En revanche, les dépenses au titre de services ont peut-être légèrement augmenté.

La *consommation publique* devrait avoir progressé à un rythme modéré, comparable à celui de 1961.

Malgré la réduction sensible de la demande globale, aucune détente n'a été enregistrée sur le *marché du travail*. D'une part, l'embauchage de travailleurs étrangers frontaliers et saisonniers s'est heurté à de plus grandes difficultés, d'autre part, les secteurs industriels, dont la production a fléchi, n'ont réduit que dans une faible mesure leur personnel. Enfin, quelques nouvelles entreprises industrielles ont été mises en service depuis peu. Dans l'ensemble, le nombre des salariés dans l'industrie et le bâtiment pourrait avoir augmenté de plus de 2,5 % au lieu de 1 % seulement en 1961. Malgré cette progression de l'emploi, qui s'explique par l'appel aux travailleurs étrangers, la pénurie de main-d'œuvre a persisté, notamment dans le secteur du bâtiment.

En raison surtout de l'évolution défavorable de l'activité dans l'industrie sidérurgique, la *production industrielle*, pour l'ensemble de 1962, semble restée inférieure d'environ 5 % au niveau de l'année précédente; en 1961 elle avait progressé de 3 %. Là encore, les résultats pour l'année ne reflètent pas fidèlement l'évolution de la conjoncture : en effet, après une diminution au deuxième semestre de 1961 et au premier trimestre de 1962, la production s'est plus ou moins stabilisée au niveau ainsi atteint.

La production d'acier brut s'est chiffrée en 1962 à 4,0 millions de tonnes environ au lieu de 4,1 millions de tonnes l'année précédente. Si quelques secteurs ont enregistré, pendant les dix premiers mois de 1962, un accroissement relativement modéré de leur production (minéraux non métalliques + 3 %), par contre de nombreux autres ont accusé une diminution parfois sensible par rapport à 1961, suite à la faiblesse conjoncturelle de la demande et, dans certains cas, à un recul d'origine plutôt structurelle (mines — 13 %, denrées alimentaires, boissons, tabac — 7 %, textile — 5,5 %).

Les données disponibles sur l'évolution dans les autres branches de l'économie sont encore incomplètes. Toutefois, la *production agricole* a peut-être légèrement fléchi par rapport à 1961. En revanche, l'activité dans le secteur des services devrait avoir progressé, malgré le recul observé en ce qui concerne les transports ferroviaires.

Au total, le *produit intérieur brut* à prix constants a sans doute légèrement fléchi en 1962, alors qu'il avait augmenté de 3 % en 1961. Cependant, le produit national brut pourrait être resté stable en 1962 ou même avoir progressé quelque peu; dans le cas du Luxembourg, en particulier, il est fortement influencé par des facteurs extérieurs (notamment l'évolution des termes de l'échange et des revenus nets des facteurs dus à l'étranger) et de ce fait s'avère moins caractéristique de l'activité économique que le produit intérieur brut.

L'évolution des *importations*, qui devrait avoir été influencée par quelques facteurs exceptionnels tels que la propension croissante à s'approvisionner en minerais de fer à l'étranger, reflète également le fléchissement de l'activité économique.

La hausse des *prix* a été un peu plus rapide que jusqu'à présent : l'indice officiel des prix de détail, qui était resté à peu près stable en 1961, a augmenté d'environ 1 % en 1962, notamment à la suite d'une majoration sensible du coût des charbons à usage domestique. La hausse effective des prix pourrait cependant avoir été nettement plus importante, bien qu'elle puisse être considérée comme faible par rapport à celle observée dans d'autres pays membres.

La situation de *trésorerie* a encore été relativement aisée en 1962. Sans doute l'évolution conjoncturelle a-t-elle déjà eu des effets défavorables sur les recettes courantes du budget de l'État; cependant, la politique des dépenses semble avoir été très prudente. Aussi, la dette publique n'a-t-elle que légèrement augmenté au cours des neuf premiers mois de l'année. Un emprunt public d'un montant de 500 millions de francs — dont l'émission avait été retardée par suite de la situation satisfaisante des finances publiques — a été émis en octobre, afin notamment de consolider une partie de la dette flottante.

2. Les perspectives pour l'année 1963

Compte tenu des perspectives en ce qui concerne la conjoncture internationale et de l'évolution prévisible de la demande intérieure — dont le taux d'accroissement pourrait encore diminuer — il ne faut guère s'attendre à une reprise de l'expansion économique en 1963.

Il est évidemment difficile d'établir des prévisions en ce qui concerne la *demande étrangère* de produits sidérurgiques. Cependant, il semble assez vraisemblable qu'en 1963 la demande extérieure ne progressera pas très fortement. Un certain nombre d'industries transformatrices d'acier des pays de la Communauté — en particulier dans le secteur des biens d'équipement — devront s'attendre à un fléchissement du taux d'accroissement de leur production en 1963; leur politique de stockage devrait donc rester très prudente, même si elle cesse d'être restrictive. Aussi le développement des ventes luxembourgeoises d'acier aux pays de la Communauté s'en trouvera-t-il freiné. S'il y a toutefois lieu de s'attendre à un certain accroissement, celui-ci pourrait à nouveau s'accompagner d'une évolution hésitante des livraisons aux pays tiers.

Certes, cette situation peut se modifier au cours de 1963, étant donné notamment que les experts américains escomptent une certaine reprise de la conjoncture aux États-Unis en automne 1963, qui devrait ainsi stimuler la conjoncture mondiale. Cependant, même dans cette hypothèse, les résultats des exportations luxembourgeoises d'acier pour 1963 ne s'en trouveront guère améliorés.

La détérioration des prix des produits sidérurgiques ne devrait toutefois plus se poursuivre très longtemps; il serait même possible qu'une certaine stabilisation — ou même une amélioration — intervienne en 1963.

La *formation brute de capital fixe* devrait se maintenir à un niveau élevé en 1963, mais elle ne progressera plus très sensiblement. Les investissements de rationalisation dans l'industrie sidérurgique seront poursuivis de même que les programmes d'extension déjà en cours; un recul par rapport à 1962 n'est cependant pas exclu dans ce secteur. Dans les autres secteurs, la propension à investir sera stimulée en particulier par l'afflux de capitaux étrangers et par les dépenses publiques visant à améliorer la structure économique. Dans l'industrie du bâtiment, le progrès de l'activité dans le secteur public — résultant des travaux d'infrastructure actuellement en cours ainsi que l'approbation récente d'un programme de construction de bâtiments publics établi sur plusieurs années — pourrait s'accompagner d'un léger fléchissement de la construction de logements.

Les *dépenses de consommation des ménages* devraient progresser de nouveau, quoique faiblement. Dans l'industrie sidérurgique, l'augmentation de la masse des salaires pourrait être freinée par une légère diminution des effectifs occupés ainsi que par une éventuelle réduction des gratifications. En outre, l'augmentation du nombre total des salariés dans l'économie luxembourgeoise sera vraisemblablement inférieure à l'année précédente.

La consommation des administrations ne devrait progresser que faiblement, abstraction faite de la majoration des traitements des fonctionnaires.

Étant donné la faible expansion de la demande intérieure et l'évolution hésitante de la demande extérieure, il n'y a pas lieu de s'attendre à un accroissement sensible de la *production industrielle* en 1963, par rapport à 1962. Il en est de même en ce qui concerne le *produit intérieur brut*. Sur le marché du travail, la situation ne devrait pas se modifier sensiblement malgré l'arrêt virtuel de l'expansion dans l'industrie et le fléchissement de la croissance de l'activité dans le secteur de la construction, d'autant plus que l'embauchage de travailleurs étrangers sera encore difficile.

Compte tenu de ces perspectives relativement peu favorables en ce qui concerne de nouveaux progrès de la production et des revenus, il pourrait être opportun de compléter les mesures de politique conjoncturelle dans les limites permises par la situation sur le marché du travail. Il serait en particulier souhaitable de stimuler plus efficacement les investissements en continuant à donner la préférence, dans le cadre des programmes d'amélioration des structures, aux investissements susceptibles de réduire effectivement la dépendance de l'économie nationale à l'égard de la conjoncture sur les marchés internationaux de l'acier. En outre, les dépenses publiques — y compris les dépenses de consommation des administrations — pourraient être aménagées de manière à stimuler plus fortement l'activité économique. Il ne serait pas souhaitable d'appliquer une politique financière trop « neutre » par rapport aux fluctuations de la conjoncture, c'est-à-dire une évolution de la demande des administrations calquée sur le développement des recettes publiques, qui sera en toute hypothèse faible, étant donné le niveau de l'activité économique.